

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

**Le développement culturel à Carleton-sur-Mer :
étude des organismes et des intervenants culturels locaux**

Mémoire présenté

dans le cadre du programme de maîtrise en **développement régional**
en vue de l'obtention du grade de maître ès arts

PAR

© PASCAL ALAIN

Novembre 2011

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « *Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse* ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.

Composition du jury :

Yann Fournis, président du jury, Université du Québec à Rimouski

Danielle Lafontaine, codirectrice, Université du Québec à Rimouski

Fernand Harvey, codirecteur, Institut national de recherche scientifique

Michel de la Durantaye, évaluateur externe, Université du Québec à Trois-Rivières

Dépôt initial le 16 décembre 2010

Dépôt final le 31 octobre 2011

REMERCIEMENTS

Ce mémoire a été pour moi une longue traversée du désert. Traverser le désert, c'est marcher seul. C'est également trouver sur sa route des personnes qui nous encouragent et qui nous persuadent que cela vaut la peine de continuer. Il y a donc des personnes que je souhaite remercier. Sans elles, je n'aurais pu passer à travers ce désert. Elles ont été mes oasis.

Merci tout d'abord aux trois femmes de ma vie. À Isabelle pour sa patience à toute épreuve et ses encouragements jusqu'à la toute fin. À Frida et Blanche, mes deux petites filles qui sont arrivées pendant ces années intenses de recherche et d'écriture. Vos sourires m'ont parfois manqué, mais m'ont également permis d'avancer. Je vous aime fort toutes les trois.

Un merci également à mon père, Raoul « Pat » Alain, parti vers un ailleurs en décembre 2004. Il y a beaucoup de toi dans ce mémoire : du travail, du courage, de la détermination et le refus d'abandonner, même au cœur de la tempête. À ma mère Anne-Marie qui a multiplié ses encouragements et qui m'a accompagné de près dans cette traversée au cours des dernières années. Merci d'avoir été là pour moi. Merci d'être la meilleure gardienne du monde pour Frida et Blanche. Je vous dédie ce travail.

J'aimerais également remercier tous les participants à cette recherche. Chacun d'entre vous a accepté de collaborer à ce projet en y consacrant du temps et de l'énergie. Je vous remercie très sincèrement pour votre dévouement et votre passion pour la cause culturelle.

Un merci des plus sincères à Danielle Lafontaine et Fernand Harvey, mes directeurs. Madame Lafontaine, sans votre passion, votre ambition, votre motivation contagieuse et votre grande rigueur intellectuelle, j'aurais abandonné cette traversée. Plus d'une fois vous m'avez tendu la main. Je vous en suis extrêmement reconnaissant. Monsieur Harvey, vos lumières, commentaires et connaissances du milieu culturel en région m'ont été fort bénéfiques. Sans vous, ce mémoire n'aurait pas la même couleur. Merci à tous les deux de m'avoir accompagné. C'est un honneur d'avoir cheminé avec vous. Merci infiniment.

Finalement, j'aimerais remercier Caroline Asselin, directrice générale de la Ville de Carleton-sur-Mer pour son soutien fort apprécié dans le dernier droit de cette recherche. Merci à Marie-Ève Allard pour son aide à un moment opportun. Merci également à Mogwai, Arcade Fire, SigurRòs et le Camp à Alexandre pour l'inspiration.

AVANT-PROPOS

Originaire de Carleton, j'y ai passé toute ma vie jusqu'au terme de mes études collégiales. Ensuite, comme tout bon Gaspésien, j'ai dû m'exiler pour poursuivre mes études universitaires. J'ai donc pris la route de Sherbrooke où j'ai séjourné trois ans. Attaché plus que je le pensais à ma région, je reviens cependant y passer mes étés. Comment sortir la mer d'un Gaspésien?

Mes études universitaires en histoire complétées, je ne compte pourtant pas revenir en région, convaincu que je n'y trouverai pas chaussure à mon pied. Que mes études en histoire me mèneront à un cul-de-sac. Les sceptiques, moi le premier, seront confondus. En 1997, je reviens à Carleton-sur-Mer afin d'enseigner l'histoire au Centre d'études collégiales, en remplacement d'un professeur qui était en sabbatique à l'époque. Treize années se sont écoulées. Je ne suis jamais reparti de cette Gaspésie qui, selon moi, souffrait d'un manque de jeunes intéressés à s'impliquer dans sa construction et son développement. C'est ce que j'ai choisi. Depuis 1997, je participe activement à la construction de mon coin de pays par l'entremise du développement dans le domaine culturel.

En 2000, j'ai cofondé le journal culturel *Graffiti*, journal indépendant maintenant distribué à plus de 37 000 copies partout en Gaspésie et qui procure du travail à 10 personnes. L'année 2002 m'a amené à Gaspé où j'ai œuvré à titre d'archiviste et de rédacteur du *Magazine Gaspésie* au Musée de la Gaspésie. Puis, depuis 2004, retour aux sources. Retour à Carleton-sur-Mer où je suis responsable du développement culturel à la municipalité. Pour moi, cette ville a quelque chose de particulier. Au-delà de l'apparence physique et des particularités géographiques de l'endroit, qu'a-t-elle de singulier? La ville ne se dépeuple pas; elle attire et retient des visiteurs; il n'y a pas de grande industrie; le

tourisme et l'éducation font partie de son paysage. Et la culture y très présente pour une petite ville située loin des grands centres urbains.

Pour toutes ces raisons, j'ai décidé d'aller voir plus loin. J'ai décidé de plonger dans ce qui me fait vivre, tant sur le plan personnel que professionnel : l'environnement culturel de Carleton-sur-Mer. Prêt pour le décollage?

RÉSUMÉ

Ce mémoire propose d'observer et d'analyser la dynamique culturelle d'une petite collectivité régionale du nom de Carleton-sur-Mer. Le but de la recherche est de comprendre les déterminants qui caractérisent l'environnement culturel de cette localité située loin des grandes métropoles culturelles. Le mémoire tente de valider si ces mêmes déterminants peuvent engendrer une forme de développement local du territoire et, plus encore, de comprendre le rôle des organismes culturels à Carleton-sur-Mer, de même que les perceptions des intervenants en matière de culture locale. Il porte une attention particulière aux concepts de « nouvelle culture régionale » élaborés par Fernand Harvey et Andrée Fortin et celui de micro-initiatives de développement amené par Bernard Vachon. Il analyse également la présence d'une nouvelle perspective de développement local et tente d'établir comment peut s'opérer la synergie entre les concepts de dynamique culturelle, de territoire et de développement local.

L'approche méthodologique consiste en dix-sept entrevues individuelles réalisées auprès de répondants d'organismes culturels du milieu. D'une part, le questionnaire vise à obtenir des faits concernant le profil, le rôle et l'implication de ces organismes à vocation culturelle sur le territoire de Carleton-sur-Mer. D'autre part, les entrevues tentent de faire connaître les perceptions et les attentes des répondants sur le plan culturel à l'échelle locale. Les intervenants sont questionnés sur ce qui détermine l'environnement culturel de Carleton-sur-Mer afin d'établir une relation entre « l'explosion de pratiques culturelles en région », phénomène observable depuis la décennie 1970, et l'émergence d'une alternative de développement local d'un territoire situé en région périphérique. Cette recherche montre que la localité de Carleton-sur-Mer, sans constituer un « pôle culturel » dans le sens propre du terme, représente une petite collectivité en région où une « nouvelle culture régionale » est non seulement palpable, mais également observable et mesurable.

Mots clés : développement local, territoire, culture, innovation culturelle, dynamique culturelle, culture régionale, microéconomie, acteurs locaux.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	VII
AVANT-PROPOS.....	IX
RÉSUMÉ	XI
TABLE DES MATIÈRES.....	XIII
LISTE DES TABLEAUX	XVII
LISTE DES CARTES	XIX
LISTE DES FIGURES	XXI
CHAPITRE 1 INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE 2 PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE .	9
2.1 POSITION DU PROBLÈME	9
2.1.1 ÉTAT DE LA SITUATION	10
2.1.2 ÉTAT DE LA RECHERCHE.....	13
2.1.3 LA PERTINENCE SOCIALE	14
2.1.4 LA PERTINENCE SCIENTIFIQUE	15
2.2 LES INTENTIONS DE RECHERCHE.....	15
2.2.1 LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	16
2.2.2 LES RETOMBÉES POTENTIELLES.....	16
2.3 CONCEPTS ET CADRE CONCEPTUEL.....	17
2.3.1 LA CULTURE COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL.....	17
2.3.2 LE TERRITOIRE COMME ESPACE CULTUREL DE DÉVELOPPEMENT.....	24
2.3.3 LE DÉVELOPPEMENT LOCAL	31
2.3.4 RÉSUMÉ	35
2.4 QUESTIONS ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE	37
2.4.1 QUESTIONS GÉNÉRALES	38

2.4.2	QUESTIONS SPÉCIFIQUES	42
2.5	MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	46
2.5.1	LA POPULATION D'ÉTUDE.....	46
2.5.2	LE TERRAIN DE RECHERCHE	46
2.5.3	LA MÉTHODOLOGIE D'ÉCHANTILLONNAGE.....	47
2.5.4	LA PROCÉDURE DE COLLECTES DE DONNÉES	49
2.5.5	LES QUESTIONS D'ÉTHIQUE	51
2.5.6	LA PROCÉDURE D'ANALYSE DES DONNÉES.....	52
2.5.7	LIMITES DE LA RECHERCHE	52
CHAPITRE 3 CARLETON-SUR-MER ET LA GASPÉSIE : CONTEXTE		
GÉNÉRAL		55
3.1	SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE CARLETON-SUR-MER	55
3.2	PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE	57
3.2.1	ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TRANSFORMATION POLITIQUE	58
3.3	REPÈRES HISTORIQUES.....	63
3.3.1	UN PEU D'HISTOIRE.....	63
3.3.2	ÉVOLUTION DU MILIEU.....	66
3.3.3	L'ORGANISATION MUNICIPALE	67
3.3.4	LA PÊCHE ET L'AGRICULTURE	69
3.3.5	MARCHANDS ET NAVIGATEURS	70
3.3.6	LA FORÊT	72
3.3.7	LE TOURISME	73
3.4	LA CULTURE EN GASPÉSIE	74
3.4.1	CULTURE ET DÉVELOPPEMENT EN GASPÉSIE.....	74
3.5	CARLETON-SUR-MER : 40 ANS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL.....	79
3.5.1	LES ANNÉES 1970	80
3.5.2	LES ANNÉES 1980	81
3.5.3	LES ANNÉES 1990 À AUJOURD'HUI.....	82

CHAPITRE 4 ANALYSE DES RÉSULTATS DES ENTREVUES ASPECTS	
SOCIOGRAPHIQUES	89
4.1 LE PORTRAIT DES PARTICIPANTS DE L'ENQUÊTE.....	89
4.1.1 GROUPES D'ÂGE ET STATUT.....	90
4.2 ANALYSE THÉMATIQUE.....	91
4.2.1 PROFIL DES ORGANISATIONS	91
4.2.2 MEMBRES ET BÉNÉVOLES ASSOCIÉS AUX ORGANISMES.....	100
4.2.3 RÔLE ET IMPACTS DES ORGANISMES SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL	102
4.2.4 ACTIVITÉS ET SERVICES OFFERTS PAR L'ORGANISME	105
4.2.5 RECONNAISSANCE DE L'ORGANISME.....	120
4.3 RÉSUMÉ	131
CHAPITRE 5 PERCEPTIONS ET ATTENTES DES RÉPONDANTS.....	133
5.1 CARLETON-SUR-MER ET LA CULTURE	133
5.1.1 RECONNAISSANCE DU SECTEUR CULTUREL LOCAL.....	134
5.1.2 CULTURE ET QUALITÉ DE VIE	137
5.1.3 CARLETON-SUR-MER : UN PÔLE CULTUREL?	139
5.2 LA CULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL	143
5.2.1 PERCEPTION DU SECTEUR CULTUREL PAR LES AUTRES LOCALITÉS.....	143
5.2.2 PERTINENCE D'UNE POLITIQUE CULTURELLE MUNICIPALE	144
5.2.3 LA CULTURE ET LA POLITIQUE MUNICIPALE.....	147
5.3 L'AVENIR CULTUREL DE CARLETON-SUR-MER.....	148
5.3.1 LA CULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL	149
5.3.2 LE SECTEUR CULTUREL À CARLETON-SUR-MER DANS DIX ANS.....	150
5.3.3 ENJEUX ACTUELS OU À VENIR.....	152
CHAPITRE 6 CONCLUSION GÉNÉRALE.....	159
6.1 CARLETON-SUR-MER, LIEU DE CULTURE.....	160
6.2 LES FAITS SAILLANTS DE L'ANALYSE : LES ORGANISMES CULTURELS.....	162
6.3 LES FAITS SAILLANTS DE L'ANALYSE : PERCEPTIONS DES INTERVENANTS	
CULTURELS.....	165

6.4	PORTÉE DE LA RECHERCHE.....	168
	ANNEXE I LISTE DES ORGANISMES.....	169
	ANNEXE II FORMULAIRE DE CONSENTEMENT.....	191
	ANNEXE III QUESTIONNAIRE	195
	BIBLIOGRAPHIE	205

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Intervenants d'organismes culturels ayant répondu au questionnaire	90
Tableau 2 : Organismes culturels sélectionnés et retenus pour la présente recherche	93
Tableau 3 : Ressources humaines des organismes culturels (N : 17).....	94
Tableau 4 : Tâches énumérées par les répondants.....	95
Tableau 5 : Regroupement des tâches effectuées par les employés d'organismes culturels	98
Tableau 6 : Cumul des fonctions des employés des organismes culturels (N : 17).....	99
Tableau 7 : Appel à des ressources externes pour certaines tâches de l'organisme (N : 17)	100
Tableau 8 : Rôle des organismes dans le développement local selon les répondants	102
Tableau 9 : Regroupement des rôles des organismes culturels	104
Tableau 10 : Principales activités et services offerts par l'organisme.....	105
Tableau 11 : Production d'activités ou d'événements récurrents (N : 17)	108
Tableau 12 : Réurrence des événements ou activités (N : 17).....	108
Tableau 13 : Production d'activités ou d'événements ponctuels (N : 17).....	109
Tableau 14 : Nature des activités ou événements ponctuels des 13 organismes.....	110
Tableau 15 : Implication de bénévoles dans les organismes culturels (N : 17).....	111
Tableau 16 : Publics cibles	113
Tableau 17 : Lieu des activités culturelles offertes par les organismes (N : 17).....	114
Tableau 18 : Outils de promotion spécifiques des organismes	116
Tableau 19 : Collaboration avec d'autres organismes culturels (N : 17)	117
Tableau 20 : Précisions données par les organismes culturels*	118
Tableau 21 : Collaboration avec des organismes culturels régionaux et nationaux (N : 17)	119
Tableau 22 : Activités et/ou événements se référant au territoire (N : 17).....	119
Tableau 23 : Reconnaissance de l'organisme (N : 17)	120

Tableau 24 : Chiffre d'affaire des organismes (N : 17)	121
Tableau 25 : Reconnaissance des organismes culturels par des paliers décisionnels (N : 17)	122
Tableau 26 : Budget de fonctionnement distinct des projets spécifiques (N : 17).....	123
Tableau 27 : Mode de financement des organismes (N : 17).....	124
Tableau 28 : Contraintes ou limites des organismes selon les répondants	126
Tableau 29 : Principaux défis des organismes culturels selon les répondants	128
Tableau 30 : Impacts ou retombées des organismes selon les répondants.....	129
Tableau 31 : Couverture d'événements par les médias (N : 17)	130
Tableau 32 : Événement ou activités culturels décrivant Carleton-sur-Mer selon les répondants (N : 17).....	135
Tableau 33 : Perceptions de certains répondants sur la question : en général, la population considère-t-elle que la culture doit occuper une place importante dans le développement de la localité?	136
Tableau 34 : Démarcation de Carleton-sur-Mer sur le plan culturel selon les répondants (N : 17)	139
Tableau 35 : Carleton-sur-Mer : pôle culturel de référence en Gaspésie selon les répondants (N : 17)	141
Tableau 36 : Perception du secteur culturel par les acteurs des autres localités (N : 17) ..	143
Tableau 37 : Utilité de la politique culturelle à Carleton-sur-Mer selon les répondants (N : 17)	146
Tableau 38 : Priorité accordée à la culture par la Ville à Carleton-sur-Mer selon les répondants (N : 17).....	147
Tableau 39 : Enjeux actuels ou à venir pour le milieu culturel selon les répondants	152

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Municipalité régionale de comté d'Avignon 55
Carte 2 : Aperçu de la Ville de Carleton-sur-Mer 55

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Caractéristiques selon l'âge pour les deux sexes	59
Figure 2 : Graphique du plus haut certificat, diplôme ou grade pour les deux sexes	60
Figure 3 : Graphique des activités pour les deux sexes	61
Figure 4 : Graphique des professions pour les deux sexes	61
Figure 5 : Graphique - Industrie pour les deux sexes	62
Figure 6 : Graphique du revenu en 2005 pour les deux sexes	62

CHAPITRE 1

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Quiconque pose les pieds à Carleton-sur-Mer ne peut rester insensible à la beauté des lieux. Sise entre la mer et la montagne, cette petite collectivité devient un lieu fort fréquenté par les villégiateurs dès la seconde moitié du XIX^e siècle. En 1884, un observateur du nom de Jean-Chrysostome Langelier écrit dans son *Esquisse de la Gaspésie* que « la grève est on ne peut plus belle, mieux adaptée pour prendre des bains de mer, les paysages environnants sont d'une beauté ravissante [...]. Si cette localité était plus connue, elle deviendrait en peu de temps la place d'eau la plus recherchée [...] de la province de Québec » (Langelier, 1884 : 18).

En l'espace d'un demi-siècle, entre 1960 et 2010, le visage de Carleton-sur-Mer a changé considérablement, au même titre que de nombreuses autres petites collectivités régionales qui tentent d'évoluer à l'ère de la mondialisation, au cœur de ce village global.

Sur le plan socio-économique, Carleton-sur-Mer, n'est plus l'ombre de ce qu'elle a déjà été. Pendant des décennies, la petite localité s'est développée grâce à l'abondance sur son territoire de ressources naturelles traditionnelles, dont celles associées à la pêche et à la forêt et, dans une autre mesure mais néanmoins non négligeable, à l'agriculture. L'époque pas si lointaine où un trafic maritime considérable s'observait sur la baie des Chaleurs par la présence de pêcheurs, de navigateurs et de caboteurs appartient désormais au passé. Autres temps, autres mœurs. Pour ce qui est de l'industrie forestière, elle a longtemps contribué au développement de la localité, particulièrement au cours du XX^e siècle, alors que des usines de sciage sont apparues un peu partout sur le territoire, à proximité des barachois qui servaient au transport naturel du bois.

Fréquentée depuis des temps immémoriaux par les Amérindiens micmacs, la baie des Chaleurs, qui fait partie du réseau des plus belles baies du monde¹, allait sans contredit

¹ Il est possible de consulter le site Internet de ce réseau au : <http://www.world-bays.com/fr/>

conditionner le peuplement, le développement et l'évolution de Carleton-sur-Mer. Des réfugiés acadiens fuyant la déportation acadienne orchestrée par les autorités britanniques à partir de 1755 ne décideront-ils pas, en 1767, de s'établir en permanence sur ce territoire qui leur rappelait leur ancienne Acadie?

Deux siècles plus tard, au tournant des années 1970, un premier moratoire sur la pêche commerciale au saumon, activité économique incontournable du lieu, provoque un bouleversement, voire une rupture dans le paysage socio-économique de Carleton-sur-Mer. À cette même période, la Gaspésie allait devoir faire l'apprentissage du sous-développement de son territoire causé par un ralentissement global de son économie, par l'exode et le vieillissement de sa population, par la fermeture de nombreux villages de son arrière-pays, sans oublier par la tentative de prise en charge de l'État de son développement.

En mars 2006, le taux de chômage en Gaspésie se fixe à 19,3%, soit le pourcentage le plus élevé au Québec. Quant au revenu personnel par habitant, il se situe à 19 346 \$, alors que celui de l'ensemble du Québec se chiffre à 28 595 \$². Depuis 1999, les trois principaux employeurs de la Gaspésie ont fermé leurs portes. Le bal débute à l'automne 1999 alors que la mine de cuivre de Murdochville entraîne la perte de 300 emplois. 300 autres travailleurs sont remerciés de leur service le 28 mars 2002 à la suite de l'annonce de la fermeture par la compagnie Noranda de la fonderie Mines Gaspé. Le 18 novembre 1999, l'usine Gaspésia de Chandler fermait ses portes à son tour forçant ainsi 600 personnes à souscrire à l'assurance emploi. Le coup fatal, et le plus récent, a eu lieu en août 2005 alors que la Smurfit-Stone de New Richmond occasionnait la perte de 295 emplois. Constat : les Gaspésiens, pas plus que les Carletonnais, ne peuvent plus compter uniquement sur les ressources traditionnelles pour les faire vivre. L'âge d'or des mines, des pêches et de la forêt ne fait plus partie de notre mémoire collective, ce qui force, encore une fois, une

² Source : Ces statistiques proviennent de l'Institut de la statistique du Québec.
http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_00/region_00.htm. Consulté le 12 mars 2006.

partie importante de la population active à émigrer vers les grands centres urbains pour trouver de l'emploi.

Malgré ces constatations, Carleton-sur-Mer se porte relativement bien, sa population n'étant pas en décroissance, mais plutôt assez stable, voire en légère augmentation, depuis la décennie 1970. Au niveau économique, l'éducation, le tourisme, la culture et les services sont venus assurer une diversification, une plus-value au tissu socio-économique de l'endroit. Les politiques de développement du gouvernement québécois encourageront les industries touristiques et culturelles, déjà bien implantées dans la communauté depuis un certain temps, à s'affirmer.

En cette deuxième moitié des années 1960, le Québec et ses régions font ainsi leur entrée dans le modernisme. Le clergé est remplacé par une bureaucratie qui veillera désormais à relancer le développement économique du Québec, à commencer par les régions périphériques, dites rurales, dont on souhaite urbaniser le développement par l'entremise de nouveaux concepts théoriques, dont celui de la théorie des pôles. L'État intervient ainsi dans toutes les sphères de la société.

En 1963, en pleine Révolution tranquille, le gouvernement libéral de Jean Lesage met sur pied le Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ). Yves Frenette et Marc Desjardins nous rappellent dans *Histoire de la Gaspésie* (1999 : 656-657) que le BAEQ « a la noble mission d'atténuer, sinon de faire disparaître, les disparités socio-économiques entre l'Est du Québec et le reste de la province par une mise en valeur rationnelle de l'espace ». Le BAEQ souhaite mettre l'Est du Québec à la même heure que les grands centres de la province. Pour ce faire, on compte créer des centres urbains et des centres à vocations spécifiques. Selon Clermont Dugas, le BAEQ propose l'implantation de trois pôles touristiques localisés à Mont Saint-Pierre, Percé et Carleton. La vocation touristique de Carleton, après un siècle d'activités en ce domaine, est dorénavant reconnue et encouragée par le palier provincial. Les subventions de l'État permettent entre autres la construction du camping (1969), de la piscine municipale (1970) et de la route panoramique (1971).

Durant les années 1960, l'État québécois a contribué à établir un lien puissant entre l'identité québécoise et la culture. Puis, quelques décennies ont passé. À l'aube du XXI^e siècle, le Québec emboîte le pas à de nombreux autres pays occidentaux préoccupés de calmer les craintes d'une mondialisation culturelle. Le Québec s'est donc tourné vers les réalités culturelles des collectivités locales en encourageant les villes et villages de la province à adopter des politiques culturelles municipales, assurant ainsi une certaine forme de transmission de la culture.

Alors que le tourisme est de plus en plus présent dans l'économie de la localité, le secteur de la culture tendra également à prendre le relais des ressources naturelles qui, jadis, assuraient le développement du lieu. Débutant au cours de la décennie 1960, mais connaissant son apogée au milieu des années 1970, le Québec entre dans une période où l'émergence des régions périphériques et le rayonnement d'un sentiment régionaliste sont observables (Harvey, 2002 : 136). Cette remarque est d'autant valable pour la Gaspésie, globalement parlant, que pour Carleton-sur-Mer, localement parlant. Dans ce même contexte, les régions périphériques, notamment la Gaspésie, et plus particulièrement encore, la ville de Carleton-sur-Mer, ne font pas exception à la règle en effectuant un virage par le développement d'institutions et d'activités spécifiques dans le secteur culturel.

Au cours de la décennie 1970, un intérêt grandissant pour le développement culturel prend naissance au sein de la localité. À la décennie suivante, on assiste à l'avènement d'organismes et d'activités culturels à Carleton-sur-Mer, de sorte que l'on peut même parler d'une explosion de créativité et de pratiques culturelles dans cette localité gaspésienne. Tour à tour, apparaissent à Carleton-sur-Mer durant la décennie 1970-1980 un musée amateur, la Société gaspésienne des arts, le Comité de développement culturel, la Galerie du Vieux Couvent, la troupe de théâtre semi-professionnel *Le Clan Destin* et la bibliothèque municipale. À l'intérieur de quatre décennies, la ville de Carleton-sur-Mer s'est dotée d'infrastructures et d'activités pour développer le secteur culturel et mettre en valeur sa propre culture.

La fondation du Comité de développement culturel de Carleton (CODEC) en 1978 (Landry et Lavoie, 1996 : 186) permet l'avènement de différents événements et organismes culturels tels que Les productions À tour de rôle, Le Clan destin, Maximum 90, Maximum Blues, le Centre d'artistes Vaste et Vague, la bibliothèque municipale, l'Écomusée Tracadièche, etc.

Ce dynamisme et cette vitalité culturels et les besoins grandissants des organismes culturels donnent naissance au projet de construction du centre de production et de diffusion culturelles de Carleton : le Quai des arts. Le complexe culturel ouvre ses portes au mois d'avril 2003, symbole de la vitalité culturelle de Carleton-sur-Mer. Situé entre la polyvalente, l'église et le Centre d'études collégiales de la Baie des Chaleurs, ce lieu devient un pôle d'attraction pour la communauté locale et pour les visiteurs.

L'avènement du XXI^e siècle a provoqué une effervescence sans précédent à bien des niveaux. De nouveaux enjeux apparaissent sur la place publique, dont la rupture des rapports entre la métropole et les petites collectivités régionales. Dans le cas de la Gaspésie, nous sommes contraints de reconnaître l'échec des politiques de développement des années antérieures fondées exclusivement sur des considérations économiques afin d'amener les petites collectivités régionales à l'heure des grands centres. Désormais, des questions ou des enjeux qui étaient analysés sous la loupe du politique et de l'économique sont davantage observés sous la lunette culturelle. L'uniformisation du monde est devenue un objet d'inquiétude.

Roland Arpin, dans son ouvrage *Territoires culturels* (2002 : 54), résume bien la situation :

Le développement d'une société de la connaissance, la valeur incalculable de l'intelligence, la lutte pour la conservation des cerveaux, la multiplication exponentielle des connaissances dans une société qui aura de moins en moins besoin de produits et de plus en plus besoin de biens qui véhiculent des valeurs, des idées et du sens commun, sont des situations nouvelles.

Lors des états généraux du monde rural, tenus en février 1991, l'éminent sociologue Fernand Dumont a livré un message qui nous interpelle au plus haut point : « Pour sauver les régions rurales, tant sur le plan de l'économie que sur celui de la politique, il faut commencer par le développement culturel de ces régions ». Dans le même ordre d'idée, Dumont poursuivait sur sa lancée en déclarant que « la première condition pour une décentralisation véritable n'est pas d'abord de l'ordre de l'organisation ou de l'administration ; elle relève de la culture³ ».

Une décennie après le décès de Fernand Dumont, une chose nous apparaît incontestable : la Gaspésie redessine actuellement son avenir. La population gaspésienne ne peut plus compter uniquement sur les ressources naturelles traditionnelles pour la faire vivre. Et si la Gaspésie n'était plus une « région ressources »? Chose certaine, l'économie gaspésienne est en transition. Dans l'édition du samedi 8 et dimanche 9 octobre 2005 du quotidien *Le Devoir*, la journaliste Monique Durand (2005 : A1) est également d'avis que la Gaspésie est face à des chemins nouveaux, allant même jusqu'à titrer son article : « La Gaspésie redessine son avenir : la culture prend le relais ».

La culture est-elle sur le point de prendre le relais du développement en Gaspésie ? Sommes-nous véritablement à la veille de donner raison aux paroles et à la pensée de Fernand Dumont et de ses héritiers ? Il est peut-être prématuré de l'affirmer. Cependant, certains secteurs ou certaines localités de la Gaspésie s'en rapprochent considérablement.

Ce mémoire comprend quatre chapitres. Le premier précise la problématique et la méthodologie de la présente recherche par un survol de la position du problème et des intentions de recherche abordées dans ce mémoire, tout en posant notre regard sur les théories et constats de base qui servent de piliers à la réflexion sur la relation entre culture, territoire et développement local. Les questions et hypothèses de recherche ainsi que la méthodologie proposée dans cette recherche sont également exposées dans ce premier

³ Ces deux citations ont été prononcées par Fernand Dumont dans le cadre des États généraux du monde rural, tenus les 3, 4 et 5 février 1991.

chapitre. Le deuxième chapitre présente le lieu de cette étude de cas qu'est la localité de Carleton-sur-Mer : portrait sociodémographique, repères historiques, culture en Gaspésie versus culture à Carleton-sur-Mer seront exposés au lecteur. Quant au chapitre trois, il laisse place à l'analyse des résultats des entrevues effectuées auprès de répondants d'organismes culturels basés à Carleton-sur-Mer. Ce chapitre traite des aspects sociographiques des organismes culturels. Enfin, le chapitre quatre concerne la perception et les attentes des répondants culturels sur des questions touchant aux perspectives suivantes : Carleton-sur-Mer et la culture, la culture et le développement local et l'avenir culturel de Carleton-sur-Mer. La conclusion revient sur les concepts et le cadre conceptuel selon le cas analysé et discuté dans ce mémoire.

CHAPITRE 2

PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Ce chapitre précise la problématique ainsi que la méthodologie proposée tout au long de cette recherche. Premièrement, nous établirons la position du problème abordé, en plus de préciser nos intentions de recherche.

Ensuite, nous examinerons les concepts visant à déterminer la relation pouvant exister entre l'environnement culturel de Carleton-sur-Mer et l'émergence d'une forme de développement territorial à l'échelle locale. Nous nous questionnons particulièrement sur la relation entre les concepts de dynamique culturelle, de territoire et de développement local. Nous cherchons à connaître les déterminants qui caractérisent l'environnement culturel de Carleton-sur-Mer. Nous ferons appel à des auteurs qui ont réfléchi abondamment sur ces questions.

Par la suite, nous passerons à la section des questions et des hypothèses de recherche, section qui servira à mieux cerner les questionnements que nous avons relativement à l'environnement culturel d'une petite collectivité régionale, pour ensuite terminer avec une proposition de méthodologie de recherche.

2.1 POSITION DU PROBLÈME

La position du problème nous permettra d'établir, dans un premier temps, l'état de situation qui prévaut actuellement à Carleton-sur-Mer. Nous tenterons de positionner brièvement la localité de Carleton-sur-Mer dans sa région administrative qu'est la Gaspésie

ainsi que dans sa province, le Québec, le but étant de nous diriger vers le leitmotiv de notre recherche qui porte sur l'environnement culturel de Carleton-sur-Mer. Par la suite, nous jetterons un regard sur l'état de la recherche actuel de la culture en région, pour terminer sur la pertinence sociale et scientifique d'une telle recherche.

2.1.1 État de la situation

La ville de Carleton-sur-Mer constitue une petite collectivité régionale située dans la baie des Chaleurs, en Gaspésie. Fondée par des familles de réfugiés acadiens en 1767, Carleton-sur-Mer, dit Tracadie, voit s'implanter graduellement sur son territoire la culture acadienne par l'entremise notamment de la langue et des accents colorés, de la culture religieuse, du patrimoine bâti et du patrimoine maritime.

Arrivés sur cette terre de refuge, les Acadiens poursuivent leurs activités, s'adonnant à la pêche et cultivant la terre. Des marchands s'installent également devant le développement du secteur forestier et de la pêche commerciale au saumon. Pêcheurs, navigateurs et marchands font de la baie des Chaleurs leur route où un achalandage constant est observable. Des métiers spécialisés font leur apparition dans le paysage de Carleton-sur-Mer. Une prospérité certaine se remarque dans la petite collectivité, de sorte qu'une bourgeoisie provenant des grands centres se met à fréquenter le lieu dès les années 1850. En plus d'accueillir ses premiers touristes, Carleton-sur-Mer reçoit ses premiers instituteurs et institutrices, faisant de l'éducation l'une des vocations de l'endroit.

Plus récemment, l'environnement culturel de Carleton-sur-Mer s'est implanté, structuré, puis développé au point où ce secteur représente l'une des forces du milieu par sa progression constante au cours des quarante dernières années. L'ouverture d'un cinéma en 1946, la fondation d'une troupe de théâtre amateur en 1958 et la tenue des Fêtes du saumon durant la saison estivale au cours des années 1960 constituent les premiers balbutiements d'activités et d'événements à caractère culturel à Carleton-sur-Mer. La

fondation de la Société gaspésienne des arts, en 1970, et du Comité de développement culturel, en 1978, viendront poser les jalons du développement culturel que connaîtra la localité au cours des décennies suivantes.

En ce début de XXI^e siècle, Carleton-sur-Mer fait partie intégrante de la Municipalité régionale de Comté d'Avignon et de la région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Principale ville de sa MRC, Carleton-sur-Mer constitue la 4^e ville en importance sur le plan démographique de la Gaspésie. Les perspectives démographiques d'ici 2031 démontrent que seule la MRC d'Avignon devrait connaître une croissance estimée à 12,1 %, alors que les MRC Bonaventure, Rocher-Percé, Côte de Gaspé et Haute-Gaspésie devraient enregistrer des baisses respectives de 0,6 %, 8 %, 7,7 % et 4,7 %⁴. Pendant cette même période, le Québec devrait connaître une augmentation de sa population de 15,8 %.

Bien que les secteurs de la pêche et de l'industrie forestière procurent encore la majorité des emplois à la population gaspésienne, il demeure que l'âge d'or de ces industries traditionnelles fait référence au passé. La région subit les foudres d'une crise économique et sociale aux apparences quasi-perpétuelles. Carol Saucier (2001 : 104) parle de « déstructuration des piliers économiques traditionnels de l'économie régionale », ce qui provoque un taux de chômage continuellement à la hausse et « laisse les communautés touchées dans un état de dépendance et de pauvreté accrue » (2001 : 104). Comme le dit si bien André Joyal (2001 : 96) : « Malgré la mise en place surtout depuis la fin des années 1980 de divers outils de développement et malgré l'expérience acquise en matière de développement local au Québec comme ailleurs, la Gaspésie a du mal à faire son entrée dans le XXI^e siècle ».

Le retrait graduel de l'État-providence au terme de la décennie 1970 amène son lot d'incertitudes, notamment la transformation accélérée de nos sociétés et le rôle de l'État

⁴ Source : Institut de la statistique du Québec : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_11/region_11_00.htm. Consulté le 8 décembre 2010.

qui, lui, se met graduellement en mode « accompagnateur » plutôt qu'en mode « intervenant ». Dans les années 1980-1990, la vision du développement régional change pour s'appuyer sur les principes de la décentralisation et de la concertation des acteurs socio-économiques (Tardif, Klein et Lévesque, 2001 : 150). L'essence du développement local repose sur la nécessité d'une bonne organisation des relations entre les acteurs au niveau local.

Saucier (2001 : 105) nous dit : « Alors, pourquoi ne pas faire autrement les choses? Pourquoi ne pas envisager des pratiques alternatives et solidaires de développement? ».

Parallèlement à ce constat, le rôle de la culture dans le système économique actuel profite d'une reconnaissance en forte progression. Les initiatives culturelles observées en région occupent une place de plus en plus significative et deviennent des moyens et des conditions du développement territorial. Les initiatives culturelles en périphérie des grands centres deviennent un élément stratégique de développement local. Lentement mais sûrement, la culture devient un nouvel enjeu, voire une nouvelle alternative pour le développement local (Grefte, 2005 : 21).

Certes, la reconnaissance de ces effets doit être nuancée par le fait que tous les territoires n'en sont pas au même point, au même moment. Comme ils n'évoluent pas de la même manière et au même rythme, ils profitent de ces effets de façon aléatoire. Ce qu'il importe de reconnaître, en premier lieu, c'est la fonction sociale de la culture, son côté rassembleur et le rôle essentiel qu'elle joue dans une société comme la nôtre : une société en devenir ou une société menacée de disparaître.

Grefte (2005 : 9) poursuit en mentionnant que « l'importance de la contribution des activités culturelles au développement dépendra de leur capacité à y faire émerger et à y disséminer des valeurs et des références encourageant ses acteurs individuels ou collectifs à se donner un avenir, définir de nouveaux projets, se coordonner à l'intérieur de démarches contre aléatoires ». Au cours des deux dernières décennies, des territoires qui ont perdu leurs activités motrices à la suite de bouleversements de nature énergétique, technologique

et économique ont suscité la mobilisation de leurs ressources culturelles pour explorer de nouvelles trajectoires de développement.

Une interrelation apparaît donc entre les concepts de culture, de territoire et de développement local. Cette interrelation nous semble observable dans la localité de Carleton-sur-Mer, située au cœur de la baie des Chaleurs, en Gaspésie. Alors que cette région éloignée des grands centres tend de plus en plus à se démarquer des pôles urbains sur le plan des initiatives et des manifestations culturelles, l'étude du cas de la petite localité régionale de Carleton-sur-Mer nous interpelle particulièrement.

Chose certaine, l'accroissement notable des activités culturelles - développées à la fois par l'action des autorités publiques et par la demande croissante des citoyens - au sein de petites collectivités régionales est matière à questionnement.

2.1.2 État de la recherche

Loin de nous de vouloir affirmer que l'état de recherche sur les dynamiques culturelles en région se caractérise par un vide absolu, bien au contraire. Comme nous le verrons, des chercheurs se sont consacrés à ce phénomène qu'est la culture en région, ce qui témoigne de l'intérêt que nous devons porter à ce « nouveau » champ de recherche. Cependant, il nous faut constater l'absence de recherche de la culture en région, en comparaison avec d'autres domaines d'études tels que l'histoire régionale, l'économie, les perspectives démographiques, etc. Il demeure que la recherche portant sur l'environnement culturel de petites collectivités régionales n'est pas aussi fouillée qu'elle devrait l'être. Certes, des portraits globaux sur l'état de la culture en Gaspésie ont déjà été produits dans le passé, mais les exemples concernant des localités spécifiques en région et leur relation avec la dimension culturelle ne sont pas légions, ce qui nous laisse croire que l'état de recherche sur cette question ne peut être qu'améliorée par la présentation de cette étude de cas sur la culture à Carleton-sur-Mer.

2.1.3 La pertinence sociale

À l'automne 2003, le Conseil de la culture de la Gaspésie publiait le *Portrait des organisations culturelles de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*. Ce document visait à offrir aux décideurs une meilleure connaissance du milieu culturel de la région et d'obtenir un portrait des organisations culturelles de la région et d'en effectuer le premier recensement officiel. Bien qu'il y ait toujours place à amélioration, ce portrait révélait, à partir des données obtenues par les organismes culturels de la région, que le secteur culturel constitue le quatrième secteur d'emploi en importance en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. De plus, ce portrait nous informait de l'apport considérable de la culture à l'économie régionale et qu'une vague de développement est perceptible en ce domaine par la fondation de nombreux organismes culturels entre 1997 et 2000. Cependant, le portrait révèle également qu'il y a beaucoup d'organismes de petites tailles dans la région, qu'il y a des besoins qui sont difficiles à combler sur le plan des ressources humaines, que les ressources bénévoles compensent le manque de ressources salariées et que les contraintes budgétaires font partie de la réalité de ce secteur.

Dans son édition du samedi 8 et dimanche 9 septembre 2005, le quotidien *Le Devoir* titre en première page : *La Gaspésie fait face à des chemins nouveaux : la culture prend le relais*. La journaliste note que la Gaspésie doit diversifier son économie à la suite de fermeture d'usines dans le secteur économique traditionnel. Enfin, en décembre 2006, la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine publiait le *Plan stratégique de développement du secteur culturel et des communications*. Dans ce diagnostic régional, nous pouvons y lire que « [la région] se distingue par une vie culturelle dynamique et génératrice de développement économique. À travers ses créateurs et ses artisans, son patrimoine unique et ses paysages naturels et humanisés exceptionnels, s'exprime une identité collective forgée par une population aux origines ethniques variées et par une histoire singulière » (2006 : 6).

La localité de Carleton-sur-Mer étant identifiée par les décideurs locaux et régionaux comme étant un milieu attractif sur le plan culturel, nous ne pouvons que constater la pertinence de cette recherche qui pourra certainement répondre aux préoccupations des intervenants culturels non seulement de la localité, mais également de la région, ainsi qu'aux décideurs concernés par ce projet de recherche qui souhaite mettre à jour l'interrelation entre la culture, le territoire et le développement local à travers les organismes et les intervenants culturels.

2.1.4 La pertinence scientifique

Au Québec, de plus en plus de chercheurs consacrent temps et énergie pour définir les impacts et les retombées socio-économiques du secteur culturel dans un milieu donné. Plus spécifiquement encore, des chercheurs s'adonnent à expliquer le phénomène relativement récent de la présence de la sphère culturelle dans les régions dites éloignées des grands centres. Pourtant, il y a encore peu d'articles, de monographies ou de recherches disponibles concernant les déterminants qui caractérisent l'environnement culturel de petites collectivités régionales. À ce chapitre, devant l'intérêt de nombreux chercheurs, nous sommes d'avis que la présente recherche contribuera à l'avancement des connaissances sur le sujet, en insistant sur la dynamique observable entre le secteur culturel, le territoire et le développement d'une localité située en région.

2.2 LES INTENTIONS DE RECHERCHE

Les intentions de recherche nous permettront de bien cerner les objectifs que nous nous sommes fixés au départ dans cette étude de cas. De plus, elles révéleront les retombées potentielles pouvant ressortir dans le cadre d'un tel projet de recherche.

2.2.1 Les objectifs de la recherche

La recherche vise à documenter le rôle et l'importance de la contribution d'organismes à caractère culturel produisant des activités ou des événements touchant le secteur culturel sur le territoire de la ville Carleton-sur-Mer. L'objectif global de la recherche consiste à analyser l'apport de différents organismes culturels dans le développement local d'une petite collectivité régionale comme celle de Carleton-sur-Mer. Ce projet de recherche réalisé dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en développement régional poursuit trois objectifs principaux, soit : dresser un portrait des organismes culturels œuvrant à Carleton-sur-Mer, documenter le rôle, les activités réalisées et les services offerts des organismes culturels à Carleton-sur-Mer, et enfin, documenter les perspectives et les attentes des principaux intervenants du secteur culturel de Carleton-sur-Mer.

2.2.2 Les retombées potentielles

Par cette recherche portant sur l'environnement culturel d'une petite collectivité régionale, nous espérons documenter le pouvoir d'attraction et de cohésion que constitue le secteur culturel à Carleton-sur-Mer ainsi que les effets de l'action culturelle sur le développement local. De plus, la relation action culturelle et développement local ne va pas toujours de soi pour les acteurs d'une communauté ou d'une région. Ce mémoire contribuera peut-être à changer la perception de certains acteurs et servira peut-être de guide aux élus municipaux d'aujourd'hui et de demain sur le potentiel du secteur culturel au sein des collectivités régionales comme la Gaspésie.

Enfin, nous souhaitons que ce mémoire puisse également servir de balise pour les organismes et les acteurs culturels en région. Comme nous le verrons, faire de la culture en région n'est pas toujours chose aisée : des obstacles, des difficultés, des défis et des enjeux de taille font continuellement partie du paysage. Cette recherche permettra sans doute aux

organismes et aux intervenants culturels de se concerter davantage, de partager, d'échanger sur des problématiques communes, le tout dans le souci d'améliorer l'organisation de l'action culturelle à l'échelle locale au quotidien.

2.3 CONCEPTS ET CADRE CONCEPTUEL

Ce chapitre précise des concepts visant à établir des maillages, voire une imbrication, entre les concepts de culture, de territoire et de développement local. Nous nous questionnons plus particulièrement sur la culture comme levier de développement économique et socioculturel d'un territoire.

Ce chapitre met en lumière quelques concepts qui permettent d'entrevoir la relation entre les concepts de culture, de territoire et de développement local. Il sera donc question d'auteurs qui se sont penchés sur la question de la relation entre culture et développement local, entre développement local et territoire et entre culture et territoire, le tout se situant dans un contexte régional, plus particulièrement dans une région éloignée des grands centres urbains.

2.3.1 La culture comme levier de développement territorial

Dans leur ouvrage consacré à la culture en région, *La nouvelle culture régionale*, les sociologues Fernand Harvey et Andrée Fortin (1995 : 13) confirment l'intérêt que nous devrions porter à l'étude de la culture en région :

Le monde dans lequel nous vivons se caractérise par le développement des échanges internationaux et par la lutte des cultures nationales pour s'affirmer ou survivre. Introduire un échelon régional pour l'observation des pratiques culturelles pourrait sembler peu pertinent, surtout sous l'angle de l'innovation et

de l'institutionnalisation, deux notions qui font référence à des pratiques culturelles que l'on retrouve plutôt à l'échelle des nations ou des métropoles culturelles. Or, l'observation de l'activité culturelle en région tend à montrer que nous sommes en présence, depuis deux décennies en particulier, d'un bouleversement assez important, en ce qui concerne la création et la diffusion culturelles.

Les auteurs poursuivent en affirmant que diverses pratiques culturelles sont observables en région et que ces mêmes pratiques ont pris leur distance avec la culture dite traditionnelle, celle issue du clergé ou provenant des grandes métropoles, de sorte que la région ne se résume plus à un simple transmetteur culturel, mais à un acteur « susceptible d'être un milieu d'innovation culturelle » (Harvey et Fortin, 1995 : 14). Harvey et Fortin (1995 : 16) s'interrogent sur ce phénomène qu'est la culture en région : « Comment expliquer que ces deux tendances se soient modifiées et qu'on ait pu observer, depuis les années 1970, divers courants culturels novateurs en provenance des régions? » (Harvey et Fortin, 1995 : 1). Le cas de Carleton-sur-Mer nous intéresse particulièrement, dans la mesure où le vent de modernité qui souffle sur tout le Québec à partir de la décennie 1960 provoquera, au fil des ans, l'avènement d'un développement culturel au sein des régions.

Pourquoi donc étudier la culture en région? D'abord, Harvey confirme la pertinence de cet intérêt étant donné « les profonds changements survenus dans la vie culturelle à la faveur du développement de nouvelles institutions et infrastructures depuis les années 1970 » (2002 : 145). Certains fruits de la révolution tranquille ont donc pu être récoltés par les régions périphériques puisque cette ère de réformes a poussé le Québec et ses régions dans la modernité, pour ne pas dire la postmodernité. Dans ce contexte, des politiques de décentralisation, voire de régionalisation, se sont imposées au Québec afin d'accroître l'autonomisation du palier régional. L'une de ces politiques a été initiée par le ministère de la Culture et des Communications par l'entremise du Livre vert du ministre Jean-Paul L'Allier qui a permis l'adoption, en 1978, de la *Politique québécoise sur le développement culturel* (Harvey, 2002 : 145-147).

Des chercheurs reconnaissent maintenant - ou ont fait reconnaître - que l'innovation en matière de culture peut être considérée au même titre que l'innovation technologique, économique, sociale ou politique. L'innovation culturelle, comme toute forme d'innovation d'ailleurs, impliquerait la notion de créativité, et ce, peu importe la forme sous laquelle elle se présente. Par conséquent, elle représente un « processus non linéaire complexe qui suppose l'action réciproque de plusieurs facteurs socioéconomiques et socioculturels. Elle exige la collaboration des collectivités, des réseaux et des institutions du domaine » (Ministère du patrimoine canadien, 2002 : 2).

Le sociologue Jean-Marc Fontan (2005) soutient quant à lui que « l'innovation culturelle constitue le niveau intégrateur ou régulateur à partir duquel l'imaginaire sociétal est mis à contribution pour penser le cadre justificatif et normatif des rationalités de l'action ». L'innovation culturelle possède donc un caractère concret. Elle implique un changement qui vient répondre à un besoin d'amélioration et qui permet d'enrichir une communauté et d'améliorer les conditions de vie des personnes qui y évoluent.

Quant à Fernand Harvey et à Andrée Fortin, ils considèrent que l'innovation culturelle s'est fortement manifestée au sein des petites collectivités régionales au cours de la dernière décennie. Ils font même référence à une « explosion de pratiques novatrices en région » (1995 : 16) où le caractère des événements, des manifestations et des projets culturels s'inspire d'une toute nouvelle dynamique faisant place à des éléments de créativité : l'innovation culturelle. Ce phénomène est-il observable dans la petite collectivité régionale de Carleton-sur-Mer?

Xavier Greffe constate pour sa part dans tous les pays occidentaux « une tendance à la métropolisation des activités culturelles, qu'il s'agisse de la production ou de la consommation, et à leur concentration dans les grandes villes⁵ ». Il ajoute que « la même

⁵ Cette citation provient du *Rapport d'information fait au nom de la Délégation à l'aménagement et au développement durable du territoire sur l'action culturelle diffuse, instrument de développement des territoires*. Enregistré à la Présidence de l'assemblée nationale de France, le 7 juin 2006, p. 91.

observation vaut pour les pratiques culturelles, qui ne progressent qu'en milieu urbain⁶ ». Malgré ces affirmations, Greffe ajoute que pour la première fois en vingt ans, les pratiques culturelles tendent à s'implanter et à progresser loin des grands centres.

En lien avec les propositions de Xavier Greffe, cette documentation tend à démontrer que le développement culturel ne « peut plus être considéré comme une chose à part, un luxe ou une « cerise sur le gâteau », mais bien comme un déclencheur ou un accélérateur, voir un moteur du développement économique et social⁷ ». Ainsi, une vie culturelle dynamique pourrait influencer positivement l'implantation d'entreprises, attirer de nouveaux résidents ou inciter les citoyennes et les citoyens d'une localité à y demeurer. Qu'en est-il du rapport entre culture et communauté à Carleton-sur-Mer? Quel est le rôle joué ou perçu par les institutions locales et le support qu'elles accordent à la culture?

Ces facteurs identifiés par Greffe font référence à la capacité d'un milieu à innover; celles-ci rejoignent les aptitudes des acteurs d'un territoire à produire leur développement. Désormais, l'approche territoriale qui se développe repose sur la notion de milieu, notion qui stipule qu'une autre logique de développement est envisageable, soit celle émanant des territoires⁸. Jean-Pierre Saez poursuit en ce sens :

La culture est bien un élément du développement durable des territoires. C'en est même un élément fondamental, car c'est à la fois un élément d'attractivité, de rayonnement, d'identité et de lien social. C'est aussi un élément de développement économique, même s'il faut prendre garde à ne pas nourrir de faux espoirs : les effets sont difficiles à mesurer, et les interactions parfois très complexes. Ensuite, le dynamisme culturel d'un territoire participe du dynamisme général de celui-ci et de la « mise en mouvement » de la population : plus celle-ci est associée aux

⁶ *Idem.*

⁷ Cette citation provient de l'avis no. 07-07 intitulé *Culture et développement local : mariage du cœur et de la raison*. Publié par le Conseil économique et social d'Alsace, octobre 2007, p. 5.

⁸ Ce concept est amené par Bernard Vachon dans le cadre d'une conférence intitulée *Développement régional et dynamique territoriale*, présentée dans le cadre du Colloque de l'Association des économistes du Québec, à Québec, le 22 mars 2002.

projets, plus le « vivre-ensemble » et le sentiment de bien-être collectif se renforcent⁹.

Roland Arpin, dans son livre *Territoires culturels*, rejoint ses propos, nous amenant vers la piste du dynamisme culturel comme élément pouvant contribuer à l'amélioration de notre qualité de vie. Est-ce le cas à Carleton-sur-Mer? Arpin (2002 : 9) indique que:

La culture peut se résumer à travers quelques verbes forts : inventer, créer, communiquer, faire, rêver, et plus encore, car elle a pour fonction de faire découvrir une certaine manière de lire la vie, le monde qui nous entoure, les grands changements qui sont à nos portes. Elle est essentiellement une question de qualité de vie, une valeur civilisatrice qui commande que l'État en fasse une de ses priorités et que la société civile la traite avec tout le respect que commandent les valeurs impérissables.

Autant Fernand Harvey et Andrée Fortin que Xavier Greffe conçoivent que depuis le milieu des années 1970, une nouvelle dynamique culturelle est observable dans les régions, tant au Québec qu'en Europe. En l'espace de quelques décennies, la vie culturelle régionale est littéralement passée d'un extrême à l'autre, c'est-à-dire d'une région où les pratiques culturelles « se sont généralement appuyées sur des valeurs traditionnelles ou sur des valeurs liées à une modernité artistique exogène au milieu, en provenance des métropoles culturelles » (Harvey et Fortin, 1995 : 15), à une région faisant preuve d'innovation culturelle par « l'explosion de pratiques novatrices » (1995 : 16).

À ce propos, Harvey note que « si les intervenants culturels en région sont multiples, on peut également constater que l'offre culturelle est variée, malgré un public relativement limité durant la saison régulière » (2007 : 70). En l'espace d'une trentaine d'années, l'évolution des pratiques culturelles en région s'est effectuée à un rythme soutenu pour

⁹ Cette citation provient du *Rapport d'information* fait au nom de la Délégation à l'aménagement et au développement durable du territoire sur l'action culturelle diffuse, instrument de développement des territoires. Enregistré à la Présidence de l'assemblée nationale de France, le 7 juin 2006, p. 96.

laisser place à une « nouvelle culture régionale », pour reprendre l'expression de Fernand Harvey et Andrée Fortin. Ils admettent d'ailleurs que (1995 : 12) :

Différents facteurs, dont les technologies de communication récentes alliées à une nouvelle conscience de la territorialité, ont contribué à l'émergence des régions comme milieux de création et de diffusion culturelles. Il en a résulté la fin de l'ancien continuum « régional-national-international » et son remplacement par une relation triangulaire où le « régional » peut entrer en contact directement avec l'« international » sans la médiation du « national ».

Bien que la totalité des pratiques culturelles en région n'ait pas pour objectif de rayonner sur la scène nationale ou internationale, il n'en demeure pas moins que les différentes régions du Québec peuvent désormais se donner « une image culturelle de marque identifiable à l'extérieur » (Harvey et Fortin, 1995 : 20).

Par ailleurs, le portrait démographique de la Gaspésie, en décroissance depuis la décennie 1970, et la répartition de la population de la région sur un vaste territoire, constituent sans doute des facteurs nuisibles à la consolidation de cette dynamique culturelle régionale, sans oublier la rupture de la région avec ses piliers économiques dits traditionnels que sont la pêche, les mines et la forêt. Selon Harvey et Fortin (1995 : 19) :

Cette situation favorise la multiplicité des rôles pour un même acteur, de même que la mobilisation des réseaux communautaires et l'alliance entre les acteurs culturels. On trouve là une dynamique propre aux milieux culturels régionaux, laquelle favorise des productions interdisciplinaires dans bien des cas.

Au Québec et en région, la situation a d'ailleurs changé considérablement en quelques décennies. Dans les années 1970, les élus s'impliquaient très timidement, voire pas du tout, dans l'activité culturelle et ils n'étaient pas très réceptifs aux arguments disant que la culture pouvait représenter un levier, un atout pour le développement local. Qu'en

est-il aujourd'hui, particulièrement en région, où de nouvelles dynamiques culturelles se sont développées au cours des quatre dernières décennies?

Quelles sont les spécificités de la vie culturelle en région? Andrée Fortin (2008 : 2-3) soutient que celle-ci aurait un caractère particulier. Selon elle, en région, la vie culturelle, étant donné la petite taille du milieu culturel, ne peut prendre forme sans une mobilisation communautaire, sans la participation active de la population :

Sont ainsi mobilisés non seulement les individus, à titre d'artistes professionnels ou amateurs, de public, de bénévoles, mais aussi les divers organismes locaux : municipalité, établissement d'enseignement (commission scolaire, cégep ou université), chambre de commerce, caisses pop, médias locaux, association touristique (ATR), etc. Cela prend parfois les allures d'une véritable « corvée », à tout le moins d'une coalition. Les acteurs régionaux sont en effet nombreux à s'intéresser directement ou indirectement à la culture.

À ce propos, Harvey et Fortin indiquent aussi (1995 : 19) que la culture en région s'articule de manière particulière par rapport à celle propre aux grands centres. D'une part, en région, la culture ne se manifesterait pas uniquement par et pour les artistes, bien au contraire. En région, nous assistons à la mobilisation de différents acteurs, à commencer par les agents culturels, mais il y aurait également mobilisation d'intervenants « sans liens directs avec le milieu de la création proprement dit, notamment les institutions scolaires, municipales et régionales » (Harvey et Fortin, 1995 : 19). Est-ce le cas à Carleton-sur-Mer?

Fortin poursuit en affirmant que sans appui institutionnel, l'organisation de manifestations culturelles en région est impensable. La sociologue mentionne également différents outils, tels que les politiques culturelles locales ou régionales et les ententes culturelles, « alors que leur adoption ainsi que leur mise en œuvre permettent de minimiser les aléas dus aux changements d'élus municipaux » (2008 : 3).

2.3.2 Le territoire comme espace culturel de développement

Depuis une quinzaine d'années, tout laisse croire que l'organisation territoriale se caractérise par la « présence systématique d'une dimension culturelle au cœur de la dynamique territoriale » (Kahn, 2007 : 2). De plus en plus, les voies traditionnelles du développement tendent à s'éloigner des sentiers néoclassiques, laissant place à une culture du développement, c'est-à-dire à une forme de développement encourageant une organisation territoriale qui ne repose pas strictement sur des critères et des performances économiques. À ce propos, Xavier Greffe (1984 : XIV) mentionne que : « L'animation ou la reconstitution d'un tissu géographique ne peut se faire en l'absence d'une dimension culturelle, d'un projet mobilisant des ressources locales et s'appuyant sur des savoir-faire, des traditions, des expériences ».

À partir des années 1980, la gestion des territoires se complexifie de façon substantielle. Par exemple, nous assistons au désengagement de l'État à plusieurs niveaux, ce dernier décentralisant son autorité et repositionnant ses interventions concernant l'espace public. Le territoire apparaîtra désormais comme un champ d'intérêt pour une multitude d'acteurs qui verra le territoire se décliner non seulement à l'échelle nationale, mais également à l'échelle locale et régionale. « D'une portion d'espace terrestre administrée par une autorité, le territoire devient aussi un espace fonctionnel, socialisé, approprié¹⁰ ».

Le territoire traduirait un mode de découpage et de contrôle de l'espace garantissant la spécificité et la permanence et la reproduction des groupes qui l'occupent. C'est la dimension politique, le caractère original ou volontaire de sa création. Bellali (2007 : 5) mentionne à ce propos que « le territoire consiste donc en un espace défini, avec des frontières, où des logiques d'organisation construisent les ressources de développement. La place de la culture est centrale dans la définition du territoire. Que ce soit pour le nommer, le délimiter, le structurer, la dimension culturelle est présente » (Bellali, 2007 : 5).

¹⁰ Citation provenant de : <http://www-peda.ac-martinique.fr/histgeo/nouvter.shtml>. Consulté le 12 juin 2011.

Pour ce qui est des territoires dits éloignés des grands centres, les perspectives démographiques prévoient une continuité de la décroissance sur le plan démographique. La logique territoriale varie dans le temps et chaque époque doit y adapter ses politiques et stratégies. Comme le fait remarquer Xavier Greffe (Greffe dans Vachon, 2002) :

Aujourd'hui, pour se développer, il ne suffit pas d'accumuler de la terre, du travail et du capital, comme au beau temps des économies d'échelle. Dans le contexte d'une économie mondiale où la variété est permanente, d'autres facteurs apparaissent au premier rang desquels reviennent de manière lancinante la qualification, le partenariat, les investissements en organisation.

Bellali considère que le territoire représente un espace-lieu où on peut observer une dynamique socio-économique et culturelle, ainsi que des institutions propres à ce même territoire qui, lui, se construit par différents acteurs d'ordre économiques, sociaux, culturels, institutionnels, etc. Il mentionne que « ces mêmes acteurs façonnent et construisent des ressources spécifiques et développent entre eux une synergie » (2007 : 2). « Cette synergie permet de développer une réflexion engagée sur le lien entre Culture et Ressource en terme de développement local, tout en sachant que la Culture est une réalité supérieure qui s'impose aux groupes et les conditionne » (Bellali, 2007 : 2).

Selon Carol Saucier (Saucier et *alii*, 2007 : 383), le territoire peut être perçu comme un produit de l'action collective, « comme un cadre institutionnel autonome médiatisant, ou concrétisant, le rapport de toute société à son espace ». En tant qu'espace autonome institué, le territoire structure ces arrangements spécifiques entre les individus et les acteurs sociaux. Saucier et ses collègues (2007 : 383) poursuit en ce sens en affirmant que :

Le territoire est également le lieu de l'action instituante des acteurs sociaux (...)
Le territoire peut donc être conçu synchroniquement comme l'expression d'une institution sociale, et diachroniquement comme le produit de l'action collective.

[...] le territoire apparaît comme une institution sociale médiatrice; sous l'angle du changement social, il apparaît comme le produit de l'action collective.

Saucier et ses homologues (2007) définissent le territoire par la dimension organisationnelle ou interactionnelle, ce qui implique que le territoire peut être perçu comme un espace vécu ou territoire-réseau. Par cette approche, le territoire est la représentation d'un lieu où se concentre l'activité. La production économique d'un territoire touche les secteurs privés, publics ou d'économie sociale, voir même les systèmes locaux de production. Par cette dimension, le territoire est également « le lieu de la production identitaire, des liens sociaux et du sentiment d'appartenance entre individus et acteurs sociaux » (2007 : 384). Une autre dimension d'analyse du territoire est la dimension sociétale dans laquelle il est présenté comme un « système d'acteurs porteur de projet de transformation sociale » (2007 : 384). Le territoire agit dès lors comme mouvement social. Qu'en est-il à Carleton-sur-Mer?

Ainsi, le territoire implique une appropriation de l'espace, un sentiment d'appartenance. Guy Di Méo (1996 : 40), dans son ouvrage *Les territoires du quotidien*, parvient à saisir le territoire de belle façon, englobant les nombreuses facettes de sa conceptualisation : « Le territoire est une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale, donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité ». Selon Di Méo, le concept de territoire réunit donc les notions d'espace de vie, d'espace social et d'espace vécu. Il insiste sur l'importance de la construction d'une appartenance, d'une identité collective comme une expérience concrète de l'espace social. Quant à Alexandre Moine (2005 : 10), il soutient quant à lui que la notion de territoire dépasse celle d'appropriation. Selon lui, le territoire est plus qu'un espace approprié, il serait « agi » par l'intermédiaire des acteurs. Sans acteur, l'habitat n'est qu'un objet. Une fois habité, le territoire prend un autre sens. « Les acteurs sont concrets, repérables, ils font les territoires au travers des subtiles relations qu'ils entretiennent », affirme-t-il.

Ces derniers propos faisant référence au « territoire habité » soulignent l'importance du territoire de résidence ou de vie. Dans un territoire, on partage beaucoup de valeurs communes, on défend en quelque sorte son territoire : c'est ce qui forge une identité. C'est également sur ce territoire que les enfants vont grandir. L'individu va s'y investir dans des associations sportives ou culturelles.

Charles Léopold Mayer exprime bien ce qu'est devenu le territoire :

Le territoire est l'espace au niveau duquel s'organise l'essentiel de la vie quotidienne : bassin d'emplois, bassins d'habitats. De plus en plus souvent il s'agit d'aires urbaines d'échelles inférieures à une région. Les territoires peuvent aller de quelques milliers à quelques dizaines de millions de personnes. C'est l'espace où s'organise l'essentiel des relations sociales, où se délivre l'essentiel des services publics, où se concrétisent les relations entre la société et la biosphère. C'est par essence un espace de relations. Il n'est pas fermé sur lui-même mais ouvert aujourd'hui sur le monde entier. Défini comme un nœud dans un vaste système de relations, c'est devenu aujourd'hui la brique de base de la gouvernance de demain¹¹.

Selon René Kahn (1996 : 2), le territoire, pour être dynamique, doit en effet être attractif pour la population. La culture exerce d'abord un effet positif sur les habitants. Ils peuvent en tirer un motif de fierté, ils s'identifient au territoire sur lequel ils vivent, et ce, qu'ils fréquentent ou non les événements, activités et les lieux culturels. C'est sur ce territoire que l'individu voudra participer à la vie locale. Le territoire est désormais perçu comme un élément incontournable du développement dans une économie mondialisée.

Quant à Bruno Jean, dans un article intitulé *Le développement territorial : un nouveau regard sur les régions du Québec*, il évoque bien cette réalité en accordant un rôle déterminant au territoire dans la construction d'une région comme la Gaspésie : « Pour exister, un territoire doit être nommé. Une fois identifié, un territoire sert de puissant

¹¹Cette citation provient du site Internet de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme. <http://www.fph.ch/>. Consulté le 10 avril 2009.

référant dans la formation de l'identité individuelle et sociale en se posant comme l'un des piliers structurants de ces identités, les autres étant sans doute les référents familiaux et professionnels¹² ». Le territoire est donc cet espace où l'on observe une dynamique d'acteurs sociaux. Il poursuit : « Les territoires sont ainsi des entités sociospatiales en lien avec les activités humaines sur un espace et ils reflètent donc une démarche de construction politique¹³ ». Jean prétend également que le territoire constitue le produit du développement puisque la raison d'être de ce dernier - sa finalité - est d'offrir, au-delà de la satisfaction des besoins personnels, un cadre de vie valorisant et soutenable, ce qui nécessite un développement territorial harmonieux « qui correspond à la demande sociale elle-même du développement¹⁴ ».

Toutefois, selon Xavier Greffe (2005 : 11) :

Si les activités culturelles peuvent être considérées comme des leviers possibles de développement des territoires, ce résultat n'est ni automatique ni systématique. On assiste même à un certain nombre de regroupements ou de concentrations des activités culturelles sur certains territoires, à commencer par les territoires métropolitains, alors que dans d'autres lieux, la mise en œuvre de productions culturelles semble ne pas pouvoir atteindre un rythme soutenable.

Cependant, la situation semble beaucoup moins vraie dans le Québec du XXI^e siècle, alors qu'en Gaspésie nous assistons à la régionalisation de la culture depuis quelques décennies déjà. Harvey et Fortin (1995 : 15) mentionnent à cet effet : « la modernisation générale de la société québécoise amorcée à partir des années 1960 a fini par se répercuter

¹² Cet article est inspiré de la postface du tome 2 de l'ouvrage collectif suivant : Bruno Jean et Danielle Lafontaine (dirs), *Territoires et fonctions. Des pratiques aux paradigmes : les systèmes régionaux et les dynamiques d'innovation en débats*, Rimouski, Éditions du GRIDEQ et Éditions du CRDT, 2005, pp. 281-295.

¹³ *Idem.*

¹⁴ *Idem.*

au niveau des régions. Le développement des infrastructures culturelles et la présence d'une nouvelle génération d'artistes et de créateurs régionaux ont permis d'accélérer cette tendance ».

À la lumière de ces propos, nous pouvons en déduire que la culture contribue à une meilleure cohésion sociale, dans le sens où elle peut être un outil pour améliorer le « vivre-ensemble », sans nécessairement représenter une solution miracle aux crises économiques et sociales et au phénomène de la dévitalisation telles que vécues par de nombreuses municipalités gaspésiennes. Le chômage, la fracture sociale provoquée par des fermetures d'usine, l'exode des jeunes « ne se résolvent pas à coups de projets culturels (...), mais il apparaît cependant clairement que les territoires qui n'utilisent pas le levier culturel subissent, plus que d'autres, une perte de subsistance et une accentuation des phénomènes d'exode¹⁵ ».

Le XX^e siècle a entraîné, lentement mais sûrement, l'organisation de l'espace dans un processus de concentration jamais vu jusqu'alors, provoquant ainsi une rupture que nous pourrions qualifier d'historique puisqu'elle a mis un terme à une dynamique territoriale qui prévalait depuis de nombreux siècles. Cette mouvance vers la concentration a connu un sommet au cours des années 1950, pour ensuite connaître un recul considérable à la décennie 1970, où l'État se désengage de façon significative pour revêtir le costume de l'État accompagnateur et non plus celui de l'état initiateur en termes de développement de l'État québécois dans son ensemble (Vachon et Lemieux, 1996 : 471-472).

Or, depuis la décennie 1970, « le rapport de l'activité économique avec l'espace a connu des transformations profondes qui ont modifié dans plusieurs secteurs économiques la logique de localisation exprimée dans le modèle de concentration » (Vachon et Lemieux, 1996 : 471). Nous remarquons des signes de plus en plus évidents qui tendent vers une déconcentration, voire un redéploiement de l'activité économique, un peu partout dans les

¹⁵ Cette citation provient de l'avis no. 07-07 intitulé *Culture et développement local : mariage du cœur et de la raison*. Publié par le Conseil économique et social d'Alsace, octobre 2007, p. 9.

pays économiques les plus développés, ce qui procure des possibilités nouvelles de développement des territoires, y compris ceux éloignés des grands centres métropolitains qui, plus souvent qu'autrement, ont subi les politiques centralisées des différents paliers gouvernementaux au cours des cinq dernières décennies.

Or, des évolutions structurelles observées depuis la décennie 1970 sont porteuses d'un nouveau rapport de l'activité économique avec l'espace, ce qui représente un potentiel significatif pour les régions du Québec.

Ces facteurs énumérés par Xavier Greffe font référence à la capacité d'un milieu à innover, c'est-à-dire aux aptitudes ou aux qualifications des acteurs d'un territoire à produire son développement. Par rapport au modèle de développement impulsé de l'extérieur et qui débouche sur une problématique de développement des activités, l'approche territoriale fondée sur la notion de milieu indique qu'il existe une autre logique de développement, soit une logique qui part des territoires, du palier local.

À ce propos, Bernard Vachon (1993 : 73) considère que la dévitalisation des régions rurales et l'éventuelle disparition des régions éloignées des grands centres représentent, pour bon nombre de politiciens et de planificateurs du développement territorial, un scénario tout à fait envisageable, en plus d'apparaître « comme une résultante inévitable de l'évolution de notre société productiviste, mercantile et centralisatrice ».

Vachon propose ainsi de passer de politiques sectorielles, où l'approche classique néolibérale, mal adaptée aux régions, prévaut à des politiques territoriales basées sur des conditions où une interdépendance doit prédominer entre les sphères sociales, culturelles, technologiques, professionnelles et financières du développement. D'où l'avènement d'une nouvelle dynamique territoriale.

2.3.3 Le développement local

L'action culturelle peut-elle constituer un élément fondamental du développement de petites collectivités locales comme la ville de Carleton-sur-Mer? Selon Hélène Cettolo, dans un contexte de restructuration des espaces ruraux, le développement culturel doit être pris pour ce qu'il est : « un moteur de développement économique et social¹⁶ ».

Le Conseil économique et social d'Alsace soutient que :

La culture a été longtemps considérée comme un domaine ne pouvant ou ne devant pas être soumis aux critères économiques. Mais ce temps où la culture était regardée uniquement comme une source d'activité limitée voire improductive est aujourd'hui chose du passé. Le regard des décideurs et de la société civile est en train de changer. Peu à peu, la culture est reconnue comme une ressource – humaine et matérielle – capable de mobiliser et de dynamiser les populations locales tout en étant un facteur de développement économique¹⁷.

Cependant, les retombées économiques en matière de culture à l'échelle locale ne sont pas précisément mesurables, quoiqu'elles semblent plus aisées à établir sur un territoire situé en région périphérique que dans une grande ville où les interactions sont beaucoup plus complexes.

Bernard Vachon (1993 : 74) dans son ouvrage *Le développement local*, explique de belle façon la portée du développement local :

¹⁶ Cette citation provient du résumé de la thèse de doctorat de Hélène Cettolo « Action culturelle et développement local en milieu rural. Le cas de trois projets culturels en Midi-Pyrénées ». *Ruralia*, 2000-06. En ligne. < <http://ruralia.revues.org/document156.html>>. Consulté le 17 mars 2009.

¹⁷ Citation tirée de : Conseil économique et social d'Alsace. Avis du 8 octobre 2007. Culture et développement local : mariage du cœur et de la raison, p. 5.

La prise de conscience de l'inefficacité des politiques traditionnelles pour redresser la situation des territoires en difficulté a donné naissance à une démarche complémentaire : le développement local. Cette stratégie de lutte contre l'extinction systématique a vu le jour au sein des collectivités et des régions fragilisées et marginalisées qui refusaient la fatalité du déclin. Cette démarche est une réponse de solidarité contre une agression violente qui, si elle n'est pas enrayée, mènera tout droit à l'exclusion. La stratégie que préconise le développement local s'appuie sur trois principes fondamentaux :

- Le développement ne découle pas uniquement de la fonction ni de la valeur économique des activités et de l'organisation sociale des individus;
- Le développement ne relève pas seulement de grands systèmes macro-économiques ni des institutions centralisées. Il est aussi largement lié aux micro-initiatives;
- La personne constitue la force motrice du développement.

Le modèle macro-économique cité par Vachon se caractérise, selon lui, par la reconnaissance totale et absolue d'un système économique dominant qui repose sur des activités strictement économiques des individus et sur l'accroissement de la productivité, ce qui vient contraindre les rapports entre les individus à des considérations exclusivement économiques. Vachon n'exclue donc pas ce modèle comme nouvelles perspectives de développement territorial, mais propose l'émergence d'une solution de rechange par l'entremise d'initiatives locales dites micro-économiques. Vachon (1993 : 82) affirme ainsi :

Les activités micro-économiques supposent que les aspects socioculturels et environnementaux sont intimement reliés dans un système articulé autour de la réalité locale et régionale; ces activités ne sont donc plus assujetties à des objectifs de production pour la production n'attachant aucune valeur à la collectivité ni à l'environnement.

Vachon (1993 : 83) considère que le XXI^e siècle doit être porteur de nouvelles valeurs, particulièrement à l'égard des régions périphériques qui souhaitent assurer leur avenir, puisque l'évolution du marché du travail et du système productif fait en sorte que les structures économiques et sociales traditionnelles ne pourront répondre aux attentes des petites collectivités régionales. Il ajoute :

La micro-économie n'est pas un modèle réduit de la macro-économie. C'est produire et consommer autrement. C'est mettre en place des façons et des moyens de produire qui répondent à d'autres préoccupations, à d'autres objectifs, à d'autres valeurs. C'est faire en sorte que les activités de production contribuent à améliorer la qualité de nos rapports sociaux au lieu de soumettre toute l'organisation sociale à leurs exigences.

Il va sans dire que les micro-initiatives de développement peuvent sortir de la dimension purement économique, d'où les initiatives culturelles qui peuvent être mises à contribution pour répondre aux besoins des collectivités. « La satisfaction de ces besoins relève d'abord et avant tout de l'activité locale et contribue à sa dynamique : sentiment d'appartenance, identité collective, reconquête d'autonomie, responsabilisation sociale... » (Vachon, 1993 : 84). Se pourrait-il que la dynamique culturelle présente à Carleton-sur-Mer puisse correspondre aux propos de Vachon?

Pour Vachon, la personne représente une force motrice du développement local. Selon lui, le système économique dominant néglige « la place de la personne dans le processus de développement », d'où les dérapages dudit système qui rime trop souvent avec progrès technologique, rentabilité, performance, actions centralisées des gouvernements, etc. Selon lui, « l'objet du développement, c'est la personne et la collectivité à laquelle elle appartient, et de son corollaire : sans l'engagement des personnes, tous les efforts de développement sont compromis » (1993 : 84). Il questionne même : « Qui mène dans l'élaboration des sociétés : l'homme ou la machine? » (1993 : 85).

Vachon (1993 : 88) prône donc pour la réhabilitation du facteur humain dans toutes formes de développement et plaide pour :

[...] l'urgence de reconnaître un espace aux initiatives locales mobilisatrices des forces vives du milieu : citoyens, élus, entrepreneurs, associations, responsables d'établissements scolaires et financiers, médias..., afin que puissent s'exercer les capacités et les aptitudes des collectivités à se développer.

Cependant, Bernard Vachon (1993 : 90) nous met en garde, prétextant que la réhabilitation de la personne au cœur du développement ne suffit pas. L'innovation, soit cette capacité d'invention et d'imagination présente chez l'être humain, est fondamentale pour entrevoir un meilleur futur, un avenir porteur de projets novateurs permettant aux collectivités « d'accéder à un état de plus grande stabilité sociale ».

Laval Doucet et Louis Favreau (1991 : 462), dans l'ouvrage intitulé *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, établissent que le développement local :

C'est le refus du déracinement, de voir sa localité, son village ou son quartier entraînés dans le déclin démographique et le déclin de son économie locale, avec ce qui en découle sur le plan de l'insuffisance des services. La sensibilité contemporaine à protéger l'environnement est venue renforcer cette volonté de résistance des communautés locales. Le développement local est une stratégie d'intervention qui a ses caractéristiques propres, caractéristiques qu'elle emprunte à cette situation spécifique.

Dans cette perspective, il y a, d'une part, l'approche du développement économique local orientée sur l'implantation d'initiatives concertées par des acteurs actifs au niveau du territoire local. Cette approche décrit le développement local comme un type de développement qui préconise la revitalisation des communautés locales et l'amélioration de

la qualité de vie des populations, et ce, par l'entremise d'initiatives mises de l'avant par et pour les populations locales.

D'autre part, l'autre approche du développement local est celle du développement communautaire. Cette approche est orientée sur une vision globale et sociale du développement, en plus de reposer sur les solidarités et les initiatives à l'échelle de la communauté locale, l'objectif ultime étant de freiner les effets du développement néolibéral et des interventions ou du non-engagement de l'État. Selon cette approche, le développement économique sera particulièrement influencé par le développement social. Cette approche du développement communautaire est considérée par certains auteurs, tel que Marc-Urbain Proulx (1995 : 88), comme « un processus organisationnel conduisant vers des objectifs de développement culturel, social et économique ». Cette approche privilégie un développement local global prenant en considération autant les dimensions sociales et culturelles que la dimension économique, ce qui a pour effet de sortir de la conception traditionnelle de la notion de développement.

2.3.4 Résumé

Le développement local sous-entend essentiellement deux principes : une valorisation maximale des ressources disponibles localement et une territorialisation de l'activité économique. L'ancrage territorial constitue donc un facteur déterminant de ce type de développement. Il mérite toutefois d'insister sur le fait que le développement endogène n'est nullement synonyme de développement isolé ou en vase clos. Au contraire, l'ouverture de la dimension locale sur l'échelle régionale, nationale, voire internationale doit être considérée sérieusement

Au cours des vingt dernières années, des localités situées en périphérie des grands centres ont perdu leur activité motrice sous le coup de mutations économiques importantes. Pour ce qui est de la Gaspésie, la réalité n'évolue pas en contresens de cette norme, les localités de Murdochville, Chandler et New Richmond ayant vu leur base économique

reposant sur des ressources naturelles dites traditionnelles s'effondrer en l'espace d'une décennie. Ailleurs sur le territoire, la donne a également changé, et ce, même pour les localités possédant une base économique plus diversifiée que ces trois dernières localités mono-industrielles (Greffé, 2005 : 17).

Or, depuis une vingtaine d'années, un mouvement inverse prend forme et tend de plus en plus à s'affirmer. Xavier Greffé (2005 : 17) fait remarquer : « l'importance des emplois culturels et de leurs retombées touristiques a fini par s'imposer ».

Lentement mais sûrement, la conception du développement économique évolue et tend à se désincarner d'une approche purement économique. Il apparaît que peu à peu les destinées du développement local ne sont pas condamnées à des fins d'exportation. Désormais, le développement local doit s'entrevoir au travers du spectre d'une bonne organisation des relations entre acteurs au niveau local, d'où cette nouvelle voie qu'offre la « nouvelle culture régionale ». « Les approches en termes de projets, de partenariats, de capital social, etc. ont montré que le développement local dépendait aussi de la capacité des acteurs locaux à savoir identifier les forces et les faiblesses de leur territoire, formuler de nouveaux projets et gérer leurs ressources en commun », soutient Xavier Greffé (2005 : 20). Pour atteindre cet objectif, il va de soi qu'un consensus doit émerger ou s'affirmer entre les acteurs. Ceux-ci doivent partager en commun un minimum de valeurs et de références, ce qui souligne le rôle de la culture, prise ici dans son sens large.

Greffé (2005 : 21) résume ainsi le lien positif entre culture et développement local, lien qui, insiste-t-il, est loin d'être automatique. La culture influence ainsi le développement local, notamment « en disséminant des références favorables à la synergie des acteurs et la mise en œuvre de projets et en créant un milieu pour ses habitants comme pour les visiteurs et les touristes ».

La reconnaissance de ces effets doit être nuancée dans le sens où les territoires ne profiteront pas de ces effets de façon semblables. Leurs dimensions et leurs caractéristiques rendent plus ou moins possible la réalisation des effets attendus. Ainsi, les villes ayant un

profil culturel « apparaîtront comme des territoires héritant d'une forte densité de ressources culturelles là où des localités à caractère mono industriel en tireront plus difficilement des avantages » (Grefte, 2005 : 9).

Par exemple, les équipements et les événements se diversifient, et ce, sur tout le pourtour de la péninsule gaspésienne. Jean-Pierre Augustin et Alain Lefebvre, dans leur ouvrage *Perspectives territoriales pour la culture*, mentionnent que ce phénomène entraîne « un jeu d'emboîtement culturel et de nouvelles configurations entre villes, banlieues et campagnes, entre cultures classiques et cultures émergentes, entre publics réservés et publics ouverts » (2004 : 9). Les collectivités locales ont donc un nouveau rôle à jouer, celui d'interlocuteurs à part entière de l'État.

Xavier Grefte (2005 : 41) fait référence aux trois dimensions dans lesquelles la culture contribue directement au développement local d'un territoire :

- L'influence de la culture sur les modes d'organisation du territoire, en lien sur le rôle du capital social puisque la culture peut en constituer un facteur important ;
- L'influence de la culture sur la capacité d'un territoire à penser en termes de projets et d'entrepreneuriat;
- L'influence de la culture sur les rapports de solidarité et d'intégration qui existent sur un territoire donné.

2.4 QUESTIONS ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Nous allons maintenant présenter nos questions de recherche générales et spécifiques. Comme nous le verrons, les premières sont tirées de la constitution actuelle de l'environnement culturel d'une petite collectivité régionale du nom de Carleton-sur-Mer et de ce qu'il peut engendrer en termes de développement local. Quant aux secondes, elles

concernent les organismes et les intervenants culturels présents dans la localité et des perceptions de ces derniers en matière de culture à Carleton-sur-Mer.

2.4.1 Questions générales

Dans *Le Devoir* du samedi 8 et du dimanche 9 octobre 2005, la journaliste Monique Durand (2005 : A1) affirme que la Gaspésie est en voie de transition sur le plan socio-économique. Les premières lignes de son article expriment bien l'état de situation qui prévaut actuellement dans la région :

Le mauvais sort s'acharne contre la Gaspésie. Dernier drame : la fermeture récente de la Smurfit-Stone à New Richmond, la seule industrie manufacturière importante qui restait. Les Gaspésiens ne croient plus aux projets gigantesques ni aux discours jovialistes des politiciens. Farouchement indépendants du reste du Québec, ils explorent à petits pas des chemins nouveaux, du côté de la culture notamment. Calmement, ils redessinent leur avenir.

Le portrait socio-économique de la Gaspésie a considérablement évolué au cours des quarante dernières années. De fournisseur de matières premières, la Gaspésie, souvent qualifiée de région ressources, est devenue, à partir de la décennie 1970, fournisseur de matières grises par le départ de nombreux jeunes vers les grands centres. L'exode de sa jeunesse, le vieillissement de sa population et les crises qui ont frappé tour à tour les piliers de son économie traditionnelle, soit la pêche, les mines et, plus récemment, la forêt, ont forcé et forcent encore cette région à revoir son avenir et ses voies de développement.

Dans cette Gaspésie en pleine transition sur le plan économique, il y a la Baie des Chaleurs, et dans cette Baie des Chaleurs, il y a Carleton-sur-Mer, ville bien connue pour son rayonnement touristique et culturel. Ne répondant catégoriquement pas aux critères d'une métropole culturelle, Carleton-sur-Mer s'apparenterait cependant davantage à un pôle

culturel en région. Alors, nous nous sommes demandé quels sont les déterminants qui caractérisent l'environnement culturel de Carleton-sur-Mer? Ces mêmes déterminants peuvent-ils engendrer une forme de développement local du territoire connu sous le nom de Carleton-sur-Mer?

Nos observations et nos connaissances antérieures nous permettent de supposer que les déterminants qui caractérisent l'environnement culturel de Carleton-sur-Mer s'accumulent depuis une assez longue période. Du milieu des années 1970 à aujourd'hui, l'environnement culturel de Carleton-sur-Mer a passablement évolué, ce secteur s'étant développé, structuré et, en partie, institutionnalisé. Quatre décennies plus tard, Carleton-sur-Mer, culturellement parlant, c'est l'existence de dix-sept organismes à vocation culturelle, c'est un comité culturel toujours actif qui a œuvré à l'adoption d'une politique culturelle municipale en 1999 et qui agit maintenant à titre de comité de concertation et de vigilance. C'est également une multitude d'activités et d'événements culturels, c'est l'existence d'un Centre de production et de diffusion culturels (Quai des arts), et c'est une entente triennale sur le développement culturel qui confirme le partenariat entre le palier municipal et le palier provincial, par l'entremise du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, pour la réalisation concrète de projets faisant appel à l'innovation culturelle. Ce portrait global de l'activité culturelle de Carleton-sur-Mer est considérable pour une petite collectivité régionale d'un peu plus de 4 000 habitants et vient certainement caractériser l'environnement culturel du milieu. Est-ce bien le cas?

Il y a encore peu d'études de cas au Québec sur les déterminants qui favorisent ou défavorisent le dynamisme culturel à l'échelle locale, entendons par là des localités éloignées des grandes métropoles culturelle, mais la situation tend à s'améliorer. Fernand Harvey et Andrée Fortin ont contribué à faire connaître cette nouvelle effervescence culturelle au sein des régions du Québec par l'entremise de leur ouvrage intitulé *La nouvelle culture régionale*. Dans cet ouvrage, ils observent qu'au début des années 1960, bien que ce phénomène ait connu un sommet au milieu des années 1970, le Québec et ses régions entrent dans une période où l'émergence des régions périphériques et le

rayonnement d'un sentiment régionaliste sont observables, d'où l'avènement de régions culturelles (1995 : 13). Ce phénomène est-il également observable à Carleton-sur-Mer?

Mes lectures m'ont permis d'identifier que les régions se sont manifestées, lentement mais sûrement, en matière de culture au cours des années 1970 et qu'elles ont poursuivi leur marche pour devenir des « régions culturelles », pour reprendre l'expression de Harvey et Fortin. Ces deux sociologues soulignent d'ailleurs que « l'observation de l'activité culturelle en région tend à montrer que nous sommes en présence, depuis deux décennies en particulier, d'un bouleversement assez important, en ce qui concerne la création et la diffusion culturelles » (1995 : 13). De plus, les auteurs considèrent que la nouvelle culture régionale amène la région éloignée des grands centres à devenir un milieu d'innovation culturelle, donc qui tend à s'éloigner des pratiques culturelles dites traditionnelles.

Rejoignant les propos de Harvey et Fortin, la ville de Carleton-sur-Mer est-elle contrainte à un rôle de simple diffuseur culturel? La localité consiste-t-elle plutôt en un territoire où la production, la création et l'innovation culturelles sont bien palpables? Un certain nombre de pratiques culturelles à l'échelle locale sont observables à Carleton-sur-Mer et ces pratiques ne font plus nécessairement référence aux valeurs traditionnelles ou aux valeurs provenant des grandes métropoles culturelles. Les productions sont variées, bien ancrées dans le milieu, en plus de susciter une mobilisation certaine d'acteurs et de citoyens du milieu, ce qui vient témoigner de la vitalité culturelle qu'on retrouve à Carleton-sur-Mer.

Xavier Greffe (2005 : 19), dans son ouvrage *La culture et le développement local*, défend que la culture représente un nouvel enjeu pour le développement local :

Traditionnellement analysée au niveau national, la contribution de la culture l'est aussi au niveau local. Tout le monde reconnaît aujourd'hui l'intérêt d'équipements culturels pour la qualité de vie d'un quartier, le renforcement de l'image de marque des territoires, les retombées en emplois et revenus suscités par l'attraction touristique des monuments, expositions ou festivals. Au-delà de ces constats au cas par cas, la culture semble tenir un rôle plus fondamental.

Selon Greffe, les activités culturelles peuvent être considérées comme des leviers possibles de développement des territoires. Qu'en est-il dans la petite collectivité régionale de Carleton-sur-Mer? Selon Hélène Cettolo :

L'action culturelle se révèle liée aux caractéristiques des contextes locaux, à des opportunités et des coïncidences. [...] Certains milieux paraissent plus réceptifs que d'autres à une activité culturelle parce qu'une association proposera des activités culturelles, parce qu'un leader sera capable de susciter l'engagement autour de projets culturels, tout en essayant de dépasser certains clivages ou divergences locales¹⁸.

Nous croyons que la concentration d'organismes culturels à Carleton-sur-Mer, l'implication soutenue d'acteurs culturels, à titre d'employés ou comme bénévoles, favorisent l'accroissement de l'offre d'activités culturelles dans la localité ainsi que la consolidation de cet environnement culturel qui s'apparente à un pôle culturel en région contribuant, par le fait même, au développement et à la qualité de vie du milieu. Au-delà du nombre d'organismes culturels qu'on y retrouve, l'environnement culturel de Carleton-sur-Mer se caractérise par une production d'activités culturelles qui dépasse le cadre touristique, ce qui témoigne de la réalisation d'activités variées, sur une base annuelle et en concertation avec le milieu.

Une interrelation semble s'opérer entre la culture, le territoire et le développement local à Carleton-sur-Mer. Depuis une quinzaine d'années, on tendrait à reconnaître de plus en plus la présence systématique d'une dimension culturelle à Carleton-sur-Mer qui, elle, pourrait interagir et participer à la dynamique territoriale locale. Est-ce bien le cas? De plus

¹⁸ Tiré de : CETTOLO, Hélène. *Action culturelle et développement local en milieu rural. Le cas de trois projets culturels en Midi-Pyrénées*. Thèse de doctorat d'études rurales, Université de Toulouse-Le Mirail, 2000. En ligne. <<http://ruralia.revues.org/document156.html>>. Consulté le 17 mars 2009.

en plus, les voies traditionnelles du développement tendraient à s'éloigner des sentiers néoclassiques, laissant place à une culture du développement, c'est-à-dire à une forme de développement encourageant une organisation territoriale qui ne repose pas strictement sur des critères et des performances économiques. Mais est-ce le cas à Carleton-sur-Mer? Xavier Greffe mentionne à ce propos que « l'animation ou la reconstitution d'un tissu géographique ne peut se faire en l'absence d'une dimension culturelle, d'un projet mobilisant des ressources locales et s'appuyant sur des savoir-faire, des traditions, des expériences ».

Quant à Jean-Pierre Augustin et Alain Lefebvre dans leur ouvrage *Perspectives territoriales pour la culture* (2005), ils sont d'avis qu'un projet de territoire passe bien évidemment par son développement. Et c'est bien l'un des buts avoués des actions culturelles territorialisées : stimuler l'économie et l'attractivité des territoires. Mais la culture sert également à créer du lien social, à nouer les gens. « L'action culturelle territorialisée laisse apparaître deux grandes tendances, l'une résultant des efforts des acteurs régionaux pour assurer la paix et le mélange social, l'autre liée à la compétition qu'ils mènent pour valoriser leur image » (2005 : 11). Ces deux tendances se manifestent-elles dans la localité étudiée et sont-elles perceptibles à travers les témoignages des intervenants culturels que nous avons interrogés au cours de cette recherche?

2.4.2 Questions spécifiques

Les participants à cette recherche sont des intervenants culturels associés de près à l'un des dix-sept organismes culturels présents sur le territoire de Carleton-sur-Mer. Nous pouvons en déduire qu'ils ont des préjugés favorables envers le secteur culturel et que leurs perceptions par rapport à l'état et à l'apport de la culture à l'échelle locale sont positives. Mais qu'en est-il exactement?

Ces organismes culturels disposent-ils d'employés pour la réalisation d'activités et, si oui, leurs tâches sont-elles variées? À quoi correspond approximativement le chiffre d'affaire de ces organismes? Quelles sont les principales activités de ces mêmes organismes? L'implication de bénévoles est-elle indispensable à la tenue de ces activités? À quoi consiste leur rôle dans le développement local de Carleton-sur-Mer? Est-ce que les organismes collaborent régulièrement avec les autres organismes culturels du milieu ou de d'autres secteurs? Sont-ils reconnus et soutenus par différents paliers décisionnels? Connaissent-ils des contraintes ou des limites dans leur développement? Quels sont les impacts de ces organismes dans la localité de Carleton-sur-Mer?

Dix-sept organismes culturels gravitent au sein de la localité de Carleton-sur-Mer. Dix-sept organismes, dix-sept réalités, bien qu'il y ait un dénominateur commun à chacun d'eux : leur vocation culturelle. Nos observations laissent cependant entrevoir que ces organismes n'ont pas un statut uniforme : certains sont professionnels, d'autres semi-professionnels, d'autres encore sont amateurs et, enfin, quelques-uns sont dans une classe à part à titre de diffuseur ou de producteur d'activités ou d'événements culturels.

Ces organismes peuvent-ils compter sur des employés permanents à temps plein, à temps partiel ou à contrat pour la tenue d'activités ou d'événements culturels? La situation varie-t-elle en fonction du statut de l'organisme? Est-ce que le chiffre d'affaires approximatif de ces organismes est le même ou est-ce qu'il varie en fonction de leur statut et du type d'activités tenus par ces mêmes organismes? En ce qui a trait au rôle des organismes dans le développement local de Carleton-sur-Mer, est-ce qu'il varie en fonction de la mission générale et des objectifs poursuivis par les organismes ou encore en fonction encore une fois du statut de ces derniers? Est-ce que l'importance de l'implication de bénévoles varie en fonction du statut de l'organisme et des activités qu'il organise? Enfin, est-ce que les contraintes ou des limites de développement de ces mêmes organismes varient d'un organisme à l'autre en fonction de la nature de l'organisme ou à l'inverse retrouve-t-on des ressemblances communes? Quant aux retombées des organismes dans la localité de Carleton-sur-Mer, celles-ci varient-elles en fonction du statut des organismes?

Selon nos observations et notre expérience personnelle, nous croyons qu'une relation existe entre le statut de l'organisme, qu'il soit professionnel, semi-professionnel, amateur ou autres, et le rôle (ou la place) occupé par l'organisme dans l'environnement culturel de Carleton-sur-Mer. Le chiffre d'affaire, le nombre d'employés permanents, la reconnaissance des différentes instances décisionnels, le type d'activités organisées et la collaboration avec d'autres organismes du milieu sont-elles influencées par le statut de l'organisme, la mission qu'il se donne ainsi que la disponibilité et l'implication de bénévoles?

En ce qui concerne les intervenants culturels du milieu, considèrent-ils que Carleton-sur-Mer se démarque en matière de développement culturel? Considèrent-ils que la culture occupe une place importante dans le développement de la localité? Est-ce tous considèrent que la politique culturelle municipale a son utilité pour consolider et développer le secteur culturel de la localité? Est-ce qu'ils considèrent Carleton-sur-Mer comme un pôle culturel? Est-ce qu'ils considèrent que la culture est l'une des priorités municipales à Carleton-sur-Mer? Est-ce qu'ils considèrent que la culture peut constituer un apport au développement économique de Carleton-sur-Mer? Qu'advient-il, selon eux, du secteur culturel de Carleton-sur-Mer dans dix ans? Est-ce que, selon eux, l'implication des bénévoles est indispensable à ces organismes culturels? Quels sont, selon eux, les enjeux actuels ou à venir pour le milieu culturel à Carleton-sur-Mer?

Toujours concernant les perceptions des intervenants culturels quant à savoir si, selon eux, la culture contribue à la qualité de vie des gens de Carleton-sur-Mer, est-ce que ces perceptions varient en fonction de leur âge ou de leur sexe? Est-ce que les perceptions de ces mêmes acteurs culturels varient quand nous leur demandons si, selon eux, Carleton-sur-Mer se démarque en matière de dynamisme et de développement culturel dans la région, ou encore si nous leur demandons si Carleton-sur-Mer constitue un pôle culturel de référence? Est-ce que les perceptions varient en fonction du nombre d'années d'implication en matière de culture ou du poste (directeur, administrateur, etc.) qu'ils détiennent actuellement au sein de leur organisme respectif? Ou encore, y a-t-il unanimité concernant leurs perceptions

sur cette question? Comment les intervenants culturels perçoivent-ils la priorité accordée par l'instance municipale au secteur culturel? Là encore, les réponses varient-elles en fonction de leurs années d'expérience sur le plan culturel ou assistons-nous à un consensus sur cette question?

Enfin, qu'en est-il de leurs perceptions sur les retombées ou sur l'apport du secteur culturel au développement local de Carleton-sur-Mer ? Est-ce que leurs perceptions varient en fonction du statut de l'organisme auquel ils sont associés? Même chose quand vient le temps de s'exprimer sur les enjeux actuels ou à venir pour le milieu culturel de Carleton-sur-Mer ou sur leurs perceptions quant à l'état du secteur culturel dans la localité dans dix ans. Est-ce que les perceptions des intervenants varient en fonction du poste qu'ils détiennent actuellement dans leur organisme respectif ou y a-t-il plutôt un consensus sur cette question?

À la lumière de nos observations et de notre expérience personnelle, nous croyons qu'il existe une relation entre les perceptions et les attentes des intervenants culturels par rapport à l'environnement culturel de Carleton-sur-Mer et le statut de l'organisme et le poste actuel occupé par ces mêmes intervenants au sein de leur organisme respectif. Nous croyons que les perceptions des intervenants culturels en matière de culture à Carleton-sur-Mer ne sont pas diamétralement opposées, mais qu'elles sont complémentaires selon le statut de l'organisme, le contexte dans lequel sont produites des activités étant bien différent pour un organisme professionnel et un organisme amateur, par exemple.

L'analyse des résultats obtenus par l'entremise d'un questionnaire soumis à des répondants d'organismes culturels nous permettra d'établir la validité ou non de ce type de relation, quoiqu'il peut y avoir des similitudes, notamment sur leur points de vue quant à l'apport du secteur culturel au développement local de Carleton-sur-Mer.

2.5 MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Cette section permet d'expliquer les choix méthodologiques, ceux des organismes, des répondants, de même que des techniques de recherche et d'analyse. Il s'agit ici d'adopter une approche méthodologique et de sélectionner des organismes culturels et des intervenants en matière de culture auxquels nous allons nous adresser pour répondre au questionnaire et participer par la suite à un court entretien.

2.5.1 La population d'étude

L'échantillon d'organismes retenus est construit à partir d'une base de donnée déjà existante, soit le *Répertoire des organismes de la Ville de Carleton-sur-Mer*, document mis à jour annuellement et qui recense tous les organismes reconnus et qui œuvrent dans la localité sur différents plans : loisir, sportif, communautaire et culturel. Quarante-neuf organismes y étaient répertoriés. Une sélection de dix-sept organismes a par la suite été effectuée afin de rejoindre les objectifs de la présente recherche qui, rappelons-le, consiste à dresser un portrait des organismes culturels œuvrant à Carleton-sur-Mer, à documenter le rôle, les activités réalisées et les services offerts des organismes culturels et à documenter les perspectives et les attentes des principaux intervenants du secteur culturel de Carleton-sur-Mer.

Les dix-sept organismes retenus soutiennent des observations tant qualitatives que quantitatives.

2.5.2 Le terrain de recherche

Mentionnons que pour la présente recherche, l'échantillon se limite au territoire de Carleton-sur-Mer, soit d'une municipalité composée d'une population de 4 200 habitants

regroupés en deux secteurs, Carleton et Saint-Omer, à la suite de la fusion municipale qui remonte au mois d'octobre 2000. Carleton-sur-Mer constitue donc une petite collectivité locale régionale rattachée à la région administrative 11 qu'est la Gaspésie-îles-de-la-Madeleine.

2.5.3 La méthodologie d'échantillonnage

Depuis la fusion, à l'automne 2000, de la Municipalité de Saint-Omer et de la Ville de Carleton est née la Ville de Carleton-sur-Mer. Cette ville de 4 200 habitants comprend sur son territoire un grand nombre d'organismes à but non lucratif, soit un peu plus d'une cinquantaine, et qui évoluent dans différents secteurs tels que la culture, le loisir ou le communautaire.

De cette quarantaine d'organismes susceptibles d'être retenus en vue d'élaborer un mémoire de maîtrise portant sur le rôle des organisations culturelles à Carleton-sur-Mer, une liste plus restreinte a été constituée pour mener à bien ce travail de recherche.

Des quarante-neuf organismes, répertoriés à même le *Répertoire des organismes de la Ville de Carleton-sur-Mer* pour l'année 2009, nous avons sélectionné dix-sept organismes à vocation culturelle, fondés entre 1934 et 2006.

Concernant nos critères de sélection, d'une part, les organismes que nous avons sélectionnés ont leur siège social à Carleton-sur-Mer et figurent tous dans le Répertoire des organismes de la Ville de Carleton-sur-Mer. De plus, la très grande majorité de ces organismes à vocation culturelle détiennent un représentant siégeant sur le comité culturel de la Ville de Carleton-sur-Mer. Le Comité culturel est un organisme non-incorporé qui existe depuis 1998 et qui a été formé dans le contexte de l'élaboration et, ultimement, de l'adoption d'une politique culturelle locale qui s'est concrétisée en décembre 1999. Depuis ce temps, le comité culturel a toujours maintenu son existence puisqu'il s'est donné la mission de favoriser la concertation du développement culturel sur le territoire de la Ville

de Carleton-sur-Mer. Tous les organismes retenus aux fins de la présente recherche parmi tous ceux identifiés au *Répertoire* produisent des activités touchant particulièrement le secteur culturel.

Qu'entend-on par secteur culturel? Pour nous aider à y voir plus clair, l'Unesco définit le patrimoine culturel de cette façon :

Le patrimoine culturel d'un peuple s'étend aux œuvres de ses artistes, de ses architectes, de ses musiciens, de ses écrivains, de ses savants, aussi bien qu'aux créations anonymes qui surgissent de l'âme populaire et à l'ensemble des valeurs qui donnent un sens à la vie. Il comprend les œuvres matérielles et non matérielles qui expriment la créativité de ce peuple, soit les langues, les rites, les croyances, les lieux et monuments historiques, la littérature, les œuvres d'art, les archives et les bibliothèques¹⁹.

La version 2009 du *Répertoire des organismes de Carleton-sur-Mer* est composée de 49 organismes. Ce document est structuré en différentes catégories, soit les organismes communautaires, les organismes de loisir et sportifs et les organismes culturels. Nous avons donc sélectionné chacun des dix-sept organismes associés au secteur culturel, organismes qui rejoignent la conception du patrimoine culturel de l'UNESCO. Quant à l'Institut de la statistique du Québec, il définit et divise la culture et les communications en différents domaines que sont : arts visuels, arts médiatiques et métiers d'art, arts de la scène, patrimoine, institutions muséales et archives, livre, périodique, bibliothèques, enregistrement sonore, cinéma et audiovisuel, radio et télévision, multimédia et nouveaux médias, architecture et design, publicité et relations publiques, établissements multisectoriels, organismes de représentation et administration publique.

La sélection des dix-sept organismes culturels repose sur la dimension culturelle telle que perçue par l'UNESCO et l'Institut de la statistique du Québec qui définissent de façon

¹⁹ Définition provenant de l'UNESCO. *Conférence mondiale sur les politiques culturelles*. Mexico, 1982.

précise le secteur culturel. Des dix-sept organismes identifiés, dix-sept ont été retenus en prévision de cette recherche. Tous ont accepté de participer à ce projet de recherche. Les autres organismes qui n'ont pas été retenus, nous parlons ici des 32 autres organismes inscrits dans le *Répertoire* des organismes de la ville de Carleton-sur-Mer, ne cadraient pas dans la définition obtenue de la culture ou du patrimoine culturel.

Chacun des dix-sept organismes culturels retenus dans notre échantillon a vu l'un de ses responsables être contactés par le chercheur responsable de la présente recherche. Un pré-contact a été effectué, avisant ainsi chacune de ces personnes qu'elles seraient sollicitées pour participer à cette recherche. Lors de ce premier contact téléphonique, le contexte, le but et les objectifs de la recherche ont été expliqués à chacun des répondants, la personne contactée se voyant offrir de recevoir une copie du questionnaire ainsi que du formulaire de consentement éthique (voir 1.5.5).

Ces répondants devaient être des personnes bien renseignées quant à l'organisme qu'elles représentent. En fait, les répondants ont été contactés par le chercheur parce qu'ils sont fortement associés à un organisme à caractère culturel, et ce, depuis au moins 24 mois consécutifs, ceci à titre de gestionnaire responsable, soit comme directeur de l'organisme ou comme président de son conseil d'administration.

Il est à noter que des brefs portraits des organismes culturels ont été réalisés à partir de documents fournis par les répondants d'organismes culturels en réponse à des questions visant à savoir s'ils détiennent des documents du genre ainsi qu'à connaître quels sont la mission et les objectifs de chacun des organismes culturels. Nous retrouvons chacun de ces portraits en annexe.

2.5.4 La procédure de collectes de données

La procédure de collecte de données pour cette recherche repose sur deux techniques, soit l'enquête qui s'est effectuée par l'entremise d'un questionnaire, et l'entretien effectué

avec des répondants. Cette section décrit avec plus de précisions la procédure de collecte de données employée.

D'une part, l'outil de collecte de données consiste en un questionnaire qui comporte deux parties divisées en six blocs de questions.

Les informations ont été recueillies avec l'aide de ce questionnaire de 11 pages totalisant 57 questions. Le questionnaire a été complété par 17 répondants au cours du printemps 2010, plus précisément entre les mois de mars et juin. Tous les répondants ont été rencontrés dans un endroit convenu à l'avance pour un entretien d'une durée de 45 à 90 minutes.

La première partie du questionnaire regroupe cinq blocs : 1) Identification du répondant-e; 2) : Profil de l'organisation; 3) Mission et objectifs de l'organisme; 4) Activités et services offerts par l'organisme; 5) Reconnaissance de l'organisme. Cette partie révèle des informations essentiellement factuelles associées aux organismes culturels ciblés dans cette recherche. Quant à la deuxième partie, laquelle porte sur les représentations et les points de vue personnels des répondants, elle regroupe trois blocs : 1) Carleton-sur-Mer et la culture; 2) La culture et le développement local; 3) L'avenir culturel de Carleton-sur-Mer. Contrairement à la première section, cette partie du questionnaire contient des questions ouvertes auxquelles le répondant ne répond plus à titre de personne associée à un organisme culturel, mais plutôt comme intervenant dans le domaine culturel de la localité. Les informations recueillies visent à connaître le point de vue, les perceptions et les attentes d'intervenants culturels dans le secteur culturel de Carleton-sur-Mer.

Chaque copie du questionnaire est parvenue aux répondants par courrier électronique, et il en va de même pour le formulaire de consentement éthique. Les deux documents étaient en version Word. Les participants avaient le choix de compléter le questionnaire directement à l'écran ou encore de le faire imprimer et de le compléter de façon manuscrite. Les répondants étaient invités à lire attentivement le formulaire de consentement avant de

répondre au questionnaire, celui-ci devant être remis en main propre au chercheur lors de l'entretien prévu dans un lieu prédéterminé.

D'autre part, l'entretien individuel a servi à compléter les réponses au questionnaire. L'entretien a consisté à s'assurer que le questionnaire ait pu être complété ou, le cas échéant, à pouvoir recueillir verbalement les réponses aux questions ouvertes. Tous les entretiens ont été enregistrés, avec le consentement du participant, afin de faciliter le traitement ultérieur de l'information. Les participants n'ont été rencontrés qu'une seule fois dans un lieu fixé par eux.

2.5.5 Les questions d'éthique

Tous les répondant-e-s, sans exception, ont signé le formulaire de consentement dont le modèle avait été élaboré au cours de l'hiver 2009 et approuvé en février 2010 par le comité d'éthique de l'UQAR. Une fois le questionnaire et le formulaire approuvés, l'enquête sur le terrain pouvait débuter. L'article 3 du formulaire de consentement se lit ainsi :

3. Confidentialité, anonymat ou diffusion des informations

Le chercheur s'engage à préserver la plus complète confidentialité de toutes les informations nominatives recueillies dans le cadre de ce projet de recherche. En aucun cas votre nom ne sera révélé dans cette recherche. Étant donné que le projet de recherche consiste en une étude de cas, les noms des organismes seront indiqués dans le rapport de recherche ainsi que certaines informations factuelles et d'opinions recueillies par l'entremise du questionnaire et de l'entretien. Ces informations seront traitées de manière agrégée pour éviter qu'il soit possible d'associer une réponse à un répondant spécifique.

Tel que mentionné précédemment, l'entretien sera enregistré avec le consentement du participant. Le chercheur s'engage à ce que cette transcription ne comporte aucune information qui permettrait d'identifier les répondants. Une fois cette transcription vérifiée, les informations seront détruites. Quant aux enregistrements et aux questionnaires, ils seront conservés dans un endroit sécuritaire et seront

entièrement détruits une fois le rapport final de recherche déposé. Dans le cas présent d'un dépôt de mémoire, la destruction des enregistrements et des questionnaires s'effectuera dès l'acceptation finale dudit mémoire. Seul Pascal Alain (le chercheur) et les directeurs de recherche que sont Danielle Lafontaine et Fernand Harvey auront accès aux questionnaires et aux enregistrements. L'étudiant s'engage également, lors de la diffusion des résultats de ce projet de recherche, à ne donner aucune information qui permettrait de vous identifier.

Tel que convenu, toutes ces règles ont été suivies à la lettre, de sorte que ce rapport ne comporte aucun renseignement nominal sur les répondant-e-s. Les noms des organismes peuvent être retrouvés en annexe du mémoire.

2.5.6 La procédure d'analyse des données

Les 17 questionnaires complétés ont été dûment recueillis et les informations ont été compilées comme il se doit.

Dans le mémoire, les résultats quantitatifs sont généralement présentés intégralement et il en va de même pour les résultats qualitatifs, certains ayant fait l'objet de nouvelles analyses, certains ayant dû être aussi modifiés pour y retrancher les mentions nominales.

2.5.7 Limites de la recherche

Cette recherche ne prétend pas couvrir l'ensemble du secteur culturel de Carleton-sur-Mer dans ses menus détails. Elle envisage plutôt de défricher le terrain d'étude, de documenter le dynamisme et la vitalité culturels palpables dans une petite collectivité, en plus de saisir le rôle des organismes culturels au sein de leur localité, sans oublier la perception qu'ont certains intervenants de ce secteur en ce qui concerne leurs attentes et

leurs visions à long terme du développement culturel. Il s'agit donc d'une recherche qui allie exploration et description et qui s'appuie sur une approche largement inductive.

CHAPITRE 3

CARLETON-SUR-MER ET LA GASPÉSIE : CONTEXTE GÉNÉRAL

Que l'on soit d'ici ou d'ailleurs, on ne peut se tromper quand nos pieds foulent le territoire de Carleton-sur-Mer. Le décor ne ment pas. Au nord, se tient le mont St-Joseph et ses 555 mètres d'altitude. Au sud, se trouve la baie des Chaleurs qui nous sépare de la province voisine, le Nouveau-Brunswick. Puis, il y a le drapeau acadien qui flotte à quelques endroits, rappelant l'origine acadienne de la population de Carleton-sur-Mer. Ce chapitre a donc pour but de poser les bases générales de ce qu'a été et de ce qu'est devenue Carleton-sur-Mer.

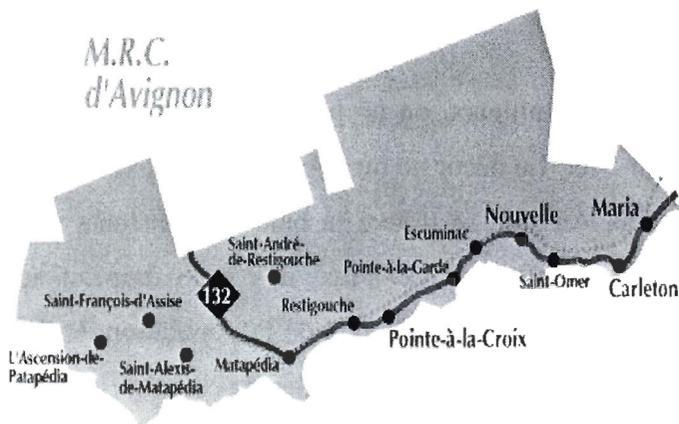
À travers ce chapitre, nous survolerons la situation géographique de Carleton-sur-Mer ainsi que des repères historiques nous permettant de comprendre l'évolution de cette petite collectivité régionale. Par la suite, nous nous rapprocherons du sujet traité dans ce mémoire par une brève présentation du secteur culturel en Gaspésie. Puis, nous jetterons un regard sur le développement culturel de Carleton-sur-Mer au cours des quatre dernières décennies.

3.1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE CARLETON-SUR-MER

La Ville de Carleton-sur-Mer, dit Tracadièche au temps du Régime français, regroupe les paroisses de Carleton et de Saint-Omer à la suite de la fusion des deux localités qui remonte au mois d'octobre 2000. Bien que ces localités aient évolué distinctement pendant plus de 100 ans, leur histoire est similaire à bien des égards. En effet, la paroisse de Saint-Omer a fait partie intégrante de Carleton jusqu'en 1899, année de la fondation de cette nouvelle paroisse. Carleton-sur-Mer évolue au sein de la Municipalité Régionale de Comté

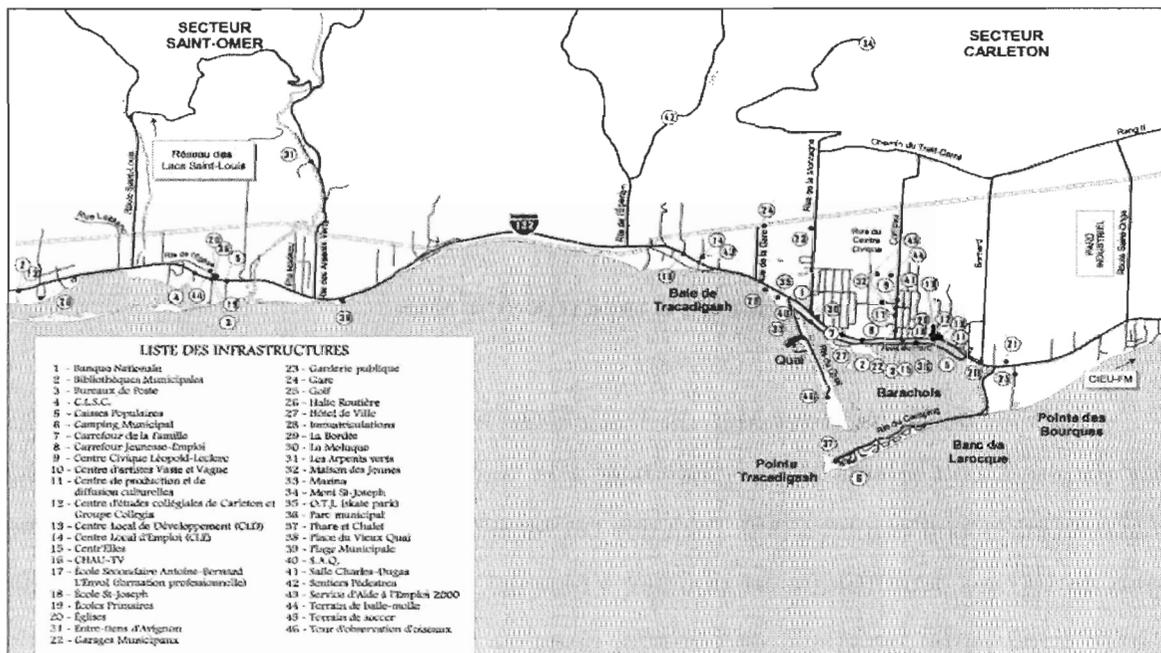
(MRC) d'Avignon. La localit  est situ e sur le versant sud de la p ninsule gasp sienne, au c ur de la baie des Chaleurs, en Gasp sie, qui est devenue le 31^e membre du Club international des plus belles baies du monde en 2004.

Carte 1 : Municipalit  r gionale de comt  d'Avignon



Source : Conf rence r gionale des  lu(e)s Gasp sie-les  les

Carte 2 : Aper u de la Ville de Carleton-sur-Mer



Source : Site Internet de la Ville de Carleton-sur-Mer : www.carletonsurmer.com

3.2 PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Les statistiques les plus récentes sur Carleton-sur-Mer peuvent être obtenues par le recensement canadien de 2006. Sur le plan démographique, nous remarquons qu'entre 2001 et 2006, le Québec a enregistré une augmentation de 4,3 % de la population. Pour la même période, la Gaspésie accuse un déficit démographique de 2,6 % et la Municipalité régionale de Comté d'Avignon a vu 137 habitants quitter son territoire²⁰. Il y a peu de temps, les pires prévisions planaient au-dessus de la Gaspésie. En 2002, l'institut de la statistique du Québec prévoyait que la population de la Gaspésie-les Îles de la Madeleine diminuerait de 19 % d'ici 2026 pour atteindre les 81 000 habitants²¹. Moins d'une décennie plus tard, Gaspésiens et Madelinots font mentir les statisticiens puisque d'ici 2031, la population de la région devrait diminuer de 1,31 %²², ce qui donne raison de l'avènement d'un « mini baby-boom ».

Pour ce qui est de Carleton-sur-Mer, elle parvient à tirer son épingle du jeu, alors que sa population s'est vue croître de 1,7 % entre 2001 et 2006, passant ainsi de 4 010 à 4 077 habitants²³. Au moment d'écrire ces quelques lignes, sa population s'établit à 4 236 habitants, ce qui démontre que, démographiquement parlant, Carleton-sur-Mer parvient à stabiliser sa population. Il mérite de signaler que Carleton-sur-Mer est la seule municipalité de la Baie des Chaleurs à connaître une croissance démographique.

²⁰ Chiffres de la MRC d'Avignon. Recensement 2006. Statistiques Canada. Les données excluent la population de la communauté micmaque de Gesgapegiag qui se situe à 488 habitants en 2001. Il est à noter que les données du recensement de 2006 n'incluent pas de résultats pour ce territoire.

²¹ Source : Institut de la statistique du Québec, 2002.

²² Source : Institut de la statistique du Québec, 2010.

²³ Chiffres de la circonscription fédérale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Recensement 2006. Statistique Canada.

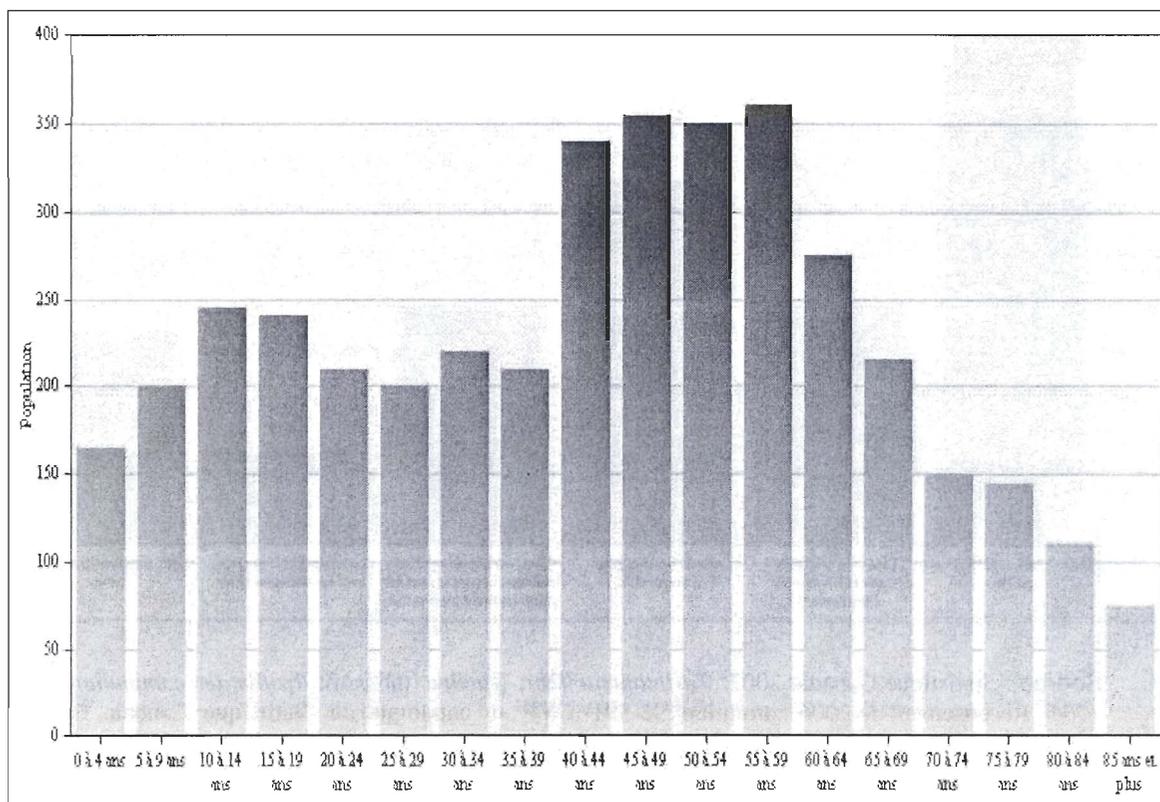
3.2.1 Organisation administrative et transformation politique

Carleton-sur-Mer constitue la ville la plus densément peuplée de la MRC d'Avignon dont le territoire s'étend de Matapédia et des Plateaux à l'ouest jusqu'à Maria à l'est. Lors du recensement de 2006, on enregistre une population de 14 643 habitants²⁴. Carleton-sur-Mer est la cinquième en importance de la circonscription électorale fédérale Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Elle figure également au quatrième rang des plus grandes villes de la Gaspésie. L'âge médian de la population est de 45 ans, celui de la MRC d'Avignon est de 41,6 et constitue l'âge médian le plus bas de toutes les MRC en Gaspésie, la moyenne québécoise étant fixée à 41 ans²⁵, les données de 2001 étant respectivement établies à 36,5 % et 36,4 %. Le tableau ci-dessous illustre une réalité régionale qui frappe la Gaspésie depuis la décennie 1970, soit l'exode des jeunes adultes. Pour les catégories des 20 à 24 ans et des 24 à 29 ans, nous remarquons un recul par rapport aux autres catégories. Contrairement aux données du recensement de 2001, la catégorie des 30 à 34 ans vient cependant de surpasser légèrement celle des 35 à 39 ans.

²⁴ Source : Statistiques Canada. Profil des communautés 2006.
<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dppd/prof/92591/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2406013&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=CarletonsurMer&SearchType=Begins&SearchPR=01&BI=All&Custom=>. Consulté le 8 octobre 2008.

²⁵ *Idem*.

Figure 1 : Caractéristiques selon l'âge pour les deux sexes

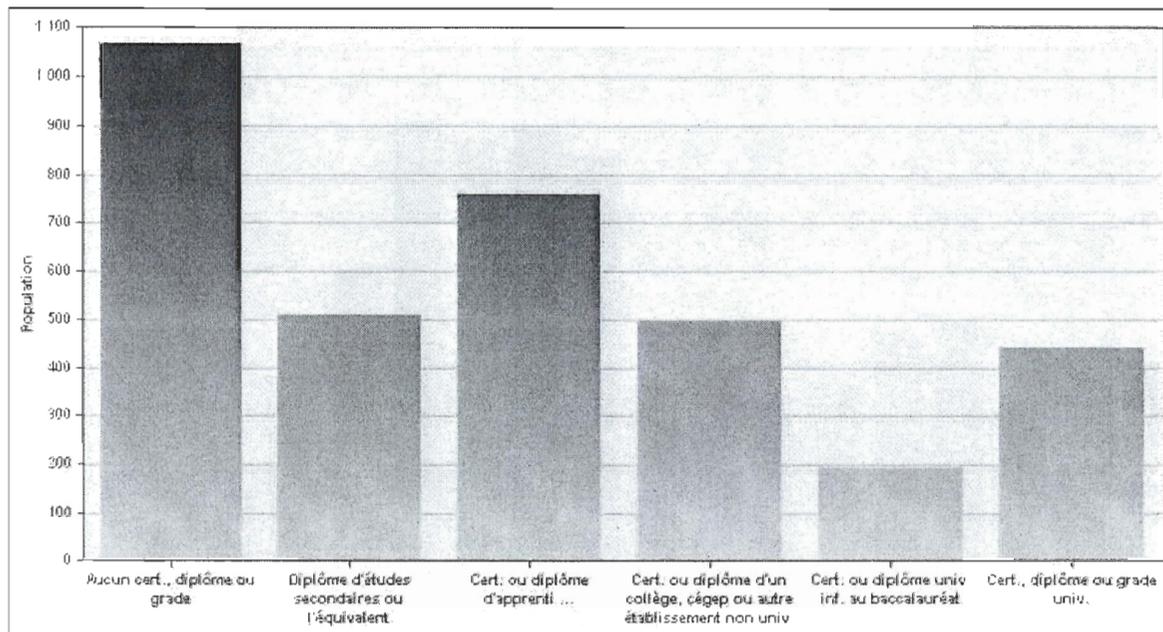


Source : Statistique Canada. 2007. *Carleton-sur-Mer, Québec* (tableau). *Profils des communautés de 2006*, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007. <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92591/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 14 septembre 2010).

Pour ce qui est du niveau de scolarité de la population de Carleton-sur-Mer, les données de 2006 démontrent que 1 070 personnes sur une population totale de 15 ans et plus de 3 470 personnes n'ont aucun certificat, diplôme ou grade, ce qui représente 30,8 % de la population²⁶.

²⁶ *Idem.*

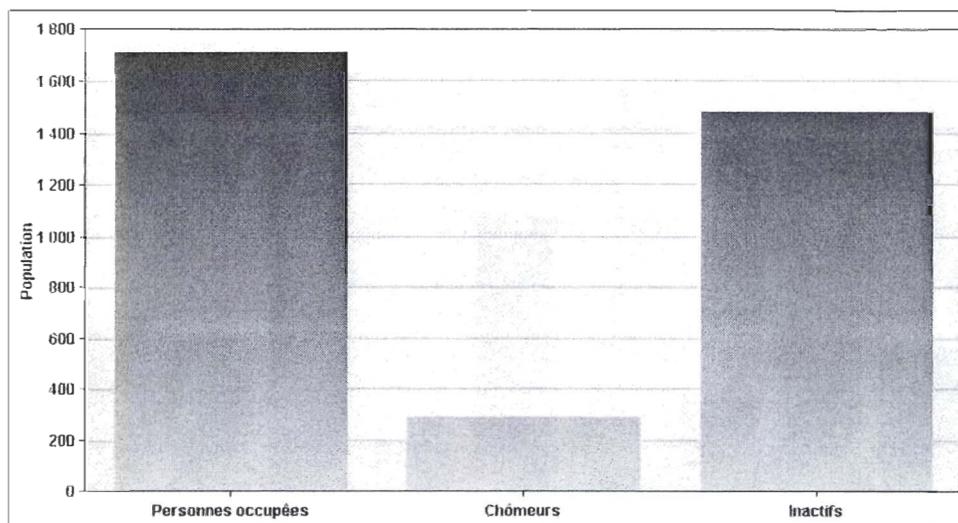
Figure 2 : Graphique du plus haut certificat, diplôme ou grade pour les deux sexes



Source : Statistique Canada. 2007. *Carleton-sur-Mer, Québec* (tableau). *Profils des communautés de 2006*, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007. http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index_cfm?Lang=F (site consulté le 14 septembre 2010).

Carleton-sur-Mer se démarque non seulement pour la densité de sa population et la qualité de sa main-d'œuvre, mais également par son marché du travail en constante progression. Les tableaux ci-dessous démontrent également la variété de professions que nous retrouvons à Carleton-sur-Mer ainsi que la variété des industries qui procurent de l'emploi en fonction des sexes. Enfin, les revenus moyens par personne, et ce, pour les deux sexes, figurent dans un tableau ci-dessous et démontrent qu'ils sont légèrement supérieurs à la moyenne gaspésienne à la même période.

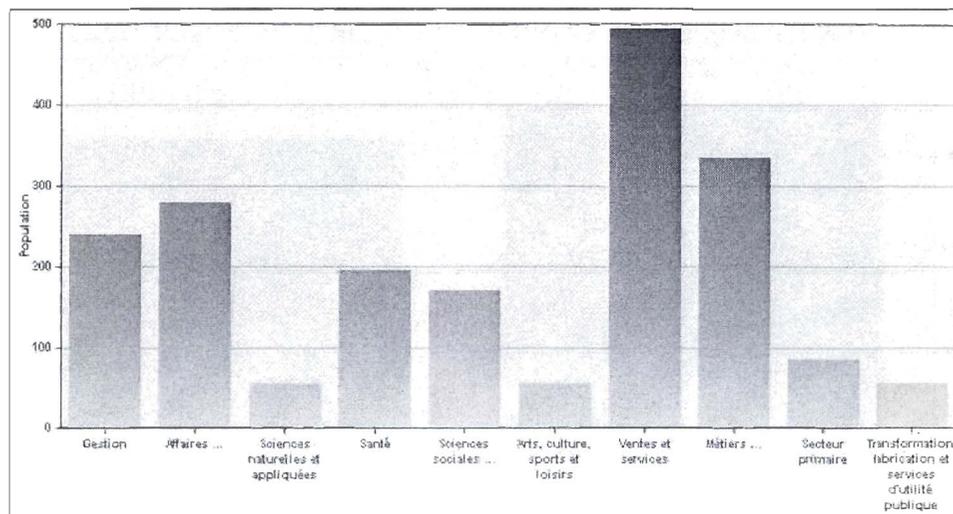
Figure 3 : Graphique des activités pour les deux sexes



Source : Statistique Canada. 2007. *Carleton-sur-Mer, Québec* (tableau). *Profils des communautés de 2006*, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007.

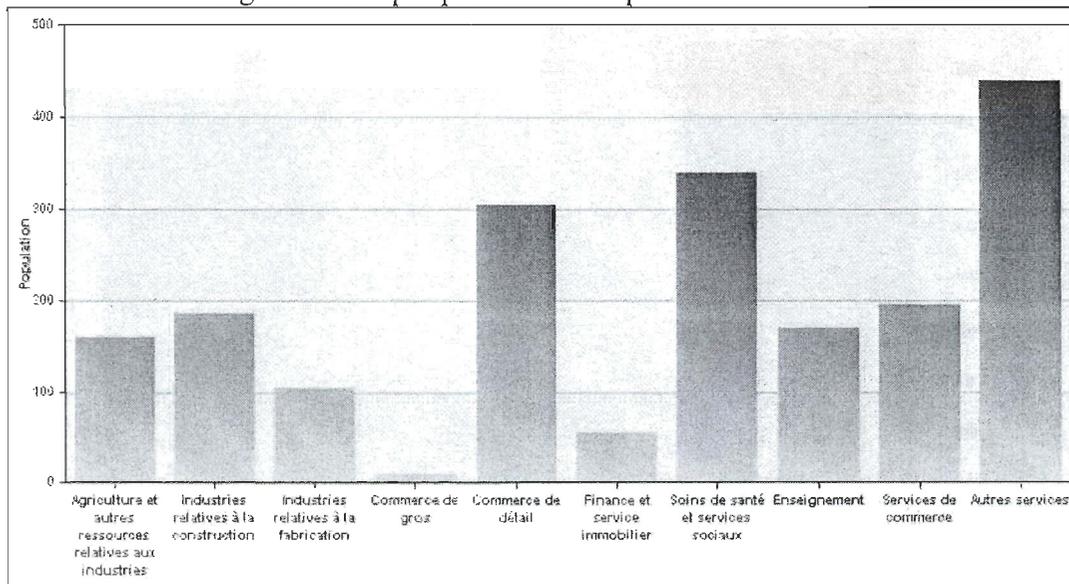
<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 14 septembre 2010).

Figure 4 : Graphique des professions pour les deux sexes



Source : Statistique Canada. 2007. *Carleton-sur-Mer, Québec* (tableau). *Profils des communautés de 2006*, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007. <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 14 septembre 2010).

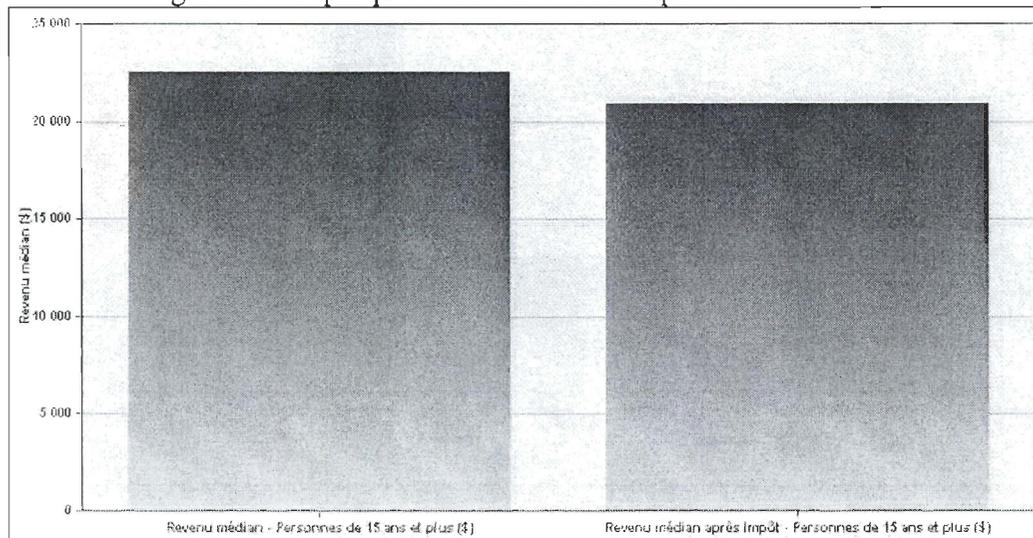
Figure 5 : Graphique - Industrie pour les deux sexes



Source : Statistique Canada. 2007. *Carleton-sur-Mer, Québec* (tableau). *Profils des communautés de 2006*, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007.

<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>
(site consulté le 14 septembre 2010).

Figure 6 : Graphique du revenu en 2005 pour les deux sexes



Source : Statistique Canada. 2007. *Carleton-sur-Mer, Québec* (tableau). *Profils des communautés de 2006*, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007. <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>. Consulté le 14 septembre 2010.

3.3 REPÈRES HISTORIQUES

Cette section vise à établir quelques jalons historiques de Carleton-sur-Mer, dit Tracadieche, dans le but de favoriser la compréhension de la construction de l'environnement culturel de cette petite collectivité régionale, d'hier à aujourd'hui.

3.3.1 Un peu d'histoire

Pour situer le début du peuplement de Tracadieche, devenu aujourd'hui Carleton-sur-Mer, il faut remonter à la déportation des Acadiens. À partir de 1755, année où débute le Grand Dérangement, certains d'entre-deux se retrouvent tantôt au camp des réfugiés acadiens de la Petite Rochelle, situé sur la rivière Ristigouche, tantôt à Bonaventure et ailleurs sur les côtes de la Baie des Chaleurs.

C'est en 1767, quelques années après le Traité de Paris qui met fin à la Guerre de Sept ans (1756-1763) entre la France et l'Angleterre, qu'un petit groupe d'Acadiens vient de Bonaventure pour s'installer à Tracadieche. Ils ont à leur tête Charles Dugas et ses quatre fils. Benjamin Leblanc et son frère Jean Baptiste Leblanc, Joseph Leblanc, père, et son fils Joseph, Benjamin Alain, Joseph Boudreau, Ambroise Comeau et son fils François Comeau (Arsenault, 1983 : 20-25). Ils sont donc autorisés par le gouverneur Guy Carleton à s'établir à Tragadigash pour cultiver les terres et y pratiquer la pêche.

Pour les Acadiens, Tracadigash est un mot d'origine micmaque signifiant « lieu où il y a des hérons ». Tracadieche devient un endroit de prédilection pour plusieurs autres familles acadiennes. Au recensement de 1777 (Arsenault, 1983 : 569-571), soit dix ans après l'arrivée des premiers réfugiés acadiens, nous retrouvons les noms des familles suivantes : Alain, Arseneau, Allard, Barriault, Bergeron d'Amboise, Bernard, Berthelot, Boudreau, Bourg, Bujold, Comeau, Dugas, Jeanson, Landry, Laviolette, Leblanc, Poirier et Richard.

En 1780, nous comptons plus de 200 habitants en ce lieu qui s'affairent à défricher, à cultiver, à pêcher et à jeter les bases du peuplement de ce qui allait devenir un jour Carleton-sur-Mer. À cette époque, la population de Tracadieche est essentiellement de souche acadienne. Par la suite, d'autres Acadiens de partout viennent s'y établir ainsi que des Canadiens Français et quelques familles écossaises et irlandaises. Ce n'est toutefois qu'à partir de 1825 que les Acadiens, après maintes démarches, commencent péniblement à recevoir leurs lettres patentes faisant d'eux des propriétaires fonciers avec les droits qui s'y rattachent (Émard, 1984 : 11).

Comme l'endroit est propice à un peuplement, la population est en forte croissance, de sorte qu'en 1836, c'est le village le plus peuplé de la Gaspésie avec ses 1 300 habitants. Cette même année, l'abbé Ferland (1940) écrit dans son *Journal d'un voyage sur les côtes de la Gaspésie* :

Carleton, ou Tracadigetche²⁷, ressemble aux paroisses du district de Québec. Pour ses habitants, la pêche est d'une importance secondaire ; l'agriculture forme leur principale occupation. Des chemins bien entretenus permettent de voyager en voiture, dans tout l'étendue de Carleton ; aussi chaque cultivateur possède cheval et charrettes, tant pour les voyages et promenades, que pour les travaux de la terre. C'est un luxe que nous n'avons pas encore rencontré dans la Gaspésie.

Officiellement, le premier Européen à poser le pied à Tracadieche est l'explorateur malouin Jacques Cartier, le 9 juillet 1534. Ce jour-là, il débarque sur le banc Larocque alors que 300 Micmacs festoient. Il en profite pour nommer cette mer : la Baie des Chaleurs. Il écrit dans son journal de bord :

²⁷ Selon les auteurs, il existe plusieurs façons d'écrire le mot Tracadieche. Hormis « Tracadieche », il est possible de retrouver dans d'autres écrits « Tracadigash » ou encore « Tracadigetche ».

Leur terre est en chaleur plus tempérée que la terre d'Espagne et la plus belle qui soit possible de voir et aussi unie qu'un étang. Il n'y a aucun petit lieu, vide de bois, et même sur le sable qui ne soit plein de blé sauvage, dont l'épi est comme seigle, et le grain comme avoine; et des pois aussi gros que si on les avait semés et labourés; groseilles, blancs et rouges, fraises et rose rouges et blanches et autres herbes et étangs ou il y a force saumon (.....) nous nommâmes ladite baie, la baie des chaleurs²⁸.

En 1767, Tracadieche comprend un territoire s'étendant sur une quarantaine de kilomètres, entre les caps noirs à l'est et l'entrée de la rivière Ristigouche à l'ouest. Aujourd'hui, ce territoire regroupe les municipalités de New-Richmond, St-Jules-Cascapédia, la communauté micmaque de Gesgapegiag, Maria, Carleton-sur-Mer et Nouvelle.

En 1787, une partie de Tracadieche devient Carleton en référence à Guy Carleton, le deuxième gouverneur de la province de Québec. La partie est devient Maria en référence à Maria Howard Efigham, l'épouse du gouverneur (Arsenault, 2004 : 296). C'est en 1869 que le secteur ouest devient Nouvelle et, en 1904, la municipalité de Carleton sera divisée pour créer la municipalité de St-Omer. Enfin, en 1867, au nord de l'ancienne municipalité de St-Omer dans le canton Nouvelle, la mission St-Louis de Gonzague est fondée et cette mission deviendra plus tard, la paroisse de St-Louis de Gonzague. Dernièrement, tout ce territoire de St-Omer est fusionné avec le territoire de la Ville de Carleton-sur-Mer.

La proximité des montagnes et de la baie des Chaleurs caractérise le paysage de Carleton-sur-Mer. Cette chaîne de montagnes fait partie des Appalaches. La montagne Tracadieche, anciennement appelé le Cap Ferré, domine au centre avec un sommet à 555 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette montagne constitue le plus ancien lieu de pèlerinage connu en Gaspésie et porte maintenant le nom de mont St-Joseph. Après avoir été fréquenté par les Micmacs, les habitants des lieux ont continué la tradition et utilisent ce

²⁸ Tiré de : Jacques Cartier, *Voyages en Nouvelle-France*. Texte remis en français moderne par Robert Lahaise et Marie Couturier, Cahiers du Québec/Hurtubise, HMH, 1977, p. 55-57.

lieu comme endroit de recueillement et de prière. Dès 1870 une croix est installée sur le mont St-Joseph et, en 1935, la construction de la première chapelle permet d'accueillir les pèlerins avec un service religieux. À l'est, nous apercevons le mont Chikanki qui signifie « mon grand tipi ». À l'ouest, se suivent le mont J.-Émile Landry, la montagne des Bujold et la montagne des Caissy sur le territoire de St-Omer.

3.3.2 Évolution du milieu

L'abbé Joseph-Mathurin Bourg demeure un personnage incontournable dans l'histoire de Tracadieche. Originaire d'Acadie, il est déporté en Nouvelle-Angleterre en 1755, puis en Angleterre et en France. Une fois la paix revenue, Bourg débute des études à Paris pour devenir prêtre. En 1773, on le retrouve à Tracadieche où il devient le premier prêtre permanent de la communauté. Avant son arrivée, c'est Charles Dugas qui préside les offices religieux et qui procède au baptême des nouveau-nés (Degrâce)

Le territoire couvert par l'abbé Bourg impressionne pour l'époque. Loin de se limiter à Tracadieche, Bourg part en mission à plusieurs reprises auprès des Acadiens de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, en plus de parcourir la péninsule gaspésienne. Mgr Briand le nomme vicaire général en Acadie l'année suivante.

Bourg ne ménage pas ses efforts pour offrir aux habitants de Tracadieche une première église au tournant des années 1790, église qui sera la proie des flammes l'année suivante. C'est en 1795 que l'abbé Bourg quitte Carleton, dit Tracadieche (Landry et Lavoie, 1997 : 89). Au fil du temps, la population reconnaît la contribution considérable de l'abbé Joseph-Mathurin Bourg au développement de la communauté.

À partir de 1850, la population de Carleton augmente considérablement. Le besoin de se doter d'une toute nouvelle église se manifeste. Les travaux de l'église actuelle s'échelonnent sur quatre ans et s'effectuent sous la supervision de l'architecte et charpentier

Pierre Côte. Quant à l'inauguration de cette église vouée à Saint-Joseph, elle a lieu le 7 novembre 1854 avec la présence de l'abbé Nicolas Audet, nouvellement arrivé dans la paroisse. Une cure de rajeunissement majeure s'impose à l'église Saint-Joseph au cours de l'année 1917. On l'a recouvre de briques provenant d'Écosse, transportées jusqu'ici par bateau. Puis, on rehausse son clocher pour donner plus d'ampleur au bâtiment qui constitue toujours la plus ancienne église catholique de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine.

À l'intérieur, nous y retrouvons des œuvres d'art de peintres reconnus que sont Antoine Plamondon et Charles Huot. Plus tard, Huot recevra la commande de réaliser un tableau d'histoire pour le Parlement de Québec, tableau que l'on peut apercevoir au-dessus du fauteuil du président dans la salle de l'Assemblée législative. Témoin matériel incontournable de l'évolution de la ville de Carleton-sur-Mer, l'église Saint-Joseph a été citée monument historique par la municipalité en décembre 2006.

L'abbé Nicolas Audet participe activement à la fondation du premier couvent de la Gaspésie. Il travaille en collaboration avec les Sœurs de la Charité de Québec, des habitants de Carleton et du marchand irlandais John Meagher. Ce dernier est un descendant acadien de par sa mère, Anastasie Dugas. Meagher avancera une somme de 400 \$ pour la construction du couvent, en plus d'offrir un terrain situé juste à l'est de l'église. La fondatrice de la communauté des Sœurs de la Charité de Québec, Mère Marcelle Mallet, viendra inaugurer le couvent en 1868 (LeBlanc, 1995 : 19). À cette occasion, elle fera un pèlerinage sur la montagne Tracadie. Depuis 1989, l'ancien couvent des Sœurs de la Charité héberge le centre d'études collégiales de la Baie-des-Chaleurs, comme quoi la vocation éducative de ce lieu est en constante évolution.

3.3.3 L'organisation municipale

Au temps de la Nouvelle-France, c'est le régime seigneurial qui s'implante un peu partout dans la province. Pour ce qui est de Tracadie, aucun peuplement permanent ne

s'effectue sous le régime français. Après la conquête de 1760, les nouveaux vainqueurs imposent le canton comme mode de division des terres. Le canton Carleton est ainsi tracé vers 1786. Au cours du 19^e siècle, Carleton, comme la plupart des autres paroisses du Québec, se développe à un rythme accéléré, de sorte que l'année 1855 coïncide avec l'adoption d'une nouvelle loi générale qui confirme l'érection des municipalités. La nouvelle municipalité de Carleton s'étend donc de Nouvelle à l'ouest à la pointe des Bourg à l'est. Cette même année, Romain Landry devient le premier maire de la municipalité de Carleton.

L'extension de la population à l'ouest de Carleton amène la fondation d'une nouvelle paroisse qui portera le nom de Saint-Omer, en hommage au curé de Carleton Joseph-Omer Normandin. Touchant aux cantons de Nouvelle et de Carleton ainsi qu'à la seigneurie de Shoolbred, Saint-Omer est par la suite érigée en paroisse et voit la partie ouest du village être connue sous le nom de Robitaille, en hommage à Théodore Robitaille, député de Bonaventure.

Une partie du territoire de Saint-Omer est marquée par la seigneurie Shoolbred, la seule seigneurie à voir vu le jour en Gaspésie sous le régime anglais. Établie en 1788, la seigneurie Shoolbred a d'abord été administrée par John Shoolbred, un marchand de Londres, puis par Matthew Stewart et ses héritiers (Centenaire de Saint-Omer, 1999). Ils étaient propriétaires de moulins et de nombreuses terres. Le banc de Shoolbred témoigne de leur passage et une rivière porte encore le nom de Stewart. L'abolition du régime seigneurial en 1854 ne met cependant pas un terme du jour au lendemain à l'existence des seigneuries. Pour ce qui est de la seigneurie Shoolbred, il faudra patienter jusqu'au début des années 1940 pour voir s'imposer le système municipal.

Quant à l'histoire de Saint-Louis-de-Gonzague, elle est toujours bien vivante à Saint-Omer. En 1867, un dénommé Louis Litalien et sa famille s'installent dans le canton Nouvelle, dans l'arrière-pays de Saint-Omer. La mission prendra le nom de Saint-Louis à la mémoire de ce premier colon. En 1920, la mission Saint-Louis-de-Gonzague est annexée à la paroisse de Saint-Omer.

Dans les années 1930, le gouvernement du Québec lance un vaste plan de colonisation de l'arrière-pays québécois afin de freiner les effets de la crise économique. C'est le retour à la terre par l'entremise du Plan Vautrin. Des familles entières vivant de la terre et du bois s'installent dans le rang Biron, à Saint-Louis-de-Gonzague, qui sera érigé canoniquement comme paroisse en 1939. Cette paroisse perdure jusqu'en 1974, année durant laquelle le gouvernement procède, dans le cadre des travaux menés précédemment par le Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ), à la fermeture de nombreux villages de l'arrière-pays gaspésien jugé non rentables (Desjardins et Frenette, 1999 : 669-671).

3.3.4 La pêche et l'agriculture

Comme dans toutes les communautés côtières gaspésiennes, la pêche joue un rôle déterminant dans l'histoire et l'évolution de Carleton-sur-Mer. Dès l'arrivée des Acadiens à Tracadie, ils s'adonnent à la pêche pour subvenir aux besoins de la famille. Associées aux richesses du sol, les eaux poissonneuses de la baie des Chaleurs permettent aux gens d'ici de connaître une certaine prospérité. À bien y penser, les habitants du lieu ont été de tout temps à la fois des agriculteurs-pêcheurs.

À la fin du XIX^e siècle, on pêche principalement la morue. Si la compagnie Robin détient le monopole du commerce de la morue pendant près de deux siècles dans l'est de la péninsule, la situation est différente dans le secteur de Carleton. Les gens y profitent d'une certaine indépendance à cause de l'agriculture. La région de Carleton voit se développer une pêche commerciale plus diversifiée. Par exemple, la pêche commerciale du saumon de l'Atlantique devient rapidement l'une des plus bénéfiques et des plus populaires de l'endroit. Outre la morue et le saumon, les autres espèces de poisson pêchées ici sont principalement le hareng, le maquereau, l'éperlan et la plie, sans oublier la pêche aux mollusques qui est fort populaire à Carleton et à Saint-Omer (Alain, Boudreau et *al.*)

Toutefois, les travailleurs de la mer auront leur part de difficultés. Au début du XX^e siècle, les pêcheurs de Carleton et de Saint-Omer sont à la merci des marchands de saumon de la côte nord du Nouveau-Brunswick qui achètent leurs poissons à des prix ridicules. C'est pour dénoncer cette situation peu enviable et pour améliorer leurs conditions de vie que les pêcheurs de saumon unissent leurs forces pour fonder une coopérative à l'automne 1923. Rapidement, le *Carleton Salmon Brand* se crée une réputation enviable sur les marchés européens et américains. En plus d'être la seule en Gaspésie à survivre à la crise économique des années 1930, cette coopérative de pêcheurs sera l'une des premières du genre au Canada et la deuxième en âge de toute l'Amérique du Nord (Alain, Boudreau et *al.*). Bien que la Coopérative des Pêcheurs de Carleton cesse ses activités au début des années 1990, l'esprit d'initiative et le dynamisme qui animaient ses membres demeurent toujours bien présents. Aujourd'hui, les temps ont bien changé et nous prélevons la ressource différemment. Désormais, on cultive la mer par la voie de la mariculture et de l'aquaculture.

3.3.5 Marchands et navigateurs

Très tôt, le potentiel que renferme la Baie-des-Chaleurs, aussi bien sur la mer que sur la terre, attirent marchands et navigateurs. Henry Mounier, un marchand protestant de Québec né à Cognac, en France, est le premier à s'établir de façon permanente à Tracadie au tout début des années 1770. Il tentera d'ailleurs d'obtenir les droits pour établir une seigneurie, mais en vain.

En plus de ses activités commerciales reliées à la pêche et aux pelleteries, Mounier contribue au peuplement du lieu en amenant et en soutenant à ses frais des familles acadiennes et des familles provenant du bas du Saint-Laurent. Il est également le premier à diriger un chantier naval à Tracadie où de nombreuses goélettes sont construites dans la seconde moitié du 18^e siècle (Alain, Boudreau et *al.*)

Vers 1840, un autre marchand originaire d'Halifax du nom de John Meagher vient s'établir à Carleton. En peu de temps, il devient l'un des personnages les plus importants et l'un des plus influents du lieu. Irlandais catholique, il est tour à tour marchand, juge de paix, propriétaire de goélettes et député provincial du comté de Bonaventure. Meagher joue un rôle incontestable sur les plans économique, social, politique et institutionnel dans la région (Alain, Boudreau et *al.*). À sa mort, le corps de Meagher sera inhumé à l'intérieur de l'église à titre de bienfaiteur, rare honneur consenti aux laïcs.

La venue des marchands suscite également l'apparition de différents métiers reliés à la navigation, des métiers pour la plupart aujourd'hui disparu. Ainsi, au 19^e siècle, la région de Carleton donne naissance à une multitude de capitaines, de marins et de navigateurs, descendants de corsaires acadiens. Ils s'activent à livrer le poisson pêché ici dans les principaux ports du temps tels que Québec et Halifax. On exporte aussi du bois ainsi que des produits agricoles locaux. En retour, les navigateurs rapportent diverses marchandises pour les besoins de la population locale. On y retrouve également des caboteurs, des tanneurs, des tonneliers, des forgerons, des cordonniers, etc. (Alain, Boudreau et *al.*).

Seulement pour le XIX^e siècle, on compte plus de 150 hommes qui pratiquent à un moment ou l'autre le difficile métier de navigateur dans notre région. Comment passer sous silence la présence de Théodore-Martial Boudreau, dit Dick-à-Saumure, qui sera un caboteur et pêcheur du lieu, pour ne pas dire une véritable légende puisqu'il a su inspirer auteur, conteur et chansonnier. À cette époque, Carleton et ses environs s'avèrent un haut lieu de la navigation dans la baie des Chaleurs. Le phare, situé à la pointe Tracadigash, le quai de Carleton ainsi que la Place du vieux quai de Saint-Omer, où l'on peut admirer un trafic maritime considérable, demeurent des signes évidents de cet héritage maritime.

3.3.6 La forêt

C'est au début du XX^e siècle que l'industrie forestière prend une place importante à Carleton. L'année où survient le krach boursier new yorkais, l'entrepreneur beauceron Édouard Lacroix fonde la compagnie Madawaska Corporation, en plus de faire construire une usine de sciage des plus modernes à proximité du barachois. L'usine est alimentée en bois grâce à une ressource abondante provenant des comtés de Matapédia et de Bonaventure, ressource qui circule en flottant sur les rivières Causapsal, Matapédia, Nouvelle et Cascapédia (Landry et Lavoie, 1997 : 238).

Rapidement, la Madawaska Corporation devient la plus importante scierie de la région. La compagnie emploie jusqu'à 200 hommes qui expédie la production par voie maritime et par chemin de fer. Pendant des décennies, le quai de Carleton accueille des navires battant pavillon des quatre coins du monde. On exporte donc le bois en Europe, aux États-Unis et dans tout le Canada (Landry et Lavoie, 1997 : 238).

Le passé forestier de Saint-Omer n'est pas à négliger. L'industrie forestière fait partie du développement économique de l'endroit, les moulins à bois procurant du travail à une bonne partie du village. Par exemple, on retrouve un moulin à bois sur le banc Shoolbred où beaucoup d'hommes travaillent durant toute la première moitié du XX^e siècle. On utilise le barachois comme bassin de rétention pour le bois arrivé de la drave. Les moulins de Marcel Nadeau et de Rodolphe Landry contribuent également à perpétuer cette tradition associée à l'industrie forestière (Centenaire de Saint-Omer, 1999).

En 1964, on fonde l'Association Coopérative forestière de Saint-Louis qui procure du travail à bon nombre de travailleurs forestiers. La Coopérative met fin à ses activités en 2007 dans le contexte de la crise forestière qui frappe durement tout le Québec.

3.3.7 Le tourisme

Le tourisme est indissociable de l'histoire de Carleton-sur-Mer. En effet, dès le milieu du XIX^e siècle, Carleton, avec ses plages, ses montagnes, ses bancs de sable et son climat avantageux, s'affiche comme l'une des premières localités gaspésiennes à développer une vocation touristique. Fort de cette réputation naissante, à la belle saison, les bateaux de ligne à vapeur, reliant la vallée du Saint-Laurent et les Maritimes, y font escale pour débarquer les premiers villégiateurs et amants de la nature.

Rapidement, la notoriété de Carleton, à titre de station balnéaire, se répand et la petite localité devient un lieu de villégiature prisée par une clientèle d'hommes politiques, de professionnels et de gens fortunés. Plusieurs célébrités de l'époque, dont Sir Vincent Meredith, président de la Banque de Montréal, le notaire Louis-Joseph Riopel et Lord John Maitland (Landry et Lavoie, 1996 : 278-280). Un illustre villégiateur passe aussi l'été sur le banc des Maisons à l'été 1889. Il a pour nom Honoré Mercier et il est député de Bonaventure et premier ministre du Québec.

L'arrivée du train à Carleton, en 1895, contribue à l'ouverture de la Baie-des-Chaleurs sur le monde. En partance de Montréal, une quinzaine d'heures suffisent des lors pour avoir accès à la région, comparativement à la dizaine de jours que nécessitait ce voyage à l'époque de la navigation à voile. Au sein de la Gaspésie touristique, Carleton-sur-Mer consolide alors sa vocation de lieu de villégiature. De nombreux vacanciers de la haute bourgeoisie canadienne-française s'y installent pour des durées de parfois plusieurs semaines, alors qu'ailleurs en Gaspésie, on parle plutôt de tourisme de passage, qui est en vogue depuis la finalisation de la route de contour de la péninsule en 1929.

Au milieu du siècle, Carleton-sur-Mer est réputé pour ses hôtels. Outre Les Sables rouges, sur la rue principale, se dressent la *White House*, le Bellevue, le Central, Le Retour, le Saint-Louis, le Wilfred. Tous offrent chambre et pension aux quelque 400 estivants qui y passent l'été. Par leur architecture et leur proximité, ces édifices donnent à Carleton un cachet original et différent. Ainsi naît au fil des ans une tradition d'hôtellerie et de

résidences d'été qui fait toujours partie de la personnalité touristique de Carleton-sur-Mer.

Durant les années 1970, des infrastructures modernes, telles que le camping et le parc pour roulottes sur le banc Larocque, la piscine extérieure près de la plage et la route panoramique le long du barachois, s'ajoutent grâce au financement du gouvernement du Québec. Dans la même foulée, le terrain de golf devient propriété publique pour accommoder une nouvelle clientèle touristique. De nos jours, la station balnéaire de Carleton-sur-Mer, avec son impressionnant paysage de mer et de montagnes, perpétue cette tradition de tourisme et de villégiature alors que les différentes clientèles de tourisme nautique, de plein air, religieux, culturel et de santé s'y donnent rendez-vous. Question tourisme, il est permis d'affirmer sans aucun doute que la tradition se poursuit.

3.4 LA CULTURE EN GASPÉSIE

Avant de tenter de comprendre l'environnement culturel de la localité de Carleton-sur-Mer, il nous semble pertinent de dresser un bref portrait de l'histoire et de la dynamique culturelle présente dans la région gaspésienne. Voici donc un bref aperçu de la « nouvelle culture régionale » qui s'observe en Gaspésie, particulièrement à partir de la décennie 1970.

3.4.1 Culture et développement en Gaspésie

À partir du XX^e siècle, le portrait économique et sociodémographique de la Gaspésie allait changer considérablement. D'une part, la Gaspésie allait connaître une première crise structurelle sur le plan des matières premières qui sont à la base même de l'économie de la région, à la suite d'une surexploitation des forêts et des pêcheries par des compagnies étrangères et de l'absence de capitaux régionaux. Un ralentissement démographique est remarqué au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, alors que la décennie 1970 montre une ombre au tableau : l'exode massif de la population gaspésienne vers les grands

centres provoque pour la première fois un déficit démographique en Gaspésie, déficit qui s'est stabilisé au cours des décennies, mais que les acteurs de la région ne sont pas parvenus à enrayer jusqu'à ce jour.

À la même époque, le Québec entre dans une période de réformes tous azimuts connue sous le nom de Révolution tranquille, période qui coïncide avec l'élection du gouvernement provincial libéral de Jean Lesage. Désormais, l'État québécois prend la relève des institutions religieuses pour mener les « destinés » de la belle province. En lien avec ce qui nous intéresse, nous assisterons en 1961 à la création du ministère des Affaires culturelles. Pour ce qui est des régions périphériques, elles connaîtront également leur part de bouleversements, l'État québécois désirant réduire les disparités régionales sur le plan économique. Dans cette foulée, le Québec est découpé en dix régions administratives à partir de 1966. Quant à la Gaspésie, elle forme une vaste région par un mariage forcé avec le Bas St-Laurent, ce qui donne naissance à la région Gaspésie-Bas-Saint-Laurent. Cette cohabitation demeure en vigueur jusqu'en 1987, année où un nouveau découpage s'impose pour donner la région 11, soit la Gaspésie-îles de la Madeleine.

Malgré l'épuisement des ressources naturelles et l'exode de sa jeunesse, la décennie 1970 n'est pas seulement porteuse de malheurs pour la Gaspésie puisque l'on verra poindre à l'horizon un vent nouveau, « à savoir l'affirmation des identités régionales et un intérêt croissant pour les études régionales » (Harvey, 2002 : 135). Fernand Harvey (2002 : 145) mentionne à cet effet que « c'est à partir des années 1970 que [l]es activités culturelles connaissent un essor sans précédent et affichent une forme d'autonomisation relative, par rapport à leur dépendance extérieure à l'égard des grands centres urbains ». Le livre vert du ministre de la culture Jean-Paul L'Allier de 1975 ainsi que la politique québécoise du développement culturel de 1978 qui en découle encourageront par le fait même la régionalisation de l'activité culturelle.

En Gaspésie, au début de la décennie 1970, apparaissent tout le long du littoral des comités de développement culturel (Codecs) qui constituent des regroupements

d'organismes ou d'individus désirant consacrer temps et énergie au développement culturel des municipalités. Dans le livre *Histoire de la Gaspésie* (1999 : 712) nous pouvons y lire :

Dans la poursuite de leur principal objectif, ces comités se sont donné des rôles spécifiques dont l'identification des besoins des citoyens, l'inventaire des ressources culturelles, humaines et physiques, la diffusion de l'information culturelle, la participation à la planification et à l'organisation de stages de formation et de projets communs et la représentation des organismes culturels auprès des autorités municipales.

En 1981, pas moins d'une quinzaine de Codecs sont présents dans la péninsule, ce qui représente tout un bond en avant pour la région sur le plan culturel.

Présentes au Québec depuis 1960, les bibliothèques centrales de prêt étendent leurs activités dans les régions, de sorte que la Gaspésie est en mesure de profiter de ce service à partir du début des années 1980. De nos jours, le Réseau Biblio dessert pas moins de 54 bibliothèques municipales sur le territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Il nous apparaît difficile de ne pas faire mention de la fondation, en 1962, de la Société historique de la Gaspésie et de sa *Revue d'histoire de la Gaspésie* qui voit son premier numéro paraître l'année suivante. Quarante-sept ans plus tard, le *Magazine Gaspésie* fait toujours partie intégrante du paysage gaspésien. Enfin, en juin 1977, la Société historique de la Gaspésie voit ses années d'efforts être récompensées alors que région se voit doter du Musée régionale de la Gaspésie ayant son siège social à Gaspé (Desjardins et Frenette, 1999 : 713).

Toujours depuis les décennies 1970-1980, Fernand Harvey nous fait remarquer qu'« on a pu observer un impressionnant développement du réseau muséologique et patrimonial à l'extérieur de Montréal et de Québec, lequel s'inscrit dans une perspective d'animation culturelle et de promotion touristique » (Harvey, 2007: 69). À preuve, tout le long du littoral gaspésien, le Musée régional de la Gaspésie semble insuffler une belle

initiative puisque l'on assiste à l'avènement de nombreux centres d'interprétation dans le domaine du patrimoine et de l'histoire pour ne nommer que la Maison LeBoutillier de l'Anse-au-Griffon, le Site historique du banc de Paspébiac, le Musée acadien du Québec à Bonaventure, le Village de l'héritage britannique de la Gaspésie à New Richmond, le Centre d'interprétation du bourg de Pabos, le Parc national de Miguasha, le Parc national Forillon, le Centre Exploramer de Sainte-Anne-des Monts, etc. Tout récemment, soit au printemps 2010, le Conseil de la Culture de la Gaspésie a initié la fondation du Réseau muséal et patrimonial de la Gaspésie, organisme qui regroupe et défend les intérêts d'une soixantaine de musées et centres d'interprétation²⁹, ce qui en fait le deuxième réseau du genre au Québec.

En termes d'arts visuels et d'art de la scène, une explosion se produit en Gaspésie. Galeries, lieux d'exposition et centres d'artistes apparaissent, dont le Centre d'artistes Vaste et Vague, spécialisé en arts actuels, qui a pignon sur rue à Carleton-sur-Mer depuis 1990. Comme le signale Fernand Harvey (2007 : 70), « nombreux sont les artistes et les artisans qui se sont établis en région, puisque ces pratiques peuvent être décentralisées assez facilement ». En ce qui a trait aux arts de la scène, compagnies de théâtres et diffuseurs de spectacles germent tout le long du littoral, les diffuseurs publics étant tous affiliés au Réseau des organisateurs de spectacles de l'Est du Québec (ROSEQ), organisme fondé en 1978.

De plus, des organismes régionaux destinés à la promotion et à la défense du secteur culturel sont apparus en région. C'est le cas des conseils régionaux de la culture, présents dans toutes les régions du Québec depuis la fin des années 1970. Pendant plusieurs années, le Conseil de la culture Gaspésie-Bas-St-Laurent aura son siège social à Rimouski. Toutefois, lors de la création de la région Gaspésie-Îles de la Madeleine en 1987, le milieu gaspésien revendiquera son propre Conseil de la Culture, ce qui se produira en 1992 avec l'ouverture d'un bureau à Bonaventure (Desjardins et Frenette, 1999 : 720). Dans ce même

²⁹ Le Réseau muséal et patrimonial de la Gaspésie a été fondé en décembre 2009 et a tenu son assemblée générale de fondation en mai 2010.

contexte, un bureau de la direction régionale du ministère de la Culture et des Communications Gaspésie-les Îles de la Madeleine ouvre finalement ses portes à Bonaventure en 1992, permettant ainsi à la région de profiter de programmes et d'information dans le territoire administratif.

Enfin, lors de la parution de l'ouvrage sous la direction de Fernand Harvey et Andrée Fortin, *La nouvelle culture régionale*, en 1995, un tableau démontre que deux événements culturels récurrents se produisent en Gaspésie, soit le Festival Maximum Blues et le Festival Commémoratif « Madame Bolduc » à New Port. Quinze ans plus tard, une progression notable des manifestations culturelles sur une base récurrente en Gaspésie est observable pour ne nommer que le Festival international Maximum Blues (Carleton-sur-Mer), Le Symposium en arts visuels l'Art Salin (Carleton-sur-Mer), le Festival La Virée (Carleton-sur-Mer), le Festival en Chansons de Petite-Vallée (Petite-Vallée), le Festival Musique du Bout du Monde (Gaspé), Le Symposium du Bois flotté (Sainte-Anne-des-Monts), le Festival Blue Grass (New Richmond), Les Percéides (Percé), Les rencontres internationales de la photographie en Gaspésie, sans oublier le tout nouveau Festival d'été de Québec à New Richmond. En juin 2010, le Conseil de la culture de la Gaspésie a initié la fondation du LEG (Les Événements Gaspésiens) qui se veut un regroupement d'événements et de festivals désirant travailler en concertation pour améliorer la qualité de ceux-ci³⁰.

Le secteur culturel en Gaspésie a effectué des pas de géants depuis les années 1970. En 2003, le Conseil de la Culture de la Gaspésie a commandé une étude intitulée *À pleine voile* et qui porte sur la réalité socioculturelle régionale. Il en ressort que le domaine culturel représente le quatrième secteur d'emplois en importance après la pêche, la forêt et le tourisme. L'enquête révèle la présence de 295 organismes à vocation culturelle en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine et fixe à 1 642 le nombre de travailleurs culturels. De plus, nous y constatons que les travailleurs culturels perçoivent une masse salariale de 16

³⁰ L'organisme Les Événements Gaspésiens (LEG) a été fondé à Petite-Vallée, le 20 juin 2010.

millions de dollars par année, « pour un salaire moyen de 14 \$ l'heure, et injecte, par ses initiatives, plus de 30 millions de dollars dans les économies locales » (Mimeault, 2002 : 160). Toutefois, l'étude mentionne également que le dynamisme culturel de la région repose sur les épaules de 4000 bénévoles. « C'est un domaine où les activités sont difficiles à financer et où les emplois s'avèrent souvent précaires. Cela devient évident quand on sait que 61% des organismes culturels de la région ont un budget inférieur à 100 000 \$ et que 58% des emplois créés sont saisonniers et dépendent largement des subventions du gouvernement » (Mimeault, 2002 : 160-161).

À partir de 1998 s'est implanté partout au Québec et ses régions le réseau Villes et villages d'art et de patrimoine (VVAP) financé par le ministère de la Culture et des Communications, réseau qui a permis l'embauche sur une base régulière d'animateurs-coordonnateurs culturels au sein des villes, des municipalités, des Centres Locaux de Développement (CLD), des Municipalités régionales de comtés (MRC) ou encore des organismes publics régionaux tels que les Conseils régionaux de la culture (Bourget, 1999). En Gaspésie, la présence d'animateurs-coordonnateurs culturels a connu un sommet en 2003, alors que pas moins de 12 travailleurs culturels vauaient à la réalisation de différents projets culturels au sein des municipalités ou MRC du littoral. Au moment d'écrire ces lignes, cinq animateurs-coordonnateurs sont toujours en poste en Gaspésie.

3.5 CARLETON-SUR-MER : 40 ANS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

De la perspective macroscopique de la culture en région, nous passons maintenant à l'échelle microscopique, du palier régional au palier local, le but étant d'établir des parallèles avec ce phénomène observable depuis la décennie 1970 qu'est l'avènement de pratiques culturelles loin des grands centres urbains. De l'histoire culturelle de la Gaspésie, nous jetons maintenant un regard sur celle de la localité de Carleton-sur-Mer.

3.5.1 Les années 1970

Parmi les villes, villages et municipalités de la Gaspésie, Carleton-sur-Mer se distingue par ses services, ses activités et ses événements offerts à la population et à la clientèle touristique en matière de culture. Bien sûr, cette diversité et ce dynamisme culturels n'ont pas abouti du jour au lendemain. Des efforts ont été déployés au fil des ans par différents acteurs locaux qui ont permis le développement, puis la consolidation du secteur culturel à Carleton-sur-Mer.

Au mois de février 1978, Pauline Carbonneau prend l'initiative de fonder le Comité de développement culturel de Carleton (CODEC). « On se rend vite compte de l'importance d'un tel organisme et la population participe assidûment aux activités » (Landry et Lavoie, 1997 : 186). Les réalisations de ce nouvel organisme à vocation culturelle sont nombreuses et variées. Citons par exemple la création d'un comité de spectacles pour compléter la programmation de la Société gaspésienne des arts, la mise sur pied d'une troupe de théâtre amateur qui prépare et interprète des pièces à Carleton et les environs, la sauvegarde et la protection du patrimoine, la création d'ateliers d'artistes, la création d'un comité des fêtes populaires et l'organisation d'une panoplie d'activités et d'ateliers socioculturels visant un public général. Laissons le soin à Fernand Harvey (2002 : 145) de nous expliquer ce phénomène qu'il qualifie à juste titre de « nouvelle culture régionale ».

[...] « la nouvelle culture régionale », telle qu'on l'identifie maintenant, s'est affranchie de ses perspectives traditionnelles; la production et la diffusion culturelles en région ne sont plus le fait de la paroisse, des institutions d'enseignement dirigées par le clergé et d'une élite restreinte. Sans nier l'apport inestimable de ces anciennes formes culturelles en région pour assurer la base historique, il faut reconnaître les profonds changements survenus dans la vie culturelle régionale à la faveur du développement de nouvelles institutions et infrastructures depuis les années 1970.

Ce n'est donc pas un hasard si Carleton-sur-Mer voit germer en son sein une dynamique culturelle et artistique à partir du milieu des années 1970. À cette époque, plusieurs régions du Québec souhaitent développer une vie culturelle hors des grands centres que sont Montréal et Québec. Ainsi, lors de la décennie 1970, il semble que les astres sont alignés pour favoriser l'éclosion d'initiatives culturelles en région et la Gaspésie constitue également un lieu propice pour ce type de développement. Ce n'est pas un hasard non plus si nous voyons poindre lors de cette décennie un engouement certain pour « l'affirmation des identités régionales et un intérêt croissant pour les études régionales » (Harvey, 2002 : 135).

À ce propos, le sociologue Fernand Harvey décrit bien ce phénomène observable dans les régions du Québec à partir de la décennie 1970. Selon lui, « le développement des politiques culturelles – tant générales que sectorielles – du ministère de la Culture et des Communications a favorisé la stabilisation et l'institutionnalisation de la vie culturelle en région » (Harvey, 2007, 69). D'ailleurs, la première politique culturelle québécoise a été initiée en 1978 par le premier gouvernement élu du Parti Québécois de René Lévesque³¹. À partir de ce moment, des pôles culturels dans diverses régions du Québec, pour ne nommer que Trois-Rivières, Saguenay, Gatineau, Val-d'Or et Rimouski, se sont développés par l'entremise des conservatoires de musiques notamment.

3.5.2 Les Années 1980

La décennie 1980 permettra à Carleton-sur-Mer de faire un pas de plus vers cette stabilisation et cette institutionnalisation de la vie culturelle en région, les effets de la politique culturelle québécoise se faisant aussi remarquer jusque dans cette petite localité régionale. C'est dans ce contexte qu'apparaît le développement de la bibliothèque municipale qui ouvre ses portes en 1981, d'abord dans l'Ancien couvent des Sœurs de la

³¹ Voir : Gouvernement du Québec, Politique québécoise du développement culturel, 1978.

Charité de Québec, puis relocalisé dans l'hôtel de ville actuelle, et enfin, déménagé à même les locaux du Quai des arts au printemps 2003. À propos de l'implantation des bibliothèques en région, Fernand Harvey (2007 : 69) note : « Ces institutions, peu développées jusque-là, sont devenues de véritables centres culturels polyvalents ».

Au cours des années 1980, des organismes spécialisés à vocation culturelle apparaissent dans le paysage de Carleton-sur-Mer, permettant ainsi au Comité de développement culturel de Carleton d'éviter de toucher à toutes les disciplines culturelles. En 1982, la localité est témoin de la fondation des Productions À tour de rôle, une compagnie de production et de diffusion de théâtre professionnel, alors que la troupe de théâtre semi-professionnel *Le Clan Destin* est fondée deux ans plus tôt, en 1980. Sur le plan des arts visuels, la Galerie du Vieux Couvent, qui a provoqué la naissance du Centre d'artistes Vaste et Vague en 1990, joue également un rôle majeur dans la diffusion de cette forme d'art dans la localité, mais aussi dans la région.

3.5.3 Les Années 1990 à aujourd'hui

Les années 1990 coïncident en quelque sorte avec une explosion d'organismes à vocation culturelle à Carleton-sur-Mer. Notons la présence depuis 1992 du festival international Maximum Blues, de la corporation Maximum 90, organisme professionnel dans la diffusion et la production de spectacles (1990), le Centre d'artistes Vaste et Vague, spécialisé dans les expositions et symposiums d'artistes dans le domaine des arts actuels et arts contemporains (1990), l'Écomusée Tracadièche, organisme voué à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine sous toutes ces formes (1997) ainsi que la Corporation de gestion et de mise en valeur du mont St-Joseph, présente dans le paysage depuis 1999 et qui œuvre à la mise en valeur du site de l'oratoire du mont St-Joseph.

Lors de cette décennie, nous constatons que Carleton-sur-Mer, comme bon nombres d'autres municipalités en régions, entreprend de structurer davantage le développement du

secteur culturel sur son territoire. Harvey (2007 : 70) note à cet effet que « les municipalités commencent à s'intéresser plus activement à la promotion de la culture locale et développent – incitées en cela par le ministère de la Culture et des Communications – leurs premières politiques culturelles ».

L'année 1999 marque également l'adoption d'une politique culturelle par la Ville de Carleton.

Cette politique culturelle vient exprimer et affirmer notre identité locale, faire connaître les attentes et les besoins du milieu, intégrer la culture à l'ensemble de nos préoccupations municipales et confirmer notre volonté de développer l'aspect culturel avec une vision à long terme, positionner la ville sur l'échiquier culturel régional, aider la municipalité dans ses discussions et ses négociations avec les organismes et les intervenants culturels et enfin déterminer les rôles et les responsabilités de chacun des intervenants dans la mise en œuvre des activités culturelles (Politique culturelle, 1999 : 3).

Ces grands principes sont inspirés de la politique culturelle du ministère de la Culture et des Communications du Québec de 1992.

Les principes directeurs de la politique culturelle sont (1999: 7)

- **Le rôle de leadership :**

La ville reconnaît la culture au même titre que les autres secteurs d'activités. Elle prend les moyens nécessaires afin d'intégrer la population à l'intérieur du processus d'intervention culturelle dynamisant ainsi le milieu culturel municipal;

- **Le rôle en matière d'investissement :**

La ville a une responsabilité en matière d'investissement au chapitre des équipements culturels, du soutien à la formation, à la création, à la production et à la diffusion artistiques et dans l'allocation de ressources humaines et matérielles;

- **Le rôle dans la protection de son patrimoine :**

La ville travaille à la reconnaissance de son passé historique. Elle voit à conserver et à mettre en valeur l'ensemble de son patrimoine. Elle voit à renforcer l'identité locale par l'identité acadienne;

- **Le rôle dans l'enrichissement des connaissances de tous ses citoyens et citoyennes :**

La ville travaille à rendre plus accessible le savoir collectif. Elle travaille à l'élaboration d'activités culturelles suscitant le goût du savoir chez une clientèle nouvelle;

- **Le rôle dans la valorisation du travail artistique :**

La ville contribue à la reconnaissance du travail des créateurs et des artistes;

- **Le rôle de chaque citoyen et citoyenne dans l'évolution de son milieu :**

Chaque citoyen et citoyenne et chaque organisme agissant dans la communauté ont des responsabilités civiles afin d'assurer l'efficacité et la bonne marche des activités. La politique culturelle de Carleton-sur-Mer ne pourra se concrétiser sans l'apport de tous les intervenants du milieu. C'est grâce aux efforts de toute la communauté que la Ville pourra réaliser l'ensemble des objectifs qu'elle s'est fixés.

La politique culturelle de 1999 définit donc la culture comme un secteur de développement important. À partir de l'adoption d'un tel document, la Ville de Carleton a travaillé en concertation avec le milieu afin d'adopter des plans d'action triennaux sur le développement culturel de la localité en s'efforçant de bien traduire les priorités de la population. Par la suite, des démarches auprès du ministère de la Culture et des Communications ont été initiées en vue d'en arriver à la signature d'une entente spécifique sur le développement culturel. Après des années d'efforts, la Ville de Carleton-sur-Mer a signé un protocole d'entente avec le gouvernement du Québec en juin 2007³². Cette entente

³² Ville de Carleton-sur-Mer. Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 juin 2007.

prévoit que la municipalité et le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère de la Culture et des Communications, injecteront 90 000 \$ d'argent neuf, sur une période de trois ans (2007-2009) dans le développement culturel de la municipalité.

Poursuivant sur cet élan, il est impératif de mentionner qu'en octobre 1999, la Ville de Carleton-sur-Mer a adhéré au réseau Villes et villages d'art et de patrimoine, alors qu'un animateur-coordonnateur culturel est embauché pour une période de trois ans pour effectuer du développement culturel local à temps complet. Un partenariat entre les municipalités du Québec et le ministère de la Culture et des Communications a permis à de nombreuses villes québécoises de se doter de ressources humaines spécialisées dans le domaine culturel (Bourget, 1999).

Quant aux années 2000, elles viennent consolider l'existence et l'importance du secteur culturel à Carleton-sur-Mer, et ce, par différentes actions et réalisations. D'une part, mentionnons en janvier 2003 le renouvellement du contrat de trois ans de l'animateur-coordonnateur culturel en lien avec le Réseau Villes et villages d'art et de patrimoine³³. À la suite de ce renouvellement, le gouvernement québécois souhaite que les villes et villages du Québec saisissent l'importance de la culture comme outil de développement local et régional et qu'ils créent des postes permanents en développement culturel une fois le partenariat ville-ministère terminé. De ce fait, en septembre 2006, la Ville de Carleton-sur-Mer a pris l'initiative de créer un poste permanent, soit le poste de directeur du développement culturel, au sein de sa localité.

D'autre part, au printemps 2010, la Ville de Carleton-sur-Mer, après avoir préalablement adopté son nouveau plan d'action triennal sur le développement culturel de la municipalité et établi un bilan d'activités et de réalisations en compagnie de la direction régionale du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, a

³³ Ville de Carleton-sur-Mer. Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 6 janvier 2003.

renouvelé son entente en matière de développement culturel avec le gouvernement québécois. À nouveau, une somme de 90 000 \$ sur trois ans sera investie entre 2010 et 2012³⁴.

Enfin, d'autres organismes à vocation culturelle voient le jour, soit Le Symposium en arts visuels l'Art Salin (2006), la corporation Cinétoile, spécialisée en diffusion de films de répertoire (2007), le festival La Virée (2000), d'abord mis sur pied par différents acteurs socioculturels et économiques et repris depuis 2003 par Maximum 90 et l'implantation du Centre de diffusion et de diffusions culturelles, mieux connu sous le nom de Quai des arts, au printemps 2003.

La décennie 1990-2000 démontre ainsi l'émergence d'acteurs, d'intervenants et d'organismes à caractère culturel à Carleton-sur-Mer, en plus d'y voir une offre culturelle des plus diversifiée - non seulement durant la saison estivale, mais également en saison régulière - pour une petite localité d'un peu plus de 4000 habitants, et ce, depuis la fusion municipale avec Saint-Omer, survenue en octobre 2000.

Pourtant, malgré la dynamique positive incarnée par le secteur culturel à Carleton-sur-Mer, les acquis en ce domaine ne sont jamais assurés. Lors des élections municipales de novembre 2005, le vent tourne à Carleton-sur-Mer, alors que 5 nouveaux visages apparaissent autour de la table du conseil municipal. Michel Lacroix est élu maire de la ville avec une majorité absolue de 53,3 % des voix, devançant deux opposants dont le maire sortant Marc Tétreault. Le changement de direction à la mairie a eu un impact sur le mode de gestion de la ville. Le maire Lacroix était, avant l'élection, l'un des principaux opposants au projet de restauration de l'entrepôt frigorifique, connu sous le nom de Frigidaire, présenté par l'administration Tétreault et l'Écomusée Tracadièche.

L'objectif du projet de restauration, dont le coût total de réalisation était évalué à 1,5 million de dollars, consistait à déménager le bâtiment, construit en 1932 et ayant abrité

³⁴ Ville de Carleton-sur-Mer. Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 janvier 2010.

l'une des plus vieilles coopératives de pêcheurs en Amérique du Nord, et changer sa vocation. La municipalité désirait y installer « un lieu d'interprétation de la pêche commerciale au saumon, un marché public, des boutiques, le bureau d'information touristique, un centre de documentation et le bureau de l'Écomusée Tracadièche, l'organisme promoteur du projet » (Gagné, 2005a). La ville voulait implanter un « carrefour touristique et culturel à proximité de la mer » (Gagné, 2005a). Les opposants affirment toutefois que les sommes à investir sont trop importantes et que le projet réduira l'accès à la plage. Le projet est défait par 76 % des voies au référendum tenu sur la question le 18 septembre 2005.

Quelques semaines plus tard, au cours de la campagne électorale, le candidat Lacroix affirme qu'il « veut gérer différemment. L'économie de Carleton ne va pas mal, mais elle pourrait aller beaucoup mieux » (Gagné, 2005b). Afin d'assainir les finances de la municipalité, le nouveau conseil municipal revoit, à l'automne 2006, son appui financier aux organismes culturels de l'endroit qui voient leur subvention au fonctionnement diminuée de 42 % lors de l'adoption du budget municipal 2007. Le montant global de subvention octroyé aux organismes culturels passe de 89 000 \$ à 54 000\$.

CHAPITRE 4

ANALYSE DES RÉSULTATS DES ENTREVUES

ASPECTS SOCIOGRAPHIQUES

Ce chapitre dévoile l'analyse des résultats des entrevues effectuées auprès de dix-sept répondants d'organismes culturels basés à Carleton-sur-Mer. D'entrée de jeu, nous y présentons le portrait des participants de l'enquête avant de passer au profil de l'organisation en question. Dans une autre section, nous souhaitons connaître la mission et les objectifs de l'organisme, puis les activités et les services offerts par ceux-ci. Enfin, nous avons tenté d'évaluer auprès de ces mêmes répondants le degré de reconnaissance de leur organisme respectif.

Ce chapitre vise donc à établir un portrait des organismes culturels présents à Carleton-sur-Mer, en plus d'y documenter leur rôle et leur implication dans le développement territorial de cette petite collectivité régionale.

4.1 LE PORTRAIT DES PARTICIPANTS DE L'ENQUÊTE

Dans cette section, nous identifierons les participants de l'enquête en établissant le groupe d'âge auquel ils appartiennent ainsi que le statut qu'ils occupent au sein de leur organisme culturel respectif.

4.1.1 Groupes d'âge et statut

Les répondants sont en très grande majorité des bénévoles et agissent comme administrateur de leur organisme. Plus précisément, 10 répondants cumulent de 3 à 10 ans de service et 7 autres, entre 11 et 26 ans, ce qui semble dénoter une grande stabilité du leadership culturel local. Deux autres caractéristiques des répondants sont à souligner : l'âge moyen des répondants se situe à 56 ans et les trois-quarts sont des femmes.

Tableau 1 : Intervenants d'organismes culturels ayant répondu au questionnaire

Intervenants	Statut de la personne répondante	Années d'implication dans l'organisme	Âge	Sexe
Intervenant 1	Administratrice	6 ans	55-60 ans	Féminin
Intervenant 2	Directrice	25 ans	60-65 ans	Féminin
Intervenant 3	Administratrice	7 ans	65-70 ans	Féminin
Intervenant 4	Directrice	7 ans	65-70 ans	Féminin
Intervenant 5	Administratrice	28 ans	60-65 ans	Féminin
Intervenant 6	Gestionnaire responsable	10 ans	30-35 ans	Masculin
Intervenant 7	Administrateur	17 ans	60-65 ans	Masculin
Intervenant 8	Administratrice	26 ans	65-70 ans	Féminin
Intervenant 9	Gestionnaire responsable	17 ans	45-50 ans	Féminin
Intervenant 10	Gestionnaire responsable	5 ans	55-60 ans	Féminin
Intervenant 11	Administratrice	3 ans	65-70 ans	Féminin
Intervenant 12	Administrateur	12 ans	35-40	Masculin
Intervenant 13	Administrateur	9 ans	60-65	Masculin
Intervenant 14	Bénévole	25 ans	65-70	Féminin
Intervenant 15	Gestionnaire responsable	10 ans	40-45 ans	Féminin
Intervenant 16	Administratrice	6 ans	55-60 ans	Féminin
Intervenant 17	Administratrice	9 ans	65-70 ans	Féminin
Total : 17 intervenants				

4.2 ANALYSE THÉMATIQUE

Après avoir effectué l'identification des répondants, nous passons maintenant au profil des organisations. Dans cette section, nous établirons l'identification des organismes culturels visés par cette recherche, nous vérifierons l'existence de documents relatant l'historique, la mission et les objectifs des organismes et s'ils disposent d'employés pour la réalisation d'activités ou d'événements conformes à leur mission et leur raison d'être. Ensuite, nous nous attarderons aux membres et aux bénévoles associés à ces organismes culturels.

De plus, nous analyserons le rôle et les impacts des organismes culturels sur le développement local. Puis, nous passerons à la section des activités et des services offerts par l'organisme en se penchant sur l'implication des bénévoles, le public cible, le lieu des activités, les outils promotionnels, les services aux membres, la collaboration locale, régionale et nationale et l'ancrage territorial des activités. Enfin, la dernière section concerne la reconnaissance de l'organisme où nous nous concentrerons au budget de fonctionnement des organismes, aux contraintes, limites et défis de ceux-ci et à leurs impacts dans le développement territorial.

4.2.1 Profil des organisations

Cette section servira d'abord à identifier les organismes culturels sélectionnés dans le cadre de cette recherche, puis nous permettra de vérifier si ces mêmes organismes possèdent des documents relatant leur histoire, leur mission et leurs objectifs. Par la suite, nous tacherons de connaître si les organismes culturels bénéficient d'employés pour la réalisation d'activités ou d'événements en lien avec leur raison d'être.

4.2.1.1 Identification des organismes

Tel que mentionné précédemment, l'échantillon des organismes n'a pas été constitué de manière aléatoire. En fait, l'échantillon des organismes culturels œuvrant sur le territoire de Carleton-sur-Mer a été élaboré à partir du *Répertoire* des organismes de la localité, document qui peut être consulté en tout temps sur le site Internet de la Ville de Carleton-sur-Mer à l'adresse suivante : www.carletonsurmer.com. De toutes les organisations répertoriées, nous remarquons que la municipalité est dotée d'une quarantaine d'organismes à caractère sportif, loisir, communautaire, social et culturel. De ce nombre, dix-sept ont été repérés, d'où l'identification de 17 répondants sélectionnés (selon des critères mentionnés plus haut) et contactés au départ pour répondre au questionnaire. Tous (100 %) ont acceptés. Comme nous pouvons l'observer dans le tableau ci-dessous, les caractéristiques de l'échantillon construit final correspondent totalement à celles de l'échantillon construit attendu.

Tableau 2 : Organismes culturels sélectionnés et retenus pour la présente recherche

Nom de l'organisme	Année de fondation	Statut de l'organisme	Type d'organisme
Centre jeunesse musicales du Canada- Baie des Chaleurs	2004	OSBL	Arts de la scène
Chœur l'Amitié	1982	OSBL	Arts de la scène
Chorale La croche chœur	2003	OSBL	Arts de la scène
Chorale Le chœur d'or	1934	OSBL	Arts de la scène
Les productions À tour de rôle	1982	OSBL	Arts de la scène
Maximum 90	1990	OSBL	Arts de la scène
Maximum Blues	1993	OSBL	Arts de la scène
Troupe de théâtre le Clan Destin	1979	OSBL	Arts de la scène
Centre d'artiste Vaste et Vague	2003	OSBL	Arts visuels
Cinétoile	2005	OSBL	Arts visuels
Symposium en arts visuels Salin	1979	OSBL	Arts visuels
Corporation de gestion et de mise en valeur du mont St-Joseph	1998	OSBL	Patrimoine
Écomusée Tracadièche	1997	OSBL	Patrimoine
Bibliothèque de Saint-Omer	1981	Organisme municipal	Bibliothèque publique
Bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé	1980	Organisme municipal	Bibliothèque publique
Centre de production et de diffusion culturelles	2003	OSBL	Autres organismes
Société horticole de Carleton-Saint-Omer	1997	OSBL	Autres organismes
Total : 17 organismes			

Des 17 organismes étudiés, 8 évoluent dans les arts de la scène et 3 en arts visuels; ce qui indique une forte concentration dans ces deux champs culturels. Suivent les bibliothèques publiques (2) et la catégorie « autres » (2). Il est à noter qu'à l'exception des deux bibliothèques publiques, tous ces organismes sont à but non lucratif (OSBL).

Enfin, les organismes culturels choisis pour cette enquête ont été fondés entre 1934 et 2005. Nous observons cependant une concentration d'implantation d'organismes culturels dans le paysage de Carleton-sur-Mer dans les années 1990 et 2000.

4.2.1.2 Existence de documents relatant l'historique, la mission et les objectifs des organismes

Nous observons que onze des 17 répondants affirment que l'organisme auquel ils sont rattachés possède un document dans lequel nous pouvons retracer l'historique de celui-ci ainsi que sa mission et ses objectifs généraux. Les organismes qui ne possèdent pas de ressources humaines permanentes ou qui sont reconnus comme amateur représentent, dans la plupart des cas, les organisations dépourvues de documentation de ce genre.

4.2.1.3 Les employés

Tableau 3 : Ressources humaines des organismes culturels (N : 17)

Statut d'emploi	Nombre
Employés permanents à plein temps	21
Employés permanents à temps partiel (saisonnier)	8
Employés contractuels	22
Total	51

Des 21 employés permanents à temps plein décrits dans le tableau 3, plus du tiers sont à l'emploi d'un seul et unique organisme œuvrant dans le domaine du tourisme culturel. Mentionnons que 8 emplois sont permanents, mais sur une base saisonnière. Chacun des quatre organismes possédant une reconnaissance sur le plan provincial et se considérant de statut professionnel possède un employé permanent à temps plein.

Par ailleurs, 10 organismes sur 17 ne possèdent pas d'employés permanents à temps plein, alors que 7 d'entre eux ne peuvent compter que sur l'apport de bénévoles pour assurer le fonctionnement, pour ne pas dire l'existence, de leur organisme respectif.

Des 22 emplois à contrat, spécifions que sept d'entre eux sont à l'emploi pour une courte durée, c'est-à-dire que leur embauche est relié à un événement ponctuel, donc bien déterminé dans le temps. Tout près de la moitié des emplois à contrat est fournie par un seul et unique organisme, lequel œuvre dans le domaine des arts de la scène et voit ses activités concentrées lors de la période estivale.

Interrogés sur les principales tâches de leur ou leurs employés permanents à temps plein, à temps partiel ou à contrat, les répondant-e-s des organismes culturels ciblés ont répondu les tâches suivantes :

Tableau 4 : Tâches énumérées par les répondants

<p>Administration</p> <ul style="list-style-type: none"> • Direction générale (6) • Recherche de financement (3) • Gestion du bureau (2) • Représenter l'organisme sur différents comités (2) • Soutien à la direction (2) • Comptabilité (2) • Responsable de la boutique (1) • Assurer des activités financières et administratives (1) • Adjoint administratif (1) • Organisation d'activités de financement (1) <p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer les conceptions graphiques, publicité, cartons d'invitation, affiches,
--

programmation (5)

- Programmation d'activités (3)
- Orientation de la programmation annuelle (3)
- Directeur de production (1)
- Conception et faisabilité d'événements (1)
- Composer certains arrangements musicaux (1)
- Comédiens, concepteurs, scénographe, costumier, technicien, chef de plateau, hôtesse (1)
- Enregistrer des outils de répétition (1)

Coordination

- Coordination (5)
- Assurer un service de billetterie ou perception de droit d'entrée (3)
- Assurer le développement artistique (2)
- Direction technique (2)
- Planifier et diriger des répétitions (1)
- Rencontrer les chefs de pupitres, les musiciens (1)
- Assister les artistes en résidence de création (1)
- Assure le recrutement d'artistes (1)
- Rotation biannuelles des volumes (1)
- Commandes et réservations (1)
- Conception et préparation de documents, correspondance (1)

Communication et diffusion

- Rédaction de projets (3)
- Accueil et services aux membres (2)
- Assurer la mise à jour du site Internet (1)
- Assurer la distribution sur le territoire des outils promotionnels (1)
- Rencontres d'art, colloques et conférences (1)
- Assurer les heures d'ouverture de la salle d'exposition (1)
- Responsable de l'animation : effectuer des visites guidées (1)

Entretien

- Assurer la responsabilité de l'entretien du matériel et achats nécessaires (5)
- Assurer un entretien ménager des espaces de bureaux (3)
- Monter et démonter des expositions (1)
- Maintenir l'espace de rangement en ordre (1)
- Gardiennage des expositions (1)
- Assurer le rangement spécifique à son poste (1)
- Assurer la réfection de la salle d'exposition (1)

À noter : les chiffres indiquent le nombre total de mention de la tâche par nos répondants.

Au premier regard sur ce tableau, nous ne pouvons que constater la grande variété des tâches accomplies par ces travailleurs culturels. La polyvalence est donc de mise dans la très grande majorité des organismes culturels qui œuvrent à l'atteinte de leur mission et de leurs objectifs respectifs. Les tâches énumérées par les répondants d'organismes culturels qui ont été mentionnées le plus souvent sont celles reliées à la direction générale ou à la coordination de l'organisme en question. D'ailleurs, un total de onze répondants sur dix-sept ont fait référence à des tâches de direction ou de coordination de l'organisme qu'ils représentent, ce qui témoigne de l'importance accordée à la gestion des organismes culturels dans le quotidien. Ce n'est guère une surprise de constater que la totalité de ces onze répondants d'organismes sont impliqués dans des organisations ayant un ou plusieurs employés et offrant des activités ou des événements sur une base annuelle.

Par ailleurs, il incombe aux organismes culturels de consacrer du temps et des efforts particuliers, pour ne pas dire constants, à la promotion et à la publicité des activités ou des événements qu'ils organisent. En ce sens, un événement ou une activité non médiatisés ont toutes les chances d'avorter ou d'être caducs si la visibilité ou la promotion de ceux-ci ne sont pas adéquats. D'où les tâches reliées à la conception graphique et à la publicité qui ont été mentionnées à cinq reprises et qui sont effectuées par des employés, donc à l'interne, alors que d'autres organismes font appel à des ressources externes.

En tentant un nouveau regroupement, cette fois-ci plus restreint, des tâches accomplies par les travailleurs culturels, voici ce qui ressort de cette panoplie d'actions faisant penser aux douze travaux d'Astérix !

Une fois ce regroupement de tâches effectuées, nous observons que les tâches reliées à la direction à la coordination et à la gestion des organismes culturels demeurent bon premier au niveau des mentions répétées le plus souvent. Par la suite, les employés des organismes culturels consacrent du temps à tout ce qui est relié à l'entretien de matériels et d'équipements servant à la réalisation de leur mission. Quant aux tâches reliées à la

promotion d'activités, à la recherche de financement et à la mise sur pied d'une programmation, elles sont mentionnées pratiquement le même nombre de fois, soit à 7 et 8 reprises, ce qui témoigne de l'importance de ces tâches dans tout organisme culturel.

Ce qui ressort de ce questionnaire relatif aux tâches effectuées par des travailleurs culturels, c'est la grande diversité des tâches qu'ont à accomplir des travailleurs culturels qui, lorsqu'ils ne sont pas seuls pour réaliser toute cette besogne, ne peuvent compter, en règle générale, que sur une petite équipe de travail.

Tableau 5 : Regroupement des tâches effectuées par les employés d'organismes culturels

<ul style="list-style-type: none"> • Coordination, direction et gestion (23) • Entretien et achats de matériels et d'équipements (14) • Développement et production artistique (10) • Recherche de financement (8) • Promotion (7) • Programmation (7) • Représentation (4) • Rédaction de projets et de documents (4) • Animation (4) • Billetterie (3)
--

En réponse à la question 12, *Est-ce que cet ou ces employé(s) cumule(nt) plus d'une fonction?*, les répondant-e-s d'organisme précisent si leurs employés permanents à temps plein, permanents à temps partiel ou à contrat cumulent plus d'une fonction.

Ainsi, la moitié des répondant-e-s d'organismes possédant au moins un employé au statut permanent à temps plein, permanent à temps partiel ou à contrat ont des employés qui doivent cumuler plus d'une fonction au sein de leur organisme culturel respectif. Par ailleurs, 4 d'entre eux ont répondu que leurs employés ne cumulaient pas plusieurs fonctions et un seul a répondu Ne sait pas à la question.

Tableau 6 : Cumul des fonctions des employés des organismes culturels (N : 17)

Oui	5
Non	4
Ne sais pas	1
Ne s'applique pas	7

À la question 13, nous demandions aux répondant-e-s d'organisme qui possèdent des employés permanents à temps plein, permanents à temps partiel ou à contrat ou encore qui ne possède aucun employé : *votre organisme fait-il appel à des ressources humaines externes pour la réalisation de certaines tâches ? Si oui, précisez ces tâches.*

Neuf organismes à vocation culturelle sur 17 font appel à des ressources externes pour la réalisation de certaines tâches. La très grande majorité de ces tâches consistent à effectuer la comptabilité et les exercices financiers des organismes visés. Sept organismes sur 17 ne font aucunement appel à des ressources externes, alors qu'un seul répondant d'organisme n'a pas répondu à la question.

Un répondant d'organisme a répondu non à la question, mais indique tout de même la contribution d'une personne à titre de responsable de la couverture médiatique, de membre du comité organisateur et de participants aux différentes animations durant l'événement. Un autre répondant d'organisme a répondu oui à la question en y mentionnant qu'il peut compter sur le partenariat du service de la culture à la Ville de Carleton-sur-Mer, et ce, dans plusieurs dossiers de développement et d'organisation d'activités. Il est à noter que ce soutien se fait sur une base participative, et qu'il n'engendre pas de dépenses salariales pour ces deux organismes.

Tableau 7 : Appel à des ressources externes pour certaines tâches de l'organisme (N : 17)

Oui (9)	Non (8)
<ul style="list-style-type: none"> • Comptabilité et production d'états financiers (6) • Organiste (2) • Assistance technique (2) • Conception site web (1) • Commissariat d'exposition et ou événements (1) • Rénovation (1) • Soutien informatique (1) • Entretien ascenseur (1) • Gestion de l'énergie électrique (1) • Imprimerie, infographie, publicité (1) 	

4.2.2 Membres et bénévoles associés aux organismes

Nos résultats indiquent que seuls cinq organismes sur dix-sept n'ont pas de membres en règles au sein de leur organisation respective, et ce par choix, alors que tous les autres possèdent au minimum 6 membres, au maximum 1 000 membres au sein de leur organisation. Cependant, des nuances sont à apporter. L'une d'entre elle concerne le type de membership. Par membership, on entend habituellement par là qu'il y a cotisation de la part d'une personne en vue de devenir membre d'une organisation en échanges de certains services ou privilèges. Deux organismes sur seize considèrent que l'organisme auquel ils sont associés a un membership, bien qu'il n'y ait pas vente de cartes de membres et cotisations annuelles. Dans un cas, le membership fait davantage référence à du partenariat, alors que dans un autre cas les bénévoles d'un organisme sont considérés comme des membres de celui-ci.

Sept organismes sur douze possèdent un système de membres que l'on peut considérer traditionnel, au sens où il implique une cotisation annuelle en bonne et due

forme de la part d'une personne en échanges de services ou de privilèges offerts par ledit organisme. Au sujet de ces sept organismes, nos observations indiquent que le nombre de leurs membres varient entre 20 et 160. Enfin, deux organismes possèdent également un membership, mais à statut spécial, c'est-à-dire qu'un individu peut devenir membre de l'organisation et bénéficier de services particuliers mais sans avoir à déboursier une cotisation annuelle, et ce, bien qu'on lui remette une carte de membre valide sans renouvellement annuel obligatoire. Comme l'adhésion est gratuite, il appert que ces deux organismes détiennent ensemble la grande majorité du nombre total des membres de tous les organismes réunis. De ce fait, un organisme tend à éclipser tous les autres par le nombre de ses membres qui dépasse légèrement le millier.

Pour ce qui est des bénévoles, nous pouvons affirmer d'entrée de jeu que tous les organismes, sans exception, ont des bénévoles au sein de leur organisation. Ces mêmes bénévoles peuvent être actifs dans l'organisme à différents niveaux, soit comme membre du conseil d'administration, soit comme individu s'impliquant dans un événement ou une activité quelconque en y donnant du temps sans rémunération d'aucune sorte, ou encore, comme personne intéressée par un loisir culturel qui nécessite un engagement lors d'activités ou événements ponctuels.

D'une part, quatre organismes sur dix-sept possèdent un nombre équivalant de bénévoles ou de membres du conseil d'administration. Nous en concluons que ces deux organismes n'ont pas besoin de l'implication de bénévoles autres que les administrateurs pour assurer le fonctionnement et l'existence de leur organisation. D'autre part, neuf organismes sur dix-sept, soit près de la moitié, profitent de l'appui et du soutien de bénévoles qui, sans être membre du conseil d'administration, s'impliquent sur une base régulière dans l'organisation ou la tenue d'un événement ou d'une activité à caractère culturel. Le nombre de bénévoles de ces organismes varie entre 4 et un peu plus de 200.

Enfin, trois organismes sur dix-sept possèdent en leur rang un nombre de bénévoles correspondant exactement au nombre de leurs membres, ce qui indique dans ce cas-ci

l'engagement bénévole d'individus intéressés par la pratique d'un loisir culturel ne nécessitant pas l'implication d'autres personnes pour la réalisation de leurs activités.

Un cas d'exception mérite d'être souligné parmi tous les organismes culturels, soit l'implication hebdomadaire d'employés qui agissent volontairement à titre de bénévoles dans l'organisation d'activités bénéfiques servant à consolider le fonctionnement de l'organisme qui les emploie.

4.2.3 Rôle et impacts des organismes sur le développement local

À la question 21, nous interrogeons les répondant-e-s sur le rôle de leur organisme dans le développement local de Carleton-sur-Mer : *Quel est le rôle de votre organisme dans le développement local de Carleton-sur-Mer?*

Tableau 8 : Rôle des organismes dans le développement local selon les répondants

- Dynamiser la vitalité culturelle de la municipalité par les arts visuels actuels et contemporains
- Dynamiser la vitalité culturelle par des activités de médiation, par la présentation d'expositions, par la tenue de résidence de création in situ sur le territoire, par l'organisation de rencontres d'art, événements thématiques et symposium de réflexion sur l'art et son environnement, par des projets spéciaux pour et avec les milieux scolaires et autres selon les propositions de projet qui suscitent l'intérêt public du développement local, régional, national et international.
- Demeurer à l'affût à titre d'intervenants culturels au niveau des représentations incontournables tant local, national et international.
- Tout dépendra du rôle que la municipalité voudra bien nous donner.
- Promouvoir l'intérêt et les connaissances par le biais de rencontres avec des conférenciers chevronnés, des visites de jardins et de centres de jardins.
- Être le porteur de flambeau du patrimoine, être un chien de garde dans les dossiers touchant le patrimoine.
- Rôle d'intervenant dans le développement en se dotant d'un plan d'action qui cible les actions et les dossiers à mener à bien avec les partenaires.
- Travailler de concert avec la ville de Carleton-sur-Mer et les OSBL
- Contribuer à des retombées économiques importantes
- Divertir les citoyens pendant 5 jours.

- Jouer un rôle dynamique dans le développement culturel au niveau local.
- Présenter du théâtre professionnel en été
- Travailler à la diffusion de théâtre jeune public en collaboration avec le diffuseur professionnel.
- Offrir et organiser régulièrement des ateliers de formation et d'animation avec et pour les gens du milieu dans le domaine des arts de la scène.
- Coordonner et gérer la ligue d'improvisation de la Baie-des-Chaleurs
- S'impliquer dans l'organisation du festival La Virée, particulièrement dans le volet « contes ».
- Organiser des résidences d'auteurs dans notre milieu afin de permettre à nos jeunes auteurs d'échanger avec le milieu (écoles et cercles littéraires entre autres)
- Promouvoir et développer le théâtre en concertation avec le milieu.
- Implication bénévole
- Rejoindre une clientèle de personnes intéressées par le répertoire de l'Accroche Chœur
- Rencontrer un ou des membres de familles endeuillées
- Choisir le répertoire des célébrations
- Assurer le chant pour les célébrations
- Offrir une plus-value dans l'offre culturelle
- Organisme unique dans notre municipalité.
- Contribuer au développement économique de Carleton-sur-Mer
- Accueillir des touristes de plus en plus intéressés aux événements culturels et qui ne voyagent pas seulement pour voyager
- Contribuer au développement personnel de ses habitants pour la sensibiliser aux arts.
- Faire de Carleton-sur-Mer un endroit où il devient intéressant de s'y installer et d'y vivre.
- Seul produit d'appel de la municipalité
- Représenter un attrait de premier plan dans l'offre touristique de Carleton et de l'ensemble de la Baie des Chaleurs.
- Sensibiliser les citoyens au fait qu'il existe d'autres formes de loisir que le sport, la lecture ou la peinture.
- Aider les nouveaux arrivants à s'intégrer au milieu en faisant connaissance avec les membres.
- Faire connaître les talents locaux
- Proposer une nouvelle offre culturelle à la population de la Baie des Chaleurs.
- Sensibiliser et intéresser toute la population à la production de cinéma de qualité par des auteurs d'ici et de différents pays du monde.
- Répondre aux besoins de la clientèle.
- Faire du développement de façon structurée et progressive.
- Offrir des locaux aux organismes partenaires, à la population et aux organismes qui œuvrent dans différents champs d'activités.
- Soutenir techniquement les activités de diffusion et de création.

- Soutenir le Centre d'études collégiales dans son offre de formation par le partage d'espaces et de services.
- Offrir aux citoyens de la ville de Carleton-sur-Mer un service de prêts de documents à raison de 24 heures par semaine, service unique en Gaspésie pour une bibliothèque municipale.
- Servir à la fois la communauté, l'école primaire et à la clientèle collégiale ne peut que donner une plus-value à une ville telle que Carleton-sur-Mer.

Certes, les rôles mentionnés par les différents répondants d'organismes sont variés et méritent un regroupement plus restreint afin d'y voir plus clair. À la lumière des résultats obtenus ci-dessus, nous produisons un nouveau tableau mettant l'accent sur les rôles de chacun des organismes culturels.

Tableau 9 : Regroupement des rôles des organismes culturels

- Dynamiser la vie culturelle de Carleton-sur-Mer (11)
- Participer à la qualité de vie des citoyens (6)
- Diffuser des connaissances (3)
- Agir comme acteur du développement de Carleton-sur-Mer (3)
- Favoriser la concertation et le partenariat (3)
- Contribuer au développement culturel (3)
- Contribuer à des retombées économiques (2)
- Contribuer au développement du tourisme culturel (2)
- Sauvegarder le patrimoine (1)
- Soutenir la formation (1)

Ce regroupement permet de préciser davantage le rôle des organismes culturels ayant leur siège social à Carleton-sur-Mer. D'une part, nous constatons que la vocation de la très grande majorité des organismes serait de dynamiser la vie culturelle de la localité. En second rang, nous retrouvons une participation à la qualité de vie des citoyens de Carleton-sur-Mer auxquels ont fait référence les répondants d'organismes, et ce, à 6 reprises.

Fait un peu plus surprenant, il est à noter que très peu de répondants ont mentionné que leur organisme avait pour rôle de contribuer au développement économique ou touristique de Carleton-sur-Mer. Pourtant, la localité est identifiée depuis longtemps

comme un lieu de villégiature à caractère touristique et le tourisme est toujours en tête de liste des secteurs procurant le plus d'emplois en Gaspésie, sans compter les retombées économiques fort importantes que procure ce secteur dans notre région.

4.2.4 Activités et services offerts par l'organisme

Cette section vise à connaître les activités et les services offerts par les organismes culturels ayant pignon sur rue à Carleton-sur-Mer et dans quel contexte ils parviennent à les offrir. Nous cherchons donc, d'une part, à documenter les principales activités et services offerts par les organismes et l'importance de l'implication des bénévoles au sein de ces mêmes organismes. D'autre part, nous cherchons à connaître les publics cibles, le lieu des activités et les outils promotionnels utilisés par les organismes. Enfin, nous voulions également connaître le degré de collaboration des organismes culturels au niveau local, régional et national et l'ancrage territorial des activités qu'ils réalisent.

4.2.4.1 Principales activités et services offerts par l'organisme

La question 22 faisait référence aux trois dernières années d'existence des organismes et visait à décrire brièvement les principales activités et services produits par l'organisme en question.

Tableau 10 : Principales activités et services offerts par l'organisme

Diffusion

- Échanges de vivaces annuelles
- Causeries et conférences
- Présentation des parties de la Ligue d'improvisation de la Baie-des-Chaleurs.
- Présenter du théâtre professionnel dans la région principalement durant la saison estivale.
- Présentation et diffusion de spectacles pour les jeunes du milieu scolaire en raison

de deux spectacles annuellement.

- Diffusion de déjeuners musicaux
- Ciné-dimanche une fois par mois durant la saison hivernale
- Découvertes des artistes locaux
- Organisation d'activités à caractère patrimonial lors du festival La Virée
- Ateliers d'apprentissage et de discussions
- Prêt de livres et demandes spéciales (2)
- Vente de produits artistiques et régionaux
- Animation et mise en valeur du patrimoine religieux et historique de la région
- Diffusion de cinéma pour le public en général en compagnie de conférenciers invités
- Diffusion de cinéma jeunesse pour enfants et clientèle scolaire
- Diffusion de plus de 60 spectacles professionnels, trois festivals et de nombreuses activités de développement du public
- Rencontres d'artistes professionnels en peinture

Production

- Production d'un documentaire sur l'histoire de Carleton-sur-Mer
- Production de 12 concerts et deux concerts hors-séries.
- Production de 6 concerts, dont deux concerts bénéfiques
- Production de 5 pièces de théâtre pour grand publique.
- Production de 3 soirées de contes dans le cadre de la Virée.
- Production de 3 activités de contes pour enfants dans le cadre de la Virée.
- Production d'une soirée théâtre dans le noir.
- Produire un festival
- Produire un nouveau logo
- Première édition du Week-end documentaire
- Production du concours Fais-moi une scène
- Production des Fêtes acadiennes
- Identification et documentation de noms de rues
- Célébration du 475^e anniversaire du passage de Jacques Cartier à Carleton-sur-Mer
- Lancements de livres avec auteurs
- Production de l'heure du conte aux jeunes(2)
- 75^e anniversaire des chefs de chœur en 2006 (célébration et expositions)

Soutien

- Soutenir de façon technique deux organismes culturels bien ancrés dans la région : le théâtre de la Petite Marée de Bonaventure (théâtre professionnel familial) ainsi que le camp théâtre de l'Anse.
- Présentation d'activités par les partenaires et autres présentateurs régionaux.
- Collaboration au festival La Virée et festival Maximum Blues

- Offrir du chant choral lors des célébrations religieuses (2)
- Fête de reconnaissance à notre organiste.
- Participation active à l'événement Livres en fête !
- Parrainage du Symposium en arts visuels l'Art Salin

Création

- Création d'oriflammes
- Conception et création d'un parc de mise en valeur du patrimoine religieux
- Projet de création et d'expositions artistiques
- Exposition, création en direct, ventes d'œuvres et de produits dérivés
- Rencontres d'art Tent'Art
- Projet d'échanges artistique
- Expositions temporaires annuelles avec des artistes régionaux en arts visuels

Les résultats obtenus à cette question révèlent, d'une part, la difficulté de placer certaines activités et certains services offerts par les organismes dans les catégories suivantes : diffusion, production, soutien, création. Parfois, la ligne est mince entre ces catégories. Nous tenons à mentionner au lecteur que nous avons catégorisé les activités et services des organismes au meilleur de notre connaissance.

Par la suite, nous sommes en mesure de constater la variété et la diversité des activités et des services offerts des organismes culturels à Carleton-sur-Mer. Le nombre d'activités et de services offerts par ces mêmes organismes est également considérable en regard de la taille du milieu. En prenant connaissance des activités et services mentionnés, nous constatons qu'ils ne sont pas exclusivement concentrés lors de la période estivale, en prévision de la clientèle touristique, mais qu'une régularité certaine d'activités et de services s'observe tout au long de la saison.

Enfin, par ces activités et services offerts par ces dix-sept organismes culturels, nous sommes en mesure d'affirmer que ces mêmes organismes font preuve d'innovation culturelle. Bon nombre d'activités et services rendent compte de la capacité de plusieurs organismes culturels à innover, donc à prendre ces distances à l'égard de la tradition ou des influences provenant des grandes métropoles culturelles.

À la question 24, nous interrogeons les répondant-e-s à savoir : *Votre organisme produit-il des activités et/ou des événements récurrents?* Treize répondants d'organismes sur dix-sept ont répondu Oui à la question, c'est-à-dire qu'ils considèrent organiser des événements ou des activités sur une base récurrente, ce qui témoigne de la régularité dans la production d'activités ou d'événements.

Tableau 11 : Production d'activités ou d'événements récurrents (N : 17)

Oui	13
Non	4
Ne sais pas	0
Pas de réponse	0

Quant à la question 25, elle vise à déterminer si les organismes culturels qui ont répondu Oui à la question 24 produisent des activités et/ou des événements récurrents sur une base hebdomadaire, annuelle, mensuelle ou autre.

Tableau 12 : Récurrence des événements ou activités (N : 17)

Hebdomadaire	0
Mensuelle	1
Annuelle	12
Autre (biannuel)	1

Des treize organismes visés, pas moins de douze organisent des activités et/ou événements sur une base annuelle. Parmi ces mêmes treize organismes, un seul organise des activités et/ou événements récurrents sur une base à la fois annuelle et mensuelle. Un autre répondant d'organisme, le seul dans cette catégorie, mentionne tenir des événements et/ou activités sur une base à la fois annuelle, mensuelle et autre, autre désignant dans ce

cas-ci des rencontres d'art, des événements en arts visuels et un Symposium international organisé de façon ponctuelle. Enfin, un seul organisme culturel sur treize produit des activités et/ou événements sur une base biannuelle, mais également annuelle, d'où le total de 14 organismes dans ce tableau.

Toujours en ce qui concerne les activités ou services offerts par les différents organismes culturels du milieu, 13 répondants à la question 26 ont affirmé que leur organisme produisait des activités et/ou événements ponctuels, alors que quatre autres n'en produisaient pas.

Tableau 13 : Production d'activités ou d'événements ponctuels (N : 17)

Oui	13
Non	4
Ne sais pas	0
Pas de réponse	0

Ainsi, la très grande majorité des organismes à vocation culturelle sont très actifs dans la production d'activités ou d'événements ponctuels, ce qui témoigne pour certains organismes de leur capacité à réaliser des activités distinctes de leur programmation régulière. Pour certains autres organismes, ces activités ponctuelles constituent les seules activités qu'ils réalisent sur une base annuelle, les ressources financières ou humaines étant limitées ou tout simplement parce que les organismes en question sont satisfaits d'une telle tendance.

Le tableau ci-dessous permet de prendre connaissance de ces activités ponctuelles.

Tableau 14 : Nature des activités ou événements ponctuels des 13 organismes

<p>Arts visuels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certaines résidences de création in situ • Rencontres d'art • Ateliers de création. • Rencontre entre le public et les artisans du cinéma québécois : réalisateur, scénariste, directeur photo et acteurs. • Ateliers d'apprentissage <p>Autres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sorties extérieures • Visites de jardins <p>Arts de la scène</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion de spectacles en saison régulière et en saison estivale • Présentation de concerts hors-séries. • Présentation d'une pièce de théâtre sur la violence faite aux aînées en collaboration avec la Table de concertation des Aînés. <p>Chants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les célébrations lors de funérailles <p>Livres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités lors de la semaine de l'événement Livres en fête • Lancement de livres • Rencontres d'auteurs • Conférences <p>Patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fêtes commémoratives à caractère historique • Conférences • Collaboration avec les partenaires, à l'occasion avec des promoteurs privés.

À la lumière des résultats obtenus de la part des répondants d'organisme, nous constatons que la très grande majorité des activités ou des événements tenus sur une base ponctuelle sont organisés en marge de la saison estivale, ce qui témoigne de la préoccupation d'organismes culturels à implanter des activités tout au long de la saison pour la population de Carleton-sur-Mer.

4.2.4.2 Implication des bénévoles

À la question 27, nous souhaitons sonder l'implication des bénévoles au sein des organismes culturels de Carleton-sur-Mer. Nous avons donc posé la question suivante : *L'implication des bénévoles est-elle indispensable à l'organisation des services et des activités produits par votre organisme ? Expliquez.*

Tableau 15 : Implication de bénévoles dans les organismes culturels (N : 17)

Oui	15
Non	2

À la lumière des résultats recueillis par les répondants d'organismes, nous constatons que la très grande majorité des organismes à vocation culturelle, soit plus des trois quart, pourraient difficilement poursuivre leurs activités en l'absence de l'implication de la part de bénévoles. Un répondant mentionne que « sans les bénévoles, il ne serait pas possible de produire un festival car les frais en salaires seraient trop élevés ».

Un autre répondant renchérit en mentionnant : « 11 % de nos revenus proviennent du bénévolat de nos employés. Une grande partie des tâches administratives de l'organisme est réalisée par certains membres du conseil d'administration ». Puis, un autre répondant ajoute :

Point de bénévoles, point de diffusion. Point de bénévoles, point de festival. Pour une organisation comme la nôtre, qui ne compte qu'un employé à temps plein, qui loue la salle de spectacles dont les échanges de services en termes de personnel avec la municipalité sont nuls, il est impossible d'offrir une structure d'accueil (portes, vestiaires, billetterie, produits dérivés, bar, accueil artistes, présentation...) digne de ce nom sans le support des nombreux bénévoles. Inutile de le justifier davantage pour l'organisation d'un festival.

Un autre de mentionner :

Il n'y a aucun doute sur le besoin des bénévoles dans notre organisme. C'est absolument indispensable pour garder la qualité de notre produit culturel. Du côté de l'activité du théâtre en été, une trentaine de bénévoles offrent leur service gratuit en s'acquittant de l'accueil des visiteurs au Quai des arts. De plus, une quarantaine de personnes travaillent bénévolement à l'organisation et la présentation des performances en improvisation afin de garder l'intérêt, la dynamique et la continuité de cette activité populaire. Sans l'apport précieux de ces personnes, nous ne pourrions pas préserver nos acquis, ni préserver la qualité de nos produits car nos ressources financières ne le permettent pas. Si on évaluait en chiffres le travail de bénévoles, ce serait considérable.

Selon les réponses obtenues des répondants d'organismes qui considèrent que les bénévoles sont indispensables à la tenue d'activités ou d'événements à caractère culturel, nous retenons que l'apport de ce bénévolat permet de maintenir la qualité de l'offre culturelle. Ces mêmes bénévoles, par leur réseau de connaissances, œuvrent au maintien de l'intérêt, de la dynamique et de la continuité des activités culturelles. Les témoignages ci-dessus confirment que sans bénévolat, l'existence de certaines organisations culturelles serait menacée.

Cela n'empêche pas quelques répondants d'organismes culturels de considérer que le bénévolat n'est pas essentiel, du moins au sein de leur organisme. Par exemple, un répondant répond Non à la question, précisant que « le personnel à l'emploi assure l'organisation des services et des activités de l'organisation ». Un autre répondant, qui occupe un poste d'administrateur comme bénévole au sein de son organisme, mentionne qu'hormis l'implication de quatre bénévoles sur le conseil d'administration, « nous n'avons jamais eu recours à d'autres bénévoles ». Enfin, un autre répondant mentionne que « les bénévoles sont au conseil d'administration. Règle générale, le bénévolat soutient les organismes partenaires qui gèrent les activités ». Dépendamment du profil et du statut de

l'organisme, nous pouvons en conclure que les bénévoles constituent des ressources importantes au maintien du dynamisme de l'environnement culturel de Carleton-sur-Mer.

4.2.4.3 Public cible

À la question 28, nous avons tenté de vérifier l'existence de publics cible pour les différents organismes culturels de notre échantillon présents dans la Ville de Carleton-sur-Mer.

Tableau 16 : Publics cibles

<p>Larges publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le public en général (12) • Les jeunes familles avec enfants (3) • Le milieu scolaire (2) • Les gens de 18 à 65 ans (1) • La clientèle touristique (1) • Le tourisme culturel (1) <p>Clientèle plus spécialisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les paroissiens assistant aux célébrations (2) • La communauté artistique (1) • Le monde du théâtre (1) • Les cinéphiles (1) • Les personnes préoccupées par le patrimoine sous toutes ces formes (1) • Toute personne qui manifeste de l'intérêt pour l'horticulture (1) • Les familles endeuillées (1)

Douze organismes sur 17, soit la grande majorité, considèrent offrir des activités s'adressant au public en général. Comme la localité de Carleton-sur-Mer a une population de 4 200 personnes et que la région environnante, soit les MRC Avignon et Bonaventure, est composée approximativement de 15 000 habitants, les organismes ont intérêt à cibler un public large pour la tenue d'activités ou événements à vocation culturelle. En effet, le facteur démographique joue dans la balance puisque les organismes culturels doivent

composer avec cette masse critique une bonne partie de l'année, à l'exception bien sûr de la haute saison touristique qui vient augmenter la clientèle potentielle attirée par ce genre d'événement. Ainsi, contrairement à la réalité des grands centres, les organismes culturels semblent moins en mesure de développer des activités s'adressant à une clientèle spécialisée, quoique la chose ne soit pas exclue.

4.2.4.4 Lieu des activités

Bien que tous les organismes culturels ciblés dans cette recherche possèdent leur siège social à Carleton-sur-Mer, nous souhaitons savoir à la question 29 si ces mêmes organismes tiennent leurs activités et événements uniquement dans la localité ou s'ils se produisent à l'extérieur.

Onze répondants d'organismes culturels sur dix-sept répondent que leur organisme tient des activités ou des événements exclusivement sur le territoire de Carleton-sur-Mer, et ce, pour différentes raisons, essentiellement d'ordre technique et logistique, mais également parce que leur organisme est d'ordre municipal, c'est-à-dire qu'il possède son siège social à Carleton-sur-Mer et que son champ d'action se situe au niveau local. Six organismes tiennent donc, de façon ponctuelle, des activités ou des événements à l'extérieur de leur municipalité. Parmi ces six organismes, quatre organisent des événements ou des activités hors de Carleton-sur-Mer, mais sur une base très ponctuelle. Quant aux deux autres, leur mission et objectifs font en sorte qu'ils se produisent plus régulièrement à l'extérieur de la municipalité.

Tableau 17 : Lieu des activités culturelles offertes par les organismes (N : 17)

Oui (seulement à Carleton-sur-Mer)	11
Non (à l'extérieur de Carleton-sur-Mer)	6
Pas de réponse	0
Ne sais pas	0

Certes, les organismes culturels ayant répondu Oui à la question insistent souvent sur le fait que leurs clientèles viennent d'un peu partout bien que la localisation desdits organismes définit leur intervention dans la ville de Carleton-sur-Mer, ce qui témoigne que les activités ne sont évidemment pas réservées à la population de la localité. Un répondant donne une réponse dans ce même sens : « Étant un organisme local, nous ne tenons aucune activité à l'extérieur de notre municipalité. Il est cependant important de dire que nos activités attirent une clientèle nombreuse des localités environnantes ». Un autre mentionne les contraintes techniques qui empêchent l'organisme qu'il représente d'aller se produire à l'extérieur de Carleton-sur-Mer : « [L'organisme] est un centre bien organisé au niveau technique et technologique avec les services requis (...) Il serait difficile de produire certaines activités à l'extérieur. Quoi qu'il en soit, certaines activités se tiennent occasionnellement dans d'autres localités puisqu'elles n'exigent pas nécessairement du matériel technique sophistiqué ». Un autre mentionne : « Cette année, l'organisme fait une tournée régionale avec une pièce sur la violence faite aux aînées. Nous jouons ponctuellement à l'extérieur de Carleton-sur-Mer ».

Quant aux six organismes qui présentent ponctuellement des activités ou des événements à l'extérieur de Carleton-sur-Mer, voici, en résumé, les points de vue exprimés : « Oui pour la diffusion de spectacles. Par contre certaines activités de sensibilisation du jeune public peuvent avoir lieu dans toutes les écoles primaires de la MRC d'Avignon ». Un autre responsable d'organisme culturel, seul organisme du genre en région, mentionne ceci : « Notre organisme produit des événements sur le territoire de la Gaspésie tels que des événements de création in situ ». Un autre ajoute : « Un des concerts annuels doit être présenté à la salle de spectacles de New Richmond, car les équipements sont plus appropriés, notamment la dimension de la scène ».

4.2.4.5 Promotion et publicité

À la question 30, nous désirions savoir : *votre organisme possède-t-il des outils de promotion spécifique tels que bulletin des membres, bulletin public, site web, affiches, dépliants ou autres. Précisez.*

Tableau 18 : Outils de promotion spécifiques des organismes

Affiches :	11
Dépliants :	7
Site web :	6
Bulletin des membres :	2
Bulletin public :	1
Autres :	3
Cartons d'invitation	
Catalogue	
Plaquette d'exposition	
Circuits d'annonces publicitaires	
Revue d'art	
Journaux	
Napperon culturel	
Infolettres	
Tracts	
Médias d'information	
Signets	

Seulement quatre organismes sur dix-sept ne possèdent aucun outil de promotion spécifique. Un responsable d'organisme nous a mentionné que ce besoin ne rejoignait pas la raison d'être de leur organisation. La très grande majorité des organismes qui possèdent de tels outils de promotion, soit onze organismes sur 13, utilisent principalement la méthode traditionnelle de promotion et de visibilité : l'affiche. Au second rang vient le dépliant promotionnel, alors que 7 organismes sur 13 optent très régulièrement pour cet outil. En troisième lieu, vient un outil de promotion technologique devenu quasi indispensable à notre époque, soit le site web, alors que 6 organismes sur 13 exploitent le

potentiel de la toile mondiale pour faire connaître leurs activités et événements. Bien que le site web vienne au troisième rang, il n'en demeure pas moins que moins de la moitié des organismes qui possèdent des outils de promotion spécifiques utilise ce médium. À noter qu'aucun organisme n'a fait mention de l'utilisation de réseaux sociaux que représentent Twitter et Facebook.

À la question 31, nous désirions savoir si les organismes à vocation culturelle sont reliés au réseau Internet. En ce qui concerne plus spécifiquement les liens avec le réseau Internet, la grande majorité, soit douze organismes sur dix-sept y sont reliés, les organismes s'étant branchés entre 1995 et 2009. Cependant, un peu moins du tiers des organismes culturels de Carleton-sur-Mer possède son propre site Web sur Internet, la plupart bénéficiant de ce service depuis peu de temps, soit depuis les cinq dernières années. À cette liste, il faut ajouter cinq organismes qui possèdent une page Web sur Internet qui est hébergée par une autre entreprise ou organisation. Enfin, six organismes sur dix-sept ne possèdent aucun site Web sur la toile.

4.2.4.6 Collaboration avec d'autres organismes culturels

À la question 34, nous questionnions les répondants d'organismes culturels pour savoir si leur organisme collaborait régulièrement avec d'autres organisations culturelles ou d'autres secteurs localisés à Carleton-sur-Mer (par exemple chambre de commerce, secteur touristique, CEGEP, entreprises, etc.).

Tableau 19 : Collaboration avec d'autres organismes culturels (N : 17)

Oui	12
Non	5
Ne sais pas	0
Pas de réponse	0

En regardant les résultats obtenus, selon 12 répondants d'organismes culturels sur dix-sept ont mentionné que leur organisme travaille régulièrement en collaboration avec d'autres organismes culturels du milieu ou d'autres organismes de la localité œuvrant dans un autre domaine que la culture. Les cinq répondants d'organismes qui ont répondu Non à la question constituent essentiellement des organismes dont les membres profitent directement des services offerts par cette organisation ou en sont membres en tant qu'individus pratiquant un loisir culturel.

Lorsque l'on observe les précisions données au sujet de cette collaboration, nous constatons que celles-ci concernent plusieurs types d'organismes :

Tableau 20 : Précisions données par les organismes culturels*

<ul style="list-style-type: none"> • Autres organismes culturels (9) • Organismes publics (7) • Ville de Carleton-sur-Mer (7) • Organismes privés (4)

* Quant à leur collaboration avec d'autres organismes du milieu

À la lumière des résultats obtenus, nous constatons que neuf organismes culturels du milieu ont tendance à collaborer avec un autre organisme culturel de Carleton-sur-Mer, tandis que sept répondants ont mentionné collaborer régulièrement avec des organismes publics de la localité, ce nombre est le même pour ce qui est de collaborer avec les instances municipales. Enfin, quatre répondants ont mentionné collaborer régulièrement avec ces organismes privés du milieu.

La question suivante se situait dans la même veine, à savoir que nous désirions savoir si les organismes culturels collaborent avec des organismes culturels ou d'autres secteurs régionaux ou nationaux.

Tableau 21 : Collaboration avec des organismes culturels régionaux et nationaux (N : 17)

Oui	7
Non	10
Ne sais pas	0
Pas de réponse	0

Ici, nous remarquons que sept répondants sur dix-sept ont mentionné que l'organisme auquel ils sont associés collabore sur une base régulière avec un organisme culturel ou autre à l'échelle régionale ou nationale. Nous constatons que la grande majorité des organismes ayant un statut professionnel entretiennent des liens et des collaborations extra-locales, alors que les organismes amateurs ou semi-professionnels sont moins actifs à ce titre, ce qui ne veut pas dire que les possibilités de collaboration sont inexistantes.

À la question 36, nous cherchions à savoir si les activités et/ou événements produits par les organismes culturels de Carleton-sur-Mer font référence au territoire de cette municipalité (tradition, histoire, identité, culture locale et régionale, etc.).

Tableau 22 : Activités et/ou événements se référant au territoire (N : 17)

Oui	7
Non	10
Ne sais pas	0
Pas de réponse	0

En regard des résultats obtenus, sept répondants d'organismes culturels considèrent que leur organisme produit des activités et/ou des événements qui font référence au territoire de Carleton-sur-Mer, soit par ses traditions, son histoire, son identité ou sa culture locale et régionale, alors que dix considèrent que non. La très grande majorité des répondants ayant répondu non à cette question prétendent que la plupart des activités organisées par leur organisme respectif pourraient difficilement se tenir s'il fallait faire

continuellement référence au territoire de Carleton-sur-Mer. C'est le cas principalement des organismes reliés aux arts de la scène, aux arts visuels et aux bibliothèques.

4.2.5 Reconnaissance de l'organisme

Par la question 37, nous avons posé la question suivante aux répondant-e-s des dix-sept organismes culturels : *votre organisme est-il reconnu comme un organisme professionnel, semi professionnel, amateur ou autre, dans ce ce-cas, précisez.*

Tableau 23 : Reconnaissance de l'organisme (N : 17)

Professionnel	4
Semi-professionnel	1
Amateur	5
Autre	7

Quatre répondants sur dix-sept nous ont affirmé que leur organisme est reconnu comme un organisme professionnel. Un seul organisme sur les dix-sept est considéré comme un organisme semi-professionnel. Pour ce qui est du statut d'amateur, les répondants de cinq organismes sur dix-sept nous ont dit que leur organisme figurait dans cette catégorie.

Enfin, selon plus du tiers des répondants, leur organisme n'est ni professionnel, ni semi-professionnel, ni amateur, ce qui les force nécessairement à le définir dans la catégorie « Autre ». Précisons enfin que deux répondants d'organismes sur sept ont le statut d'organisme municipal, tandis que les cinq autres sont respectivement gestionnaire d'un équipement culturel, diffuseur de cinéma, producteur d'événement, producteur de spectacles, et enfin, organisme de charité.

À la question 16, nous désirions connaître le chiffre d'affaires approximatif de leur organisme.

Tableau 24 : Chiffre d'affaire des organismes (N : 17)

Moins de 25 000 \$	9
De 25 000 \$ à 50 000 \$	1
De 50 000 \$ à 100 000 \$	0
De 100 000 \$ à 150 000 \$	1
De 150 000 \$ à 200 000 \$	1
Plus de 200 000 \$	5

Face aux résultats obtenus de la part des répondants culturels, nous constatons que neuf organismes sur dix-sept ont un chiffre d'affaires de moins de 25 000 \$, ce qui représente la situation d'un peu plus de la moitié des organismes. Nous pouvons donc présumer, en regard des activités accomplies et des réalisations observables dans l'historique de chacun, que ces organismes font beaucoup avec peu de moyens financiers. Par la suite, nous remarquons qu'un seul organisme possède un chiffre d'affaires se situant entre 25 000 \$ et 50 000 \$, mêmes constats pour les catégories de 100 000 \$ à 150 000 \$ et de 150 000 \$ à 200 000 \$ où figure également un seul organisme. Enfin, cinq organismes culturels affichent un chiffre d'affaire supérieur à 200 000 \$, tous étant soutenus sur le plan financier par le gouvernement provincial ou le gouvernement fédéral, voire les deux dans certains cas.

Par la question 37, nous désirions connaître la proportion d'organismes culturels de notre échantillon bénéficiant d'une reconnaissance par un ou plusieurs paliers décisionnels.

Tableau 25 : Reconnaissance des organismes culturels par des paliers décisionnels (N : 17)

Le palier municipal	17
Le palier provincial	6
Le palier fédéral	4
Une société d'état	3
Autres	1

D'entrée de jeu, nous constatons que tous les organismes culturels de Carleton-sur-Mer, sans exception, sont reconnus par le palier municipal. Cette reconnaissance, si importante soit-elle, ne se traduit pas nécessairement par le versement d'une subvention au fonctionnement. Cela peut être le cas, sinon cette reconnaissance implique le prêt d'équipement, de locaux ou de contribution du directeur du développement culturel en soutien à ces organismes. Il va sans dire que tous ces organismes figurent dans le *Répertoire des organismes de la Ville de Carleton-sur-Mer*.

Pour ce qui est de la reconnaissance des organismes par le palier provincial, nous remarquons que le nombre d'organismes reconnus passe soudainement de 17 à 6. Six organismes culturels ayant pignon sur rue à Carleton-sur-Mer sont donc reconnus, soit par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, soit par le Conseil des Arts et des Lettres du Québec. Il est à noter que chacun des organismes reconnus par le gouvernement provincial a un statut professionnel ou en voie de le devenir dans un avenir rapproché.

En ce qui a trait à la reconnaissance des organismes culturels par le palier fédéral, nous observons que quatre organismes sur dix-sept en bénéficient. À noter que ces quatre organismes sont reconnus soit par Patrimoine Canada, soit par le Conseil des Arts du Canada. Ces organismes profitent également du statut d'organisme professionnel. Enfin, un seul organisme sur les dix-sept est reconnu par un partenaire autre que ceux mentionnés

dans le tableau ci-dessus, ce qui témoigne la reconnaissance d'un partenaire ou commanditaire quelconque.

Bien que la reconnaissance des organismes culturels par un palier décisionnel ne rime pas nécessairement avec financement octroyé pour le fonctionnement des différentes organisations, il demeure que dans bien des cas la reconnaissance se traduit par des subsides versés sur une base annuelle ou biannuelle. À la question 38, nous désirions savoir de nos répondants d'organismes si leur organisme dispose d'un budget de fonctionnement distinct de celui des projets spécifiques que peut développer un organisme sur une base strictement ponctuelle.

Tableau 26 : Budget de fonctionnement distinct des projets spécifiques (N : 17)

Oui	12
Non	5
Ne sais pas	0
Pas de réponse	0

Dans le tableau ci-dessus, nous pouvons observer que douze organismes sur dix-sept disposent d'un budget de fonctionnement distinct de celui des projets spécifiques soutenus et développés par ces mêmes organismes. Après vérification, ces douze organismes reçoivent minimalement une subvention au fonctionnement annuelle versée par le palier municipal. Cinq autres organismes, plus près du domaine du loisir culturel, mais pas exclusif dans ce secteur, ne bénéficient d'aucun budget de fonctionnement distinct des projets spécifiques. N'ayant pratiquement aucun frais fixe à assumer sur le plan des dépenses (bureau, téléphone, électricité, salaire, etc.), ces organismes partent à la recherche aux commanditaires ou aux donateurs lorsque certaines activités ou événements nécessitent des investissements.

Enfin, sur le plan du financement, la question 40 que nous posons aux répondants d'organismes se lit comme suit : *Quel est le mode de financement de votre organisme?*

Tableau 27 : Mode de financement des organismes (N : 17)

Municipal	13
Régional	6
Provincial	9
Fédéral	6
Cotisation des membres	8
Commandites	10
Dons	6
Autres	8

Selon les résultats obtenus, nous remarquons que treize organismes sur dix-sept reçoivent du financement provenant du palier municipal, ce qui représente la très grande majorité des organismes de notre échantillon. En 2010, ces treize organismes se partagent une somme de 85 000 \$, somme allouée sous forme de subvention annuelle au fonctionnement de l'organisation. Cette contribution municipale est offerte depuis 2000, année qui a suivi l'adoption de la politique culturelle de la Ville de Carleton-sur-Mer. Ces sommes sont également partagées entre les organismes selon le chiffre d'affaires de ceux-ci. Remarquons que ces sommes sont habituellement stables et récurrentes annuellement, ce qui n'exclut pas des diminutions ou des augmentations. À preuve, en 2007, les sommes accordées aux organismes culturels du milieu ont diminués de 42 %, une première, sous l'ère du maire Michel Lacroix pour revenir pratiquement au point d'origine en 2010 à la suite de l'élection d'un nouveau conseil municipal et de l'arrivée au pouvoir du maire Denis Henry.

Enfin, des quatre organismes qui ne reçoivent pas de financement, trois répondants considèrent qu'ils n'en ont pas besoin puisque la municipalité ou un autre organisme les soutiennent autrement, soit par un service de photocopie, des prêts de locaux ou autres. Toutefois, selon un répondant, un organisme projette de demander un soutien financier annuel à la ville, de crainte de devoir cesser ses activités.

Ensuite, six organismes sur dix-sept obtiennent du financement sur une base régulière du palier régional, l'intervenant étant dans la plupart des cas la Conférence régionale des élu(e) Gaspésie-les îles de la Madeleine qui dispose de différents fonds pour soutenir les organismes culturels, soit le Fonds de soutien au développement culturel, le Fonds des événements et des festivals ainsi que le Fond du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Sur le plan provincial, neuf organismes sur dix-sept se qualifient pour obtenir du financement, non pas sur une base récurrente, mais sur une base régulière, à condition de remplir certains critères d'admissibilité et de pouvoir atteindre des résultats mesurables fixés au préalable. Les principaux bailleurs de fonds sont le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Tourisme Québec et le Conseil des Arts et des Lettres du Québec. Au niveau fédéral, nous retrouvons six organismes qui parviennent à obtenir du financement selon les mêmes critères mentionnés précédemment. Les principaux bailleurs de fonds sont Patrimoine canadien et le Conseil des Arts du Canada.

Enfin, pour ce qui est du financement obtenu par l'entremise de la cotisation des membres, des commandites ou des dons, 8, 10 et 6 organismes culturels respectivement font appel à ces moyens pour compléter leur mode de financement. Huit organismes utilisent un moyen autre que ceux énumérés dans le tableau ci-dessus pour boucler leur financement annuel. Dans cette catégorie Autres, nous retrouvons les revenus tirés de la vente de billets, les revenus de location, les activités de financement, les revenus auxiliaires (bar, produits dérivés, inscriptions, etc.) et le programme Soutien à l'Action bénévole des députés provinciaux.

À la question 41, nous cherchions à savoir auprès des répondants d'organismes culturels si l'organisme auquel ils sont rattachés connaît des contraintes ou des limites dans son développement.

D'entrée de jeu, mentionnons que deux répondants seulement sur les dix-sept interrogés ont mentionné que leur organisme ne connaissait actuellement aucune contrainte ou limite dans son développement. Ces deux organismes ont exactement le même profil,

c'est-à-dire qu'ils sont soutenus entièrement au plan de leur fonctionnement par le palier municipal, ce qui vient réduire passablement, leur instabilité sur les plans financier, matériel et humain.

Pour ce qui est des quinze autres organismes restant, il s'avère que les répondants considèrent que leurs organismes connaissent des contraintes ou des limites dans leur développement. Ces contraintes ou ces limites s'expliquent de différentes façons aux yeux des répondants.

Tableau 28 : Contraintes ou limites des organismes selon les répondants

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Contraintes budgétaires (9) • Manque d'implication des membres ou le manque de relève (5) • Manque de ressources humaines (2) • Manque d'appui des commerçants (1) • Manque de partenariat avec la municipalité (1) • Difficultés relationnelles entre les membres (1) • Trop d'offres culturelles (1) |
|--|

Au premier rang des contraintes ou limites mentionnées le plus souvent par les répondants figure la contrainte budgétaire. En second, vient le manque d'implication des membres ou le manque de relève au sein de l'organisme, ce qui préoccupe cinq répondants d'organisme sur dix-sept. Un répondant exprime bien ces deux contraintes ou limites des organismes dans leur développement :

La principale contrainte est le manque d'effectif. La relève se fait rare. Présentement, il est très difficile de rejoindre les plus jeunes. De plus, au début, une production ne coûtait presque rien. Maintenant avec les montants qu'il nous faut déboursier pour la location [de salles], nous faisons un déficit presque à toutes les productions. Bien que nous ayons un peu d'argent de côté, il faudra prévoir pour l'avenir un moyen d'augmenter nos revenus.

Un autre répondant va dans le même sens :

L'une des principales limites de l'organisme est le degré d'implication des membres qui fait que peu de dossiers peuvent être menés de façon concurrente. L'absence d'une ressource permanente, comme d'autres organismes culturels, crée aussi une limitation dans le développement des dossiers et la mise en œuvre du plan d'action.

Un autre répondant complète bien le portrait d'ensemble des contraintes et des limites au développement :

Il est certain que nous sommes confrontés à certaines limites, reliées à la question du financement de notre organisme. Une [activité] nous coûte près de 500\$, sans compter les frais de promotion et autres frais fixes. Il va de soi qu'il nous faudrait un nombre d'entrées maximal pour atteindre le seuil de rentabilité et que nous devons faire une gestion rigoureuse et prudente. Cela nous porte à exclure pour le moment des activités telles que la présentation de cinéma expérimental ou cinéma d'essai de jeunes auteurs, qui attirerait une clientèle plus réduite. Nous devons nous centrer sur des valeurs sûres.

Viennent ensuite les contraintes ou limites reliées au manque de ressource humaine, d'appui des commerçants ou de partenariats avec la municipalité. Des répondants ont également signalé les difficultés relationnelles entre les membres de l'organisation et la surabondance des activités offertes sur le plan culturel. Un répondant s'exprime ainsi :

Le désintéressement des plus jeunes. Le vieillissement et la mort survenus pour quelques membres, sans oublier la maladie. Des difficultés relationnelles ont créé des limites. [L'activité] est une expérience communautaire, une petite société et des difficultés assez importantes peuvent survenir : difficultés à respecter son rôle dans le groupe, rivalités et compétition peuvent saboter la vie du groupe.

Un autre répondant ajoute : « L'essoufflement du conseil d'administration et le manque de partenariat solide avec la municipalité ralentissent le développement durable du site ».

Dans la même veine, nous posons aux répondants d'organismes culturels la question suivante (Q 42) : *Dans l'avenir, quels seront les principaux défis auxquels votre organisme devra faire face pour assurer son développement ?*

Tableau 29 : Principaux défis des organismes culturels selon les répondants

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Assurer une relève et l'implication des membres (8) • Obtenir des revenus supplémentaires (8) • Développer de nouveaux publics (3) • Favoriser l'essor des arts sur le territoire (2) • Consolidation de l'organisme (2) • Impliquer les commerçants (1) • Embaucher une personne ressource : (1) |
|---|

Parmi les principaux défis mentionnés par les répondants d'organismes culturels, nous retrouvons en tête de liste : assurer une relève et l'implication des membres ainsi qu'obtenir des revenus supplémentaires, ce qui entre directement en lien avec la question précédente. Huit répondants sur dix-sept ont fait référence à ces deux défis. Un répondant confirme de cette façon les défis qui attendent son organisme : Il faut « réussir à obtenir des revenus supplémentaires afin d'engager une ressource comme agent de développement ou chargé de projet afin de développer davantage les activités de l'organisme et de façon récurrente et continu et s'assurer de trouver une jeune relève dynamique pour la pérennité de notre organisme ».

À la question 43, nous cherchions à savoir auprès des répondants d'organismes culturels quels sont les impacts (ou retombées) de leur organisme dans la localité de Carleton-sur-Mer?

Tableau 30 : Impacts ou retombées des organismes selon les répondants

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Participer à la qualité de vie des gens (8) • Retombée sur l'économie locale (6) • Sensibiliser le public à la culture en général (4) • Contribution à la notoriété de Carleton-sur-Mer (4) • Contribution à l'offre touristique (2) • Mise en valeur de l'histoire et du patrimoine (sentiment d'appartenance) (2) • Maintien d'emplois permanents (1) • Favoriser le développement des organismes culturels (1) |
|--|

En regard des résultats obtenus à la question posée, nous constatons que huit répondants d'organismes culturels sur dix-sept considèrent que les impacts et retombées de leur organisme respectif se situent sur le plan de leur participation directe à la qualité de vie des gens. Un répondant résume bien la position des autres intervenants culturels à ce niveau :

Sensibiliser le public dès son plus jeune âge à un contenu artistique professionnel dans les différentes disciplines des arts de la scène [est primordial]. On peut aussi avancer que les arts de la scène contribuent à l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Ils jouent un rôle intrinsèque – et non accessoire – à l'épanouissement de l'être humain et au bien-être social.

Ensuite, viennent les retombées sur le plan économique où plusieurs répondants d'organismes se disent convaincus que les activités réalisées par leur organisme contribuent au développement de l'économie de la localité et de la région que la culture constitue un outil de plus au support et à la diversification économique. Un répondant semble bien conscient du potentiel économique de son événement dans le paysage de Carleton-sur-Mer :

Les retombées économiques [de l'événement] sont indéniables autant pour les collectivités que pour le secteur des services locaux. En effet, outre la consolidation de plusieurs emplois au sein des organismes partenaires, l'événement entraîne dans son sillage un bouillonnement d'activités pour les commerçants de la région. Plusieurs d'entre eux nous ont d'ailleurs confié que leur chiffre d'affaires augmente de 20% durant la fin de semaine et pour eux, l'implantation [de l'événement] est directement responsable de cette augmentation. Nous savons également que de nombreux établissements hôteliers et autres gîtes de Carleton-sur-Mer et des municipalités voisines affichaient presque complets pendant la huitième édition de [l'événement].

Un autre élément important en termes de retombées économiques touche la réalisation d'un marché public dans le cadre du festival. Un sondage effectué auprès des exposants, producteurs agroalimentaires, artistes et artisans, met en lumière certains aspects :

- Chiffre d'affaires de plus de 25 000 \$ pour la quarantaine d'exposants ;
- 73 % des exposants ont réalisé un maillage d'affaires avec une place d'affaires de la région ;
- 97 % des exposants sont d'avis que leur présence au marché public leur permettra d'augmenter leur clientèle.

Enfin, à la question 44, nous cherchions à savoir auprès des répondants d'organismes culturels si les médias régionaux couvrent les événement et/ou conférences de presse organisés par leur organisme respectif.

Tableau 31 : Couverture d'événements par les médias (N : 17)

Toujours	6
Parfois	5
Jamais	3
Rarement	1
Ne s'applique pas	1

Les résultats obtenus à cette question démontrent que six organismes culturels sur dix-sept voient leur événement ou leur conférence de presse être couverts systématiquement par les médias régionaux, qu'ils soient écrits, télévisuelles ou

radiophoniques. Cinq organismes sur dix-sept ont répondu Parfois à la question posée, alors que trois ont répondu Jamais et un seul par Rarement. Enfin, un seul considère que la question ne s'applique pas à sa réalité.

En analysant davantage les réponses obtenues, nous réalisons que les organismes ayant un statut professionnel et possédant une programmation annuelle bien étoffée et permanente, ont considérablement plus de facilité à faire déplacer les médias lors d'une conférence de presse ou lors de l'ouverture d'un événement ou d'un festival. Pour ce qui est des organismes culturels semi-professionnels ou amateurs, leurs activités peuvent être couvertes par les médias, mais cela demande une vigilance, un suivi accru auprès des journalistes. Enfin, certains organismes n'invitent pas systématiquement les médias à une activité tenue par eux, ce qui peut contribuer à l'absence de couvertures médiatiques.

4.3 Résumé

Quels sont les principaux faits saillants qui ressortent de ce chapitre? Que peut-on en retenir? D'entrée de jeu, nous remarquons une certaine concentration des organismes culturels de Carleton-sur-Mer dans les champs d'activités que sont les arts de la scène et les arts visuels, ce qui témoigne de la particularité de l'environnement culturel de la localité. Bien que les organismes culturels aient été fondés entre 1934 et 2006, nous constatons un éveil certain à la fin des années 1970, alors que le Comité de développement culturel de l'endroit, par ses actions et ses initiatives de toutes sortes, viendra provoquer l'avènement d'organismes culturels plus spécialisés dans l'environnement de Carleton-sur-Mer au cours des années 1980. Une concentration de fondations d'organismes est cependant observable entre les années 1990 et 2000.

L'état des ressources humaines, pierre angulaire de tout développement et, dans ce cas-ci, d'une dynamique culturelle présente dans une petite collectivité régionale, est révélateur. Quand vient le temps d'organiser des activités ou des événements à caractère culturel, nous retenons que plusieurs organismes ne disposent tout simplement pas

d'employés permanents. Ceux qui détiennent une reconnaissance dépassant le cadre municipal et bénéficiant d'un statut professionnel, ou l'équivalent, profitent des services d'un employé à temps plein, ce qui ne vient pas annuler le besoin de bénévoles, bien au contraire. Sauf exceptions, les organismes culturels qui possèdent des employés pour la réalisation d'activités ou d'événements forment de petites équipes de travail. Les employés doivent donc faire preuve de polyvalence en accumulant bien souvent plusieurs tâches diverses pour atteindre la mission et les objectifs fixés par leur organisme respectif.

Quant aux bénévoles, un consensus est observable auprès des répondants d'organismes, peu importe leur statut, peu importe leur reconnaissance ou leur capacité budgétaire : les bénévoles sont indispensables au secteur culturel de Carleton-sur-Mer. Ces gens constituent une main-d'œuvre essentielle non-rémunérée; leur absence viendrait fragiliser considérablement l'existence, ou du moins l'offre de services des organismes culturels de Carleton-sur-Mer. D'ailleurs, la majorité des défis des organismes culturels actuels ou à venir touchent justement la relève au sein de ces mêmes organismes, un essoufflement des bénévoles étant observable.

Pour ce qui est du rôle des organismes culturels dans le développement de Carleton-sur-Mer, nous constatons que les réponses exprimées par les répondants d'organismes ne sont pas d'ordre purement économique, mais rejoignent plutôt les principes de la micro-économie tel qu'évoqués par Bernard Vachon, lesquels sont davantage orientés vers le développement social et humain des communautés. À ce propos, les répondants font davantage mention du rôle des organismes auxquels ils sont rattachés en regard de la dynamisation de la vie culturelle et du maintien de la qualité de vie du milieu. La plupart des organismes culturels font aussi appel à la communauté locale, soit à une communauté d'acteurs de toutes sortes, misant sur un réseau de d'acteurs réceptifs et sensibles à l'environnement culturel de Carleton-sur-Mer et à son développement.

CHAPITRE 5

PERCEPTIONS ET ATTENTES DES RÉPONDANTS

Une fois le portrait des dix-sept organismes culturels qui composent l'environnement culturel de Carleton-sur-Mer effectué, nous passons maintenant à la partie touchant les perceptions et les attentes des intervenants culturels.

Ce dernier chapitre met ainsi l'accent sur les points de vue exprimés par différents intervenants culturels de Carleton-sur-Mer en matière de culture. Ils sont dix-sept intervenants, associés de près à l'un des dix-sept organismes culturels de la localité. Nous leur avons demandé de s'exprimer sur différents thèmes que sont : 1) Carleton-sur-Mer et la culture 2) La culture et le développement local 3) L'avenir culturel de Carleton-sur-Mer.

5.1 CARLETON-SUR-MER ET LA CULTURE

Dans cette section, nous désirions connaître le point de vue des intervenants culturels sur la relation entre Carleton-sur-Mer et l'environnement culturel qui y est observable. Cinq questions leur ont été posées en lien avec la reconnaissance du secteur culturel local, la culture et la qualité de vie et Carleton-sur-Mer comme pôle culturel.

5.1.1 Reconnaissance du secteur culturel local

Dans l'enquête, les répondants devaient répondre à la question (Q 45) : *Selon vous existe-t-il un événement ou une activité dans le domaine culturel qui décrit bien ce que représente Carleton-sur-Mer à vos yeux?*

Parmi les faits saillants observables, nous remarquons la fréquence élevée de répondants qui ont indiqué qu'il n'y avait pas un événement ou une activité en particulier qui décrit bien ce que représente Carleton-sur-Mer, mais que c'est plutôt l'ensemble de l'offre culturelle qui caractérise le mieux la localité. L'un des répondants souligne d'ailleurs que

La personnalité culturelle de Carleton-sur-Mer se définit plus spécifiquement par sa diversité, plus que par un événement en particulier. Alors que, en Gaspésie, d'autres lieux, comme Petite-Vallée par exemple, se définissent par un élément fort, Carleton mise vraiment sur la diversité : événements, symposium, festival, théâtre, spectacles, cinéma, patrimoine, etc.

Toutefois, tous les répondants qui ont nommé une activité ou un événement particulier (soit 6 sur 17) font consensus en ciblant le festival La Virée comme étant le plus représentatif de ce qu'est Carleton-sur-Mer. L'un d'eux souligne :

Avec l'ensemble des activités offertes, avec les partenaires et les participants présents – fermiers, marchands, familles, artisans, artistes – avec les valeurs véhiculées, le festival La Virée est le reflet de notre micro société. Les rencontres, la valorisation des métiers et arts traditionnels démontrent et renforcent l'originalité, la richesse et la force de notre milieu. Cet événement rassembleur est à l'image de ce qu'est Carleton-sur-Mer.

Un autre mentionne, « le festival La Virée, parce qu'il est le résultat d'une large concertation et d'une grande accessibilité ». En effet, le festival La Virée a vu le jour à l'automne 2001 à la suite d'une concertation entre différents acteurs du milieu, soit la Corporation de développement économique, l'agent de développement culturel à la Ville de Carleton-sur-Mer et d'autres intervenants du secteur culturel. En 2003, le festival passe sous la gouverne de Maximum 90 et le comité organisateur de l'événement demeure jusqu'à ce jour constitué d'acteurs culturels rattachés à des organismes bien ancrés dans le milieu.

Tableau 32 : Événement ou activités culturels décrivant Carleton-sur-Mer selon les répondants (N : 17)

Ensemble d'événements	10
Festival La Virée	6
Artistes locaux	1

Par la suite, les répondants de l'enquête devaient répondre à la question (Q 46) : *Selon vous, en général, la population de Carleton-sur-Mer considère-t-elle que le secteur culturel doit occuper une place importante dans le développement de la localité ? Expliquez.*

En réponse à cette question, la grande majorité des répondants, soit 11 sur dix-sept s'entendent sur le fait, qu'en général, la population de Carleton-sur-Mer considère que la culture doit occuper une place importante dans le développement de la localité. L'un des répondants mentionne :

Je considère en regardant le niveau d'implication des bénévoles dans tous les organismes du secteur culturel de la Ville que pour la population en général, le secteur culturel occupe une place importante. Des organismes tels Maximum 90 (anciennement CODEC) et j'en passe, ainsi que les productions à Tour de rôle

existent depuis 20 ou 30 années. De plus un projet comme le Quai des arts qui voit le jour dans une communauté de 3000 habitants ne pourrait être réalisé sans intérêts majeurs pour le secteur culturel.

Par ailleurs, quatre répondants ont répondu Oui à la question, mais leur réponse affirmative est moins catégorique que les autres répondants. Il nous semble important de rapporter leur perception dans le tableau 33 situé plus bas.

Enfin, deux répondants ont répondu qu'ils ignoraient l'opinion de la population sur cette question.

Tableau 33 : Perceptions de certains répondants sur la question : en général, la population considère-t-elle que la culture doit occuper une place importante dans le développement de la localité?

- Selon un sondage mené par la nouvelle direction municipale, il semblerait que la population priorise le développement culturel pour la croissance économique du milieu. Le produit culturel est un apport essentiel au développement et à l'économie touristique. Imaginons une ville sans culture, sans offre culturelle. La culture est l'âme du village, d'un milieu de vie. Plusieurs nouveaux arrivants choisissent notre municipalité parce que justement on y sent un dynamisme culturel qui fait notre force comme qualité de vie. Progressivement, la population se sensibilise à l'importance de la culture. N'eut été de la ténacité, de la persévérance de tous les intervenants-tes du milieu culturel, Carleton-sur-Mer n'aurait pas la réputation d'être un modèle au niveau régional et provincial. Soyons-en fiers! Mais il faut continuer le combat et persister à porter le message et les preuves que la culture est essentielle pour un développement économique croissant.
- Les opinions divergent et se confrontent parfois. Les adeptes de la culture sont les alliés naturels du secteur culturel. De l'autre côté, les supporters d'un développement plus conventionnel sont d'avis qu'il ne faut pas trop investir dans ce domaine. Il est grave de constater que certains pensent que c'est du gaspillage ou que l'on délaisse à tort des secteurs de développement pour favoriser la culture. Il y a donc beaucoup à faire pour sensibiliser une bonne partie de la population à l'apport de la culture dans toutes sociétés.
- Je répondrais « pas complètement » à la question, car toute une tranche de la population de Carleton-sur-Mer vit en marge de l'activité culturelle ou participe de façon minimale à l'offre culturelle.
- C'est primordial pour une partie de la population. La population de Carleton-sur-Mer

s'identifie à certains créneaux, comme le loisir, l'éducation, les affaires, le patrimoine, le tourisme. Le secteur culturel est dynamique, mais les mêmes individus y gravitent depuis longtemps.

5.1.2 Culture et qualité de vie

Par la suite, nous avons posé la question suivante aux répondants (Q 47) : *Selon vous, la culture contribue-t-elle à la qualité de vie des gens de Carleton-sur-Mer ? Expliquez.* S'adressant à des intervenants du secteur culturel, tous sans exception considèrent que la culture contribue grandement à l'amélioration de la qualité de vie des gens de la localité, mais il s'avère que le contenu des réponses diffère d'un répondant à l'autre. Nous reprenons ici les réponses les plus significatives des répondants en regard à la question posée.

D'une part, il y a les répondants qui sont persuadés que la culture est porteuse d'une qualité de vie en justifiant leur réponse par les thèmes reliés à l'identité. L'un des répondants exprime son point de vue de cette façon :

La culture est au cœur de l'identité, de l'histoire et de la cohésion sociale d'une ville, d'une région ou d'un pays. La culture est un moteur essentiel de son développement, de son dynamisme et de sa prospérité future. La culture, c'est également le moteur de l'ascension sociale. En ce qui concerne les arts de la scène, la diffusion des spectacles à l'extérieur des grands centres est vitale pour l'affirmation de notre différence culturelle. Les arts jouent un rôle essentiel – et non accessoire – à l'épanouissement de l'être humain et au bien-être social. La culture n'est pas un bien de consommation : elle fait partie intégrante de la mémoire, de la collectivité et de notre tissu social.

Dans nos écoles, les arts enrichissent considérablement l'expérience éducative. Ils sont essentiels au développement d'une pensée souple et nuancée et d'une polyvalence qui seront essentielles à quiconque souhaitera proposer des solutions innovatrices aux problèmes de demain. Si on veut changer la perception des citoyens autour de la culture (premier domaine où on doit soi-disant couper dans les budgets), il faut évidemment sensibiliser dès le plus jeune âge, donc le milieu

scolaire. Les établissements d'enseignement ont un rôle majeur à jouer pour ouvrir la voie au secteur culturel.

Qu'est-ce qu'on répond à quelqu'un qui nous dit « ce n'est pas pour moi ». Pas facile. C'est ça qu'il faut changer. Et une des seules portes de sortie, c'est de travailler au niveau de l'école avec des représentations scolaires, la relation que l'on entretient avec la culture. Il faut donner du sens. Comment est-ce que je construis mon rapport à la culture et ses conséquences sur ma vie entière.

Un peu dans le même sens, un autre répondant mentionne « que la culture est l'une des principales composantes de la qualité de vie d'un milieu puisqu'elle renforce l'identité, se fait rassembleuse, porteuse de bonnes nouvelles et favorise la créativité, ce qui singularise le milieu et lui donne une belle personnalité ». Un autre répondant ajoute : « Oui, à un point tel que la perception des Gaspésiens est qu'il fait bon vivre à Carleton-sur-Mer à cause de sa vitalité culturelle ». Un autre renchérit :

Les auteurs d'une étude faite par la « Canada West foundation » font valoir que plusieurs recherches ont démontré que la présence des arts et de la culture dans une collectivité constituait un excellent moyen d'attirer des personnes dans une ville et d'améliorer la qualité de vie de cette ville. Donc, la culture est un domaine dont les retombées économiques sont considérables pour la collectivité. Les avantages économiques proviennent à la fois des emplois directs dans l'industrie de la culture et des retombées indirectes venants du tourisme, des investissements locaux etc.

La grande majorité des répondants considèrent que la culture se veut un secteur capable, non seulement, de retenir des gens sur le territoire, mais également de susciter l'arrivée de nouveaux résidents et de nouvelles familles. Un répondant mentionne d'ailleurs à ce propos que « l'offre culturel d'une ville est un atout majeur dans l'incitation de gens à s'établir dans un lieu précis et d'y rester. Et les résidents permanents qui n'ont pas à se déplacer à l'extérieur pour voir des spectacles ou participer à des activités culturelles a également une grande importance ». Un autre ajoute son grain de sel dans le même sens :

« À n'en pas douter, un village ou une petite ville qui se dote de services culturels crée une dynamique créatrice positive et améliore de ce fait la qualité de vie des résidents et des gens qui y séjournent ». Enfin, un autre répondant conclut que « plus la culture se développe dans une localité, plus une ville devient vivante. Plus les personnes développent des intérêts, plus leur qualité de vie s'en ressent. Moins il y a de place pour la dépression, moins il y a d'isolement et plus il y a de la place pour la socialisation et les échanges ».

5.1.3 Carleton-sur-Mer : un pôle culturel?

À la question 48, nous avons posé aux répondants la question suivante : « *Selon vous, la ville de Carleton-sur-Mer se démarque-t-elle en matière de dynamisme et de développement culturels dans la Baie-des-Chaleurs et/ou en Gaspésie? Expliquez* ».

Tableau 34 : Démarcation de Carleton-sur-Mer sur le plan culturel selon les répondants (N : 17)

Oui	15
Non	0
Ne sais pas	2
Pas de réponse	1

Quinze répondants sur un total de 17 considèrent que la ville de Carleton-sur-Mer se démarque de façon particulière sur les plans du dynamisme et du développement culturels dans la Baie des Chaleurs et/ou en Gaspésie. Parmi ces répondants, la grande majorité fait référence aux nombreux organismes et événements présents à Carleton-sur-Mer. L'un d'eux mentionne : « Oui, la ville de Carleton-sur-Mer se démarque grandement par son dynamisme culturel, que ce soit à travers le nombre d'organismes culturels, la diversité des formes d'expression, le dynamisme et l'implication du milieu ».

Un autre va dans le même sens, ajoutant que :

Carleton-sur-Mer se démarque indéniablement par le nombre impressionnant d'organismes culturels professionnels pour un si petit milieu. Le dynamisme des personnes impliquées dans divers comités culturels le prouve. Divers comités culturels non professionnels, bien structurés, bien gérés sont en place depuis un bon nombre d'années et persistent.

Énumérant chacun des organismes et des événements présents sur le territoire, un autre affirme que « Carleton-sur-Mer est sans contredit le pôle culturel de la Baie-des-chaleurs ». Enfin, un répondant, arrivé à Carleton-sur-Mer depuis quelques années, mentionne ceci : « Je regarde quelques villes environnantes et je vois Carleton se démarquer. J'ai vécu du côté nord. Des villes sont devenues fantômes. Elles ne nous invitent pas à y vivre. Pourtant, elles étaient dynamiques ».

Cependant, il nous faut souligner que deux répondants sur dix-sept répondent par l'affirmative à cette question, mais en nuancant leurs propos en comparaison avec les autres répondants. Le premier répondant s'exprime ainsi :

Historiquement parlant, Carleton-sur-Mer s'est toujours démarquée sur ce plan dans la baie des Chaleurs et même en Gaspésie. Sa réputation n'est plus à faire. Mais depuis quelques années, l'évolution aidant, d'autres villes et municipalités font leur marque. La compétition est forte. Même si les acteurs du développement culturel font encore preuve d'un dynamisme marquant à Carleton-sur-Mer, même si des efforts sont faits pour se maintenir en bonne position, tout ne marche pas comme sur des roulettes pour favoriser un plein développement. La problématique principale serait peut-être la faiblesse du sentiment « d'appartenance culturelle » qui nuit à l'émergence d'un consensus.

Quant au deuxième répondant, il mentionne que « depuis un quart de siècle, Carleton-sur-Mer s'est développé une réputation enviable. Depuis quelques années, nous sommes

moins dominants. Nous devons sortir de notre zone de confort, de notre cadre et envisager notre développement de façon novatrice ».

Enfin, concernant Carleton-sur-Mer et la culture, nous avons demandé aux répondants (Q 49) : « *Selon vous, la ville de Carleton-sur-Mer constitue un « pôle culturel de référence » en Gaspésie ? Expliquez ».*

Tableau 35 : Carleton-sur-Mer : pôle culturel de référence en Gaspésie selon les répondants (N : 17)

Oui	15
Non	1
Ne sais pas	0
Pas de réponse	1

Encore une fois, en observant les réponses obtenues des répondants quant à leurs perceptions à savoir si Carleton-sur-Mer constitue un pôle culturel de référence en Gaspésie, quinze répondant sur dix-sept répondent par l'affirmative. Leurs réponses vont très majoritairement dans le même sens, c'est-à-dire qu'ils font référence aux nombreux organismes culturels professionnels, semi-professionnels et amateurs sur le territoire, à l'implantation du Centre de production et de diffusion culturelles (Quai des arts) dans une petite localité, de l'offre culturelle, sans oublier sa diversité retrouvée à Carleton-sur-Mer et enfin la concertation observable entre les intervenants culturels. L'un des répondants résume bien le point de vue des intervenants questionnés :

Notre ville est effectivement une référence en Gaspésie ainsi qu'au niveau national par notre réputation de dynamisme culturel, qui plus est, la récurrence des activités des organismes. Le professionnalisme des organismes culturels contribue à cette enviable réputation. La variété des produits offerts également. Et le nombre de bénévoles efficaces qui s'activent dans le domaine culturel est aussi une preuve que le milieu culturel est en pleine effervescence. Ainsi, Carleton-sur-Mer se place, en Gaspésie, parmi les pôles prioritaires dans le domaine de la culture. La confiance que donnent les bailleurs de fonds aux organismes professionnels est une démonstration concrète du professionnalisme de nos activités et qui nous permet d'être sans fausse modestie un pôle culturel incontournable!

Bien qu'ils aient répondu Oui à la question posée, il demeure que trois intervenants culturels sur 17 nuancent leurs réponses, argumentant que la ville de Carleton-sur-Mer n'est plus seule dans la cour du dynamisme et de l'action culturels en Gaspésie. Le premier répond à la question de cette façon :

Oui dans une certaine mesure. Pendant des décennies, Carleton-sur-Mer a été reconnu comme une référence en accueil touristique, bénéficiant d'une longue tradition dans ce domaine. Au fil du temps, cette tradition s'est faite moins présente dans le milieu, alors que le volet culturel est en train de faire ses racines depuis une quinzaine d'années.

Un second évoque justement le fait que Carleton-sur-Mer n'est plus seul dans la « cour des grands » sur le plan culturel :

Malgré ses limites, je crois que Carleton-sur-Mer est effectivement une référence et fournit des pistes d'action à d'autres localités qui se démarquent chacune à leur façon. Son histoire, ses orientations, le nombre d'organismes culturels actifs en font une municipalité vive et dynamique. Mais elle n'est plus la seule. Je vous présente l'hypothèse suivante : il n'y a pas qu'un seul pôle culturel de référence en Gaspésie».

Le troisième conclut sur cette note : « Sans aucun doute. Toutefois, ce pôle est menacé par le dynamisme de d'autres localités gaspésiennes ».

Enfin, un répondant semble en désaccord pour dire que Carleton-sur-Mer constitue un pôle culturel de référence en Gaspésie, et ce, même s'il considère que la localité représente un pôle culturel en soit. Il s'explique ainsi :

Un pôle culturel oui, de référence je ne crois pas. Il suffit de faire allusion à l'intrusion d'un faux Centre des Congrès à Carleton-sur-Mer qui joue finalement

davantage le rôle d'un diffuseur supplémentaire dans le milieu. Le manque de vision et de concertation est flagrant dans ce dossier et de nombreux citoyens de la Gaspésie ne comprennent toujours pas comment la ville de Carleton-sur-Mer a pu laisser passer ça sans prévoir les conséquences.

5.2 LA CULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Dans cette section, nous souhaitons connaître le point de vue des intervenants culturels concernant la relation entre la culture et le développement local. Une série de trois questions ont été posées à ces intervenants en lien avec leurs perceptions du secteur culturel par les autres localités, la pertinence d'une politique culturelle municipale et enfin la culture et la politique municipale.

5.2.1 Perception du secteur culturel par les autres localités

Nous désirions également connaître les perceptions des intervenants culturels pour ce qui est de la relation entre la culture et le développement local. À ce sujet, nous avons d'abord demandé aux répondants (Q 50) : *selon vous, comment les acteurs des autres localités de la Gaspésie perçoivent-ils le secteur culturel à Carleton-sur-Mer ?*

Tableau 36 : Perception du secteur culturel par les acteurs des autres localités (N : 17)

- J'imagine que les autres acteurs des autres localités doivent un tant soit peu envier le dynamisme culturel de Carleton-sur-Mer, si on en croit certaines réflexions ou commentaires de la part des personnes extérieures à notre localité. Il suffit pourtant de dénicher dans nos milieux respectifs, les chefs de file passionnés pour faire avancer les projets culturels ou non. Par contre, certaines localités n'ont pas les mêmes intérêts, ont également un taux de vieillissement plus élevé, il est donc plus ardu de mettre sur pied des avenues culturelles.
- La direction échange souvent avec les intervenants d'autres villes comme Petite-Vallée, Gaspé et Bonaventure et nous pensons que le secteur culturel est bien perçu par ces acteurs.

- Je n'ai pas eu tellement l'occasion de vérifier les commentaires des acteurs des autres localités de la Gaspésie, mais les nombreux visiteurs qui assistent aux activités de Carleton-sur-Mer témoignent de l'intérêt manifesté par les gens de l'extérieur.

Cette question semble embêter certains intervenants culturels par rapport à d'autres, cette question faisant appel d'abord et avant tout à des perceptions plus difficiles à cerner. Un répondant répond : « Difficile de répondre à cette question sur la perception des acteurs des autres municipalités. Je pourrais dire oui, mais sans éléments pour mesurer ma réponse ».

Hormis ce commentaire, mentionnons d'entrée de jeu que les 17 répondants considèrent que les acteurs des autres localités de la Gaspésie perçoivent positivement le secteur culturel de Carleton-sur-Mer. Un répondant mentionne à ce propos :

Carleton-sur-Mer a souvent servi d'exemple à suivre. Malgré les avancées d'autres municipalités dynamiques et créatives, le secteur culturel de notre ville est, à mon avis, perçu comme une prodigieuse richesse. J'ai eu à maintes reprises des commentaires en ce sens. La bonne réputation de Carleton-sur-Mer nous est acquise.

Un autre répond par l'affirmative à la question, mais tend à nuancer davantage ses propos : « Comme un bastion important du développement culturel gaspésien. Un joueur qui perd de la vigueur depuis quelques années ».

5.2.2 Pertinence d'une politique culturelle municipale

Ensuite, toujours en ce qui a trait à la relation entre la culture et le développement local, nous demandions aux intervenants culturels (Q 51) : *Selon vous, quelle est l'utilité de*

la politique culturelle municipale pour la consolidation et le développement du secteur culturel à Carleton-sur-Mer ?

Nous nous sommes rendus compte, en regard de résultats obtenus, qu'une minorité d'intervenants culturels ignore l'existence d'une politique culturelle à la Ville de Carleton-sur-Mer, politique adoptée il y a plus d'une décennie, soit en décembre 1999. Un répondant mentionne néanmoins à ce propos : « Je ne connais pas très bien les détails de cette politique », ce qui rejoint la position de quatre autres intervenants culturels.

Pour la grande majorité des intervenants culturels, la politique culturelle de la Ville de Carleton-sur-Mer représente un outil indispensable à la consolidation et au développement du secteur culturel sur le territoire. Un répondant affirme : « La politique culturelle est l'assise, la pierre angulaire sur laquelle doit s'appuyer la culture et le développement culturel de Carleton-Sur-Mer. La politique annonce les couleurs de la Ville en matière de culture et de développement. La référence à la politique culturelle devrait être plus fréquente ».

Deux autres répondants mentionnent tour à tour : « Cette politique est indispensable. Elle balise le comportement de notre municipalité en matière culturelle et donne des orientations bien ciblées »; puis : « Une politique culturelle témoigne de la volonté des gestionnaires de la ville (du moins j'espère) d'y accorder l'importance qu'elle mérite. La politique culturelle constitue un engagement et une référence pour les futurs développements ».

Tableau 37 : Utilité de la politique culturelle à Carleton-sur-Mer selon les répondants
(N : 17)

- C'est essentiel que la ville de Carleton-sur-Mer appuie sa politique culturelle mais également la respecte pour la consolidation du secteur culturel.
- Une politique culturelle est essentielle pour la reconnaissance de nos organismes et de nos actions auprès des gouvernements afin d'aller quérir les fonds nécessaires pour nos projets. Subventions auxquelles nous avons entièrement droit. Une ville qui croit à la culture comme moteur de développement se doit de posséder sa politique culturelle.
- Sans une politique culturelle ce serait la mort de plusieurs organismes de Carleton-sur-Mer.
- Selon moi une politique culturelle sert à créer l'identité d'une ville. C'est une orientation donnée par la ville pour le développement de la culture en ses murs.
- Cela permet de mieux structurer le service culturel de la Ville et des organismes, d'avoir des modes de fonctionnement efficaces et l'encadrement nécessaire pour avancer, et obtenir des fonds pour mettre en place des activités.
- Une politique culturelle donne la reconnaissance nécessaire pour pouvoir agir, permet de créer une synergie entre les différents intervenants. Le potentiel créateur individuel et collectif peut ainsi prendre une place d'importance dans le milieu.
- C'est l'assise même de l'intervention des organismes œuvrant dans le secteur culturel. De plus, la politique est à la base du financement du développement de ce secteur.
- Sûrement un excellent outil de travail pour le développement culturel et sûrement un outil essentiel afin de pouvoir jouir de subventions diverses auprès de divers ministères provinciaux et fédéraux.
- C'est une preuve de responsabilité de la part du conseil municipal, tout comme l'initiative de vouloir adopter une politique familiale. Une ville qui se fait des politiques est une ville responsable.
- Il est important que cette politique culturelle se penche sur ces points : je crois que pour que la vie culturelle d'une ville soit très vivante, il est important d'être soucieux de laisser de la place aux initiatives culturelles de la région et aussi une grande ouverture sur les richesses que les nouveaux arrivants peuvent apporter pour enrichir le milieu. Et qu'il y ait un enrichissement constant où nous pouvons élever notre niveau de culture.
- Cette politique est indispensable. Elle balise le comportement de notre municipalité en matière culturelle et donne des orientations bien ciblées.
- Une politique culturelle témoigne de la volonté des gestionnaires de la ville (du moins j'espère) d'y accorder l'importance qu'elle mérite. La politique culturelle constitue un engagement et une référence pour les futurs développements.

5.2.3 La culture et la politique municipale

Enfin, dans le but de documenter les liens unissant la culture et le développement local, nous avons demandé aux répondants culturels (Q 53) : *selon vous, la culture est-elle l'une des priorités municipales à Carleton-sur-Mer?*

Tableau 38 : Priorité accordée à la culture par la Ville à Carleton-sur-Mer selon les répondants (N : 17)

Oui	11
Non	2
Ne sais pas	4
Pas de réponse	0

À la lumière des résultats obtenus à la question posée, nous constatons que onze intervenants sur dix-sept considèrent que la culture est l'une des priorités municipales à Carleton-sur-Mer. Cependant, plusieurs intervenants tout en répondant par l'affirmative, apportent des nuances considérables en expliquant leurs propos. Le fait que la municipalité se soit dotée d'une politique culturelle en 1999 atteste-t-il que la culture fait partie de ses priorités ? Pour certains répondants oui, pour d'autres non.

Par exemple, un répondant résume bien les propos de la grande majorité des répondants : « On peut dire qu'il y a des périodes où c'est clair et à d'autres moments, ce l'est moins. Le leadership des élus est déterminant ». Un autre mentionne : « Je pense que la culture est l'une des priorités municipales à Carleton sur Mer depuis la création du poste à la direction culturelle ». Un autre répondant répond par l'affirmative à la question posée, mais apporte une nuance importante : « Je crois que la culture figure parmi les priorités des élus municipaux actuels, après quelques années au cours desquelles cela était moins évident. Le support financier aux organismes et l'entente sur le développement culturel qui

permet le financement de projets sont des éléments positifs de cet appui ». Enfin, un intervenant culturel y va de ce commentaire :

Le secteur s'est toujours développé, bon an mal an, selon les priorités définies par les différents conseils municipaux. Ceux-ci ont, en général, appuyé le développement culturel sans y avoir nécessairement vu la possibilité de retombées économiques importantes. Certains ont eu tendance à maintenir les services de base. D'autres ont permis au milieu culturel de progresser grâce à un appui significatif. Actuellement, on sent que le conseil de Ville élu aux élections du 1^{er} novembre 2009 est enclin à revaloriser le développement culturel après une période de disette.

On doit se rappeler qu'il y a d'énormes dépenses reliées aux nombreux autres secteurs d'activités que la culture, on doit tenir compte de la dette considérable à rembourser. Il va de soi qu'il y a un jeu de balancier dans l'élaboration des budgets, dans les choix à faire.

Quoiqu'il en soit, j'estime que la culture est en bonne position dans le programme de notre municipalité. Je perçois de la bonne volonté de la part du conseil municipal actuel. La plupart de ses membres me semblent favorables à la culture et j'ose croire qu'ils vont en faire l'une de leurs priorités au cours de ce mandat.

Pourtant, un autre répondant y va d'un commentaire opposé en répondant : « Non ! En donnant le dossier sport et loisirs au directeur culturel, je ne crois pas que la culture soit une priorité à la ville de Carleton. Par contre, notre situation après ces quatre années de noirceur dans la politique municipale vient quelque peu biaiser ma perception des priorités municipales ».

5.3 L'AVENIR CULTUREL DE CARLETON-SUR-MER

Cette dernière section visait à connaître les perceptions des intervenants culturels quant à l'avenir culturel de Carleton-sur-Mer. Une série de cinq questions leur ont été posées en lien avec la culture et le développement économique local, l'état de la culture à

Carleton-sur-Mer dans dix ans, les enjeux actuels ou à venir pour ce secteur et la culture et le développement des régions.

5.3.1 La culture et le développement économique local

Dans une autre section, nous cherchions à savoir quelles sont les perceptions des intervenants culturels par rapport à la question suivante (Q 54) : *Selon vous, le secteur culturel peut-il constituer un apport au développement économique de Carleton-sur-Mer? Expliquez.*

C'est sans surprise que la totalité des intervenants culturels ont répondu Oui à la question ci-dessus. Cependant, plusieurs d'entre eux ajoutent des précisions qui varient d'un répondant à l'autre et qui permettent d'approfondir les éléments de réponse.

D'entrée de jeu, un intervenant mentionne :

La culture ça coûte cher : vous savez qu'un investissement public modeste dans la culture se traduit par des revenus et un rayonnement décuplé pour une ville. Les montants des aides publiques des gouvernements provincial et fédéral reçus par les diffuseurs sont largement inférieurs aux revenus fiscaux et parafiscaux perçus par ces gouvernements.

- Le gouvernement provincial, en prenant en compte les programmes disciplinaires, verse 6,7 millions d'aides, mais reçoit plus de 13,6 millions de dollars en revenus fiscaux et parafiscaux.
- Quant au gouvernement fédéral, son soutien est de près de 2,6 millions de dollars et il obtient 4,7 millions de dollars de revenus fiscaux et parafiscaux.

À noter que l'impact économique des diffuseurs membres de RIDEAU³⁵ correspond à une création ou à une consolidation de 4 648 emplois par année.

³⁵ L'acronyme RIDEAU signifie : Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis.

De plus, tous s'entendent sur le fait que les nombreux organismes, festivals et activités culturels profitent et bénéficient de retombées économiques importantes pour la localité immédiate de Carleton-sur-Mer, mais également pour l'ensemble de la Baie-des-Chaleurs. L'un des intervenants répond à la question de cette façon :

Absolument! Il est d'ailleurs grand temps qu'on le reconnaisse. Les retombées économiques des activités à caractère culturel sont réelles. Que l'on pense aux retraités, aux touristes, aux nouveaux résidents intéressés à consommer nos « produits culturels ». Il nous faut intégrer sérieusement les notions de *loisir culturel* et de *tourisme culturel* dans notre vocabulaire et surtout, dans nos plans d'action stratégique.

Un autre ajoute en ce sens que « l'identité culturelle de Carleton-sur-Mer s'est forgée grâce à la diversité de ses nombreux organismes. Cette vitalité est une partie intégrante de l'offre touristique du village, le moteur économique local. En outre, l'offre culturelle de qualité est un attractif certain à l'établissement de nouveaux résidents ».

5.3.2 Le secteur culturel à Carleton-sur-Mer dans dix ans

Poursuivant sur cette lancée, nous désirions savoir comment les intervenants culturels entrevoient le secteur culturel à Carleton-sur-Mer dans dix ans (Q 55). Les résultats obtenus s'avèrent forts intéressants, la totalité des intervenants étant convaincus que la localité va poursuivre son développement en matière de culture, certains y apportant des nuances fort pertinentes. L'un des répondants s'exprime ainsi : « Le secteur culturel va demeurer dynamique et créatif en autant qu'il soit soutenu tant par les élus que la population. Le milieu culturel doit demeurer à l'affût, se renouveler, demeurer créatif et se sentir appuyé. Les élus doivent cheminer aussi et accorder leur appui au milieu culturel ». Un autre mentionne :

Il faut que l'on occupe davantage le territoire pour maintenir les acquis. Il faut préparer vite une jeune relève pour prendre le flambeau de ceux et celles qui actuellement le tiennent bien haut. Peut-être que certains organismes disparaîtront, on ignore! D'autres les remplaceront? On ignore! Cette question me laisse confondue...

Un autre répondant se pose également des questions en ce sens et témoigne de préoccupations mentionnées précédemment, notamment celles reliées à la relève :

Toute une question ! Où seront ceux qui donnent passionnément de leur temps et de leur énergie depuis de nombreuses années ? La relève sera-t-elle prête et nombreuse ? Faire une prospective n'est pas nécessairement chose facile. Je dirais que je suis optimiste parce que c'est l'essence même de Carleton-sur-Mer qui est en cause. Je crois que les services vont se maintenir. Je crois que nous sentirons encore l'enthousiasme et la vitalité du secteur culturel.

Un répondant effectue un retour dans le passé fort pertinent pour répondre à la question. Il mentionne qu'en 1996, une assemblée générale annuelle d'une organisation provinciale, dont son organisme est membre, s'est tenue à Carleton-sur-Mer. Quatorze ans plus tard, soit au printemps 2010, Carleton-sur-Mer a été l'hôte à nouveau de l'assemblée générale annuelle de ce regroupement national et plusieurs ont pu constater la progression de la ville sur le plan culturel et autre :

Quatorze ans plus tard, on a beaucoup évolué. Regardez la route 132, la qualité des rénovations des bâtiments. Il y a une micro-brasserie, le serpent à plumes, l'église restaurée, la boulangerie, la brûlerie du quai qui n'étaient pas là. Au niveau culturel, il y a Cinétoile, le festival La Virée, le symposium l'Art salin, le Quai des arts, la politique culturelle. Il y a des nouvelles familles qui arrivent, ça prend du développement. Les gens se déplacent des grands centres, les gens de l'extérieur, gens formés de l'extérieur, les étudiants du cégep... Dans dix ans, on va encore progresser!

Deux autres répondants terminent sur une note intéressante. Le premier exprime un souhait mentionné par quelques intervenants culturels, au moins trois, à savoir qu'il voit le secteur culturel de Carleton-sur-Mer dans dix ans comme « toujours aussi dynamique si on prépare une relève et si on intègre les équipements du Centre de production et de diffusion culturelles (Quai des arts) dans le parc immobilier de la Ville et son fonctionnement dans le Service à la culture ». Le second fait référence au mandat du maire (2005-2009) pour se projeter dans dix ans. Il considère que le secteur culturel sera « sûrement encore très actif et innovateur. Il a su tenir le cap pendant quatre années d'administration douteuse et insensible au développement culturel. Je crois bien que le secteur culturel ne peut faire autrement que se développer d'avantage ».

5.3.3 Enjeux actuels ou à venir

Nous souhaitons aussi connaître les perceptions des intervenants culturels face aux enjeux actuels ou à venir pour le milieu culturel à Carleton-sur-Mer (Q 56).

À la lumière des résultats obtenus, un éventail passablement diversifié d'éléments semble préoccuper les intervenants culturels sur le plan des enjeux actuels ou à venir pour le milieu culturel à Carleton-sur-Mer. Nous avons tenté ici de les regrouper par thèmes et de préciser la fréquence des réponses provenant de ces acteurs culturels.

Tableau 39 : Enjeux actuels ou à venir pour le milieu culturel selon les répondants

Financement

- Maintenir et consolider le financement : 4
- Créer des entreprises dans le domaine culturel : 1

Acquis

- Maintenir et consolider les acquis : 4
- Renouveler l'entente sur le développement culturel : 2

- Consolider le poste de directeur culturel : 1

Offre culturelle

- Développer de nouveaux produits culturels : 5
- Développer l'accessibilité aux infrastructures : 1
- Élaborer des outils de promotion culturelle : 1

Concertation

- Sensibiliser les gens à l'importance de la culture : 4
- Concertation entre les organismes culturels et autres comités : 3

Ressources humaines

- Assurer une relève : 4
- Maintenir l'intérêt des bénévoles et des organismes : 3

Certes, le maintien et la consolidation du financement attribué aux différents organismes culturels provenant des paliers local, provincial et fédéral demeurent un enjeu particulièrement pour les organismes professionnels qui sont soutenus sur le plan financier pour la réalisation d'activités et d'événements en lien direct avec leur mission et leur raison d'être. Le financement en période de déficit budgétaire fait prendre conscience aux gens de la certaine fragilité des subsides publics accordés aux différents organismes culturels en guise de soutien au fonctionnement. Un répondant résume l'importance de cet enjeu de cette manière :

On dit souvent que « l'argent, c'est le nerf de la guerre » ! Cela s'applique ici. Comment trouver le financement nécessaire pour continuer d'évoluer? Notre porte de sortie est l'entente en développement culturel entre la Ville et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Il y a là un appui tangible fort intéressant. Mais j'ose espérer que les citoyens encore chatouilleux face à l'utilisation des fonds publics pour la culture comprennent l'importance de valoriser et de développer ce secteur d'activités.

Ici, le maintien et le renouvellement de l'entente sur le développement culturel entre la Ville de Carleton-sur-Mer et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine entrent en ligne de compte et s'avèrent, pour deux intervenants, l'une des solutions pour assurer une certaine forme de pérennité dans le financement accordé aux organismes culturels du milieu³⁶.

Un autre enjeu qui semble déterminant pour certains intervenants culturels consiste au maintien et à la consolidation de différents acquis en matière de culture, acquis qui sont apparus au cours des trois dernières décennies.

Pour ce qui est de l'offre culturelle, plusieurs intervenants mentionnent l'importance de développer de nouveaux produits culturels, notamment pour attirer et retenir les jeunes en région. Quelques-uns font mention de l'importance d'actualiser l'offre culturelle à Carleton-sur-Mer afin de se maintenir dans le peloton de tête des petites collectivités régionales utilisant la culture comme tremplin de développement local. Un répondant mentionne à cet effet l'importance de « maintenir ce qui existe présentement et de considérer toutes les initiatives qui se prendront en ce domaine ». Un répondant se démarque cependant des autres, mentionnant l'importance de développer une nouvelle offre culturelle pour la clientèle jeunesse, tout en prévenant la suroffre culturelle en général :

Il est essentiel d'innover dans l'offre offerte au jeune public, de lui faire apprécier et de ne pas le rebuter. Pour cela, il faut que le théâtre, par exemple, trouve le moyen de raconter des histoires dans des formes et des langages qui rejoignent les jeunes générations. Même chose avec la musique et la chanson. D'où l'importance de consolider et de bonifier les expériences culturelles pour le jeune public en collaboration avec les établissements scolaires. Il faut donc encourager les organismes œuvrant en ce sens. En plus du formatage, de la culture de masse et du

³⁶ En juillet 2010, les deux partenaires que sont la Ville de Carleton-sur-Mer et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine en sont venus au renouvellement de cette entente triennale sur le développement culturel qui confirme un investissement de 90 000 \$ sur trois ans (2010-2013) à part égale.

le vieillissement de la population, le milieu devra aussi faire face à une abondance de l'offre culturelle, surtout en saison estivale. Si on multiplie l'offre, on ne multiplie pas les capacités d'absorption de cette offre. On arrive à un plafonnement. Ce n'est pas parce qu'on augmente le nombre et la diversification de l'offre que tout d'un coup, la lumière jaillit et le public va suivre.

Les perceptions de cet intervenant culturel touchent également un enjeu mentionné par cinq de ces collègues, soit la nécessité d'un travail continu de sensibilisation auprès de la population à l'importance de la culture. Il ajoute encore :

On s'aperçoit que l'on rencontre à peu près toujours les mêmes personnes au spectacle. Où sont les autres ? La culture est l'affaire des gens cultivés. Bourdieu disait « *le désir de culture est un désir qui se cultive* ». Si on veut changer la perception des Canadiens autour de leur culture, il faut évidemment les sensibiliser dès leur plus jeune âge. En ce sens, les établissements d'enseignement ont un rôle majeur à jouer. C'est là que doit se faire le contact avec la culture pour que puissent émerger des sensibilités.

De par ces attentes exprimées, quelques intervenants ont mentionné comme enjeu actuel ou à venir en matière de culture l'importance de la concertation, non seulement entre les organismes culturels du milieu, mais également entre les différents organismes et comités en matière sociale, sportive et économique. L'un d'eux mentionne : « Afin d'assurer la pérennité de l'ensemble des organismes culturels de Carleton-sur-Mer, je crois qu'un exercice de concertation sera essentiel. Nous devons mettre en commun nos forces et rendre nos organisations plus performantes ». Un autre répondant corrobore en ce sens : « J'aurais tendance à espérer que tous les acteurs du milieu culturel travaillent davantage de concert afin d'avancer dans la même direction ».

Enfin, un autre enjeu de taille consiste très certainement en la relève au sein des différents organismes culturels de la localité. Un nombre impressionnant de bénévoles gravitent autour de ces organismes, comités et sous-comités en matière de culture, ce qui

nous fait croire que sans ces ressources, l'état et l'avancement du secteur culturel à Carleton-sur-Mer ne seraient sans doute pas le même. Plusieurs parlent de l'importance de maintenir l'intérêt des organismes culturels et des bénévoles qui y sont directement impliqués. L'un des répondants résume bien cette préoccupation : « Un des aspects qui me préoccupe le plus présentement est l'épuisement des ressources humaines, majoritairement bénévoles. Je parle ici des personnes qui doivent s'impliquer toute l'année, pas seulement de façon occasionnelle. Ces personnes qui se doivent d'être compétentes sont moins nombreuses ».

Lors des États généraux sur le monde rural du Québec, tenus en 1991, l'éminent sociologue de l'université Laval Fernand Dumont a déclaré lors d'une conférence : « *Pour assurer la survie des régions sur le plan économique et politique, il faut débiter par le développement culturel de ces régions* » (Q 57). Nous avons demandé aux intervenants culturels s'ils étaient d'accord avec cette affirmation, tout en leur demandant de justifier leur réponse.

Tous les intervenants, sans exception, considèrent être en accord avec cette affirmation, leurs perceptions variant cependant légèrement d'un à l'autre. D'entrée de jeu, les propos d'un répondant rejoignent les propos de Fernand Dumont de cette façon : « Le développement culturel contribue à renforcer l'identité d'une population et à stimuler la prise de conscience collective. Ces deux facteurs font partie d'une prise en charge d'une région par une population. Après que la prise en charge est devenue réalité, il est possible de parler de développement par et pour le milieu ». Un autre abonde dans le même sens : « La culture, c'est l'élément clé de l'identité. L'appartenance m'apparaît comme la source même de toute volonté de développement. Pour se faire, il faut d'abord avoir le goût de sa région et connaître son identité culturelle ».

Deux autres répondants acquiescent aux propos de Fernand Dumont en y ajoutant leur grain de sel :

Oui, la culture étant l'expression de l'identité d'une communauté et de sa qualité de vie, elle peut selon moi en assurer sa survie à deux conditions : Être suffisamment enrichissante, représentative de sa population, ouverte au développement pour donner le goût aux gens de demeurer dans leur région. Être vraiment axée sur ce qui nous est propre pour devenir attirants par notre singularité et nos différences, ce que recherche le tourisme en général.

L'autre d'ajouter : « Afin de savoir collectivement où nous allons, nous devons au préalable réaliser d'où nous venons et prendre conscience de qui nous sommes. À mon humble avis, la culture d'un territoire apporte beaucoup de réponses à ce questionnement. La vitalité de nos régions en dépend ».

CHAPITRE 6

CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous avons choisi dans ce mémoire de nous pencher sur la dynamique culturelle d'une petite collectivité régionale du nom de Carleton-sur-Mer. Nous avons donc cherché à comprendre les déterminants qui caractérisent l'environnement culturel de cette localité située loin des grandes métropoles culturelles. Nous cherchions à valider si ces mêmes déterminants peuvent engendrer une forme de développement local du territoire et, plus encore, à comprendre le rôle des organismes culturels à Carleton-sur-Mer, de même que les perceptions des intervenants en matière de culture locale. Le concept de « nouvelle culture régionale » élaboré par Harvey et Fortin (1995) et celui de micro-initiatives de développement amené par Bernard Vachon (1993) nous ont permis d'analyser la présence d'une nouvelle perspective de développement local et de comprendre comment peut s'opérer la synergie entre les concepts de dynamique culturelle, de territoire et de développement local.

Notre approche méthodologique consistait en dix-sept entrevues individuelles réalisées auprès de répondants d'organismes culturels du milieu. D'une part, le questionnaire visait à obtenir des faits concernant le profil, le rôle et l'implication de ces organismes à vocation culturelle sur le territoire de Carleton-sur-Mer. D'autre part, les entrevues étaient destinées aux intervenants culturels de la localité, le but étant de connaître les perceptions et les attentes des répondants sur le plan culturel à l'échelle locale. Nous avons donc pu rencontrer des acteurs passionnés, engagés et impliqués entièrement dans le secteur culturel de Carleton-sur-Mer. Nous avons cependant conscience que cette recherche, limitée dans le temps, ne nous révélerait pas toutes les difficultés des organismes culturels à produire et à diffuser la culture en région.

La sélection des organismes et, par le fait même, des intervenants culturels a ainsi limité l'analyse aux organisations et aux acteurs associés de près au secteur culturel de Carleton-sur-Mer. Nous n'avons pas interrogé des acteurs locaux ou régionaux d'autres

secteurs. Nous avons questionné les intervenants sur ce qui détermine l'environnement culturel de Carleton-sur-Mer afin d'établir une relation entre « l'explosion de pratiques culturelles en région », phénomène observable depuis la décennie 1970, et qualifiée de « nouvelle culture régionale » par Fernand Harvey et Andrée Fortin, et l'émergence d'une alternative de développement local d'un territoire situé en région périphérique.

6.1 CARLETON-SUR-MER, LIEU DE CULTURE

Carleton-sur-Mer, dit Tracadieche, possède une histoire dont les principales caractéristiques, présentées au deuxième chapitre, prennent racine avec l'implantation sur le territoire de réfugiés acadiens fuyant la déportation. Au fil des décennies, cette population d'origine acadienne s'est solidement ancrée sur le territoire, de sorte qu'elle a contribué à la construction identitaire et culturelle de ce qu'est devenue Carleton-sur-Mer aujourd'hui. Lentement mais sûrement, le territoire deviendra un lieu propice pour y voir naître une dynamique culturelle particulière, pour ne pas dire un environnement culturel en constant développement et qui participe pleinement au rayonnement du lieu au-delà de ses frontières géographiques.

L'analyse historique entourant Carleton-sur-Mer nous fait constater que ce milieu a évolué de façon singulière. D'une part, il y a ces Acadiens, chassés de leur terre natale, qui s'installent sur cette nouvelle terre d'accueil, sise entre mer et montagne, et qui décident de prendre leur destin en main en s'enracinant en ce lieu. Défrichant, cultivant, habitant, puis développant le territoire, ces gens sont devenus des agriculteurs-pêcheurs, évitant ainsi de tomber sous le joug de la compagnie Robin qui détient un monopole dans le commerce de la pêche sur une bonne partie du territoire gaspésien. Une culture matérielle et immatérielle s'observe à Carleton-sur-Mer par la construction des maisons et des goélettes, par la langue aux accents colorés, par l'appartenance au lieu. Un certain degré d'autonomie est perceptible au sein de cette petite localité. Déracinés, puis exilés, les Acadiens font main basse sur leur passé pour mettre le cap sur l'avenir.

À peine un siècle après leur installation sur le territoire, les Acadiens parviennent à diversifier les activités socio-économiques de Carleton-sur-Mer : un tourisme de villégiature se développe dès le milieu du XIXe siècle, une bourgeoisie anglophone et francophone, attirée par la beauté des lieux, s'y donne rendez-vous durant la saison estivale, de grands hôtels apparaissent, marchands et navigateurs y développent des métiers spécialisés, des maisons d'instruction ouvrent leurs portes et la pêche et la forêt procurent la majorité des emplois aux habitants. Tout bien considéré, Carleton-sur-Mer n'emprunte pas la voie du développement mono-industriel pour faire sa place au soleil, optant plutôt pour des actions diversifiées rendant nécessaire la participation de tous au bien-être collectif. Cette communauté d'acteurs (Doucet et Favreau, 2000) ne s'est pas dissoute au fil des décennies. Elle est toujours bien présente et constitue encore de nos jours une base du développement local de Carleton-sur-Mer.

L'analyse de l'histoire plus récente de Carleton-sur-Mer a mis l'accent sur les changements économiques, sociaux et institutionnels des années 1970, changements qui ont entraîné à nouveau la localité sur la voie de la diversité sur le plan socio-économique et qui l'ont forcé à agir pour éviter la dévitalisation et la déstructuration de son territoire. Le moratoire décrété sur la pêche commerciale au saumon, le ralentissement de l'industrie forestière, la disparition de plusieurs scieries et le déclin de l'État-interventionniste en économie ont fait place au tourisme, à l'éducation, à la santé et au développement du secteur des services.

De plus, la décennie 1970 correspond à l'avènement à Carleton-sur-Mer de la culture dite *instituée*, en rapport avec les arts, les lettres et les médias. L'action concertée d'acteurs du milieu, ajoutée à l'arrivée de nouveaux résidents venus de l'extérieur, permettront l'implantation d'institutions culturelles qui ont fait de Carleton-sur-Mer un véritable lieu de culture en région tel qu'observé par Fernand Harvey et Andrée Fortin (1995), ainsi que Xavier Greffe (2005). L'environnement culturel de la localité s'est donc construit au cours des quatre dernières décennies, au point qu'aujourd'hui ce secteur constitue un atout au développement local et au maintien de la qualité de vie de cette petite collectivité régionale.

Devenue un pôle culturel en région par la concentration d'organismes culturels, la diversité des activités et des événements tout au long de la saison, la présence du Centre de production et de diffusion culturelles (Quai des arts), l'adoption d'une politique culturelle municipale, la signature d'une entente sur le développement culturel entre le palier municipal et provincial et le soutien financier et technique du conseil municipal à l'égard des organismes culturels, Carleton-sur-Mer peut compter sur le secteur culturel pour faire rayonner sa ville et pour s'éloigner des bases traditionnelles du système économique pour se développer (Vachon, 1993).

6.2 LES FAITS SAILLANTS DE L'ANALYSE : LES ORGANISMES CULTURELS

Des questions de recherche plus spécifiques sont survenues au cours de cette recherche. D'abord, nous cherchions à connaître auprès des répondants des dix-sept organismes culturels sélectionnés le contexte dans lequel ces mêmes organismes évoluent pour réaliser leur mission ou encore leurs activités et leurs événements à caractère culturel.

Différents faits saillants sont ressortis de l'analyse des résultats des entrevues. D'une part, en ce qui concerne les aspects sociographiques, mentionnons d'entrée de jeu la constatation de la concentration du nombre d'organismes à vocation culturelle pour une ville de petite taille comme Carleton-sur-Mer. Ce premier fait saillant est révélateur d'un lieu où s'observe une dynamique culturelle, ce qui rejoint les propos d'Hélène Cettolo (2000 : 2) qui mentionne dans ce contexte que « l'action culturelle se révèle liée aux caractéristiques des contextes locaux, à des opportunités et des coïncidences », tout en ajoutant que « certains milieux paraissent plus réceptifs que d'autres à une activité culturelle parce qu'une association proposera des activités culturelles, parce qu'un leader sera capable de susciter l'engagement autour de projets culturels » (2000 : 3).

Cette constatation témoigne également de la validité des observations de Harvey et Fortin appliquée à l'étude de cas de Carleton-sur-Mer. L'environnement culturel

proprement dit de Carleton-sur-Mer s'est véritablement forgé au cours de la décennie 1970, faisant place à une forme d'institutionnalisation de la culture - phénomène jadis observable uniquement au sein des grandes métropoles culturelles - par l'avènement d'organismes à vocation culturelle capables de produire et de diffuser des pratiques culturelles innovantes.

Un autre fait saillant révélateur consiste en l'état des ressources humaines, pierre angulaire de tout développement et, dans ce cas-ci, d'une dynamique culturelle présente dans une petite collectivité régionale. Quand vient le temps d'organiser des activités ou des événements à caractère culturel, nous retenons que plusieurs organismes ne disposent pas d'employés permanents. Ceux qui détiennent une reconnaissance dépassant le cadre municipal et bénéficiant d'un statut professionnel, ou l'équivalent, profitent des services d'un employé à temps plein, ce qui ne vient pas abolir le besoin de bénévoles, bien au contraire. Sauf exceptions, les organismes culturels qui possèdent des employés pour la réalisation d'activités ou d'événements forment de petites équipes de travail. Les employés doivent donc faire preuve de polyvalence en accumulant bien souvent plusieurs tâches diverses pour atteindre la mission et les objectifs fixés par leur organisme respectif.

Quant aux bénévoles, un consensus est observable auprès des répondants d'organismes, peu importe leur statut, peu importe leur reconnaissance ou leur capacité budgétaire : les bénévoles sont indispensables au secteur culturel de Carleton-sur-Mer. Ces gens constituent une main-d'œuvre essentielle non-rémunérée; leur absence viendrait fragiliser considérablement l'existence, ou du moins l'offre de services des organismes culturels de Carleton-sur-Mer. D'ailleurs, la majorité des défis des organismes culturels actuels ou à venir touchent justement la relève au sein de ces mêmes organismes, un essoufflement des bénévoles étant mentionné par plusieurs répondants lors des entrevues. Vachon (1993 : 165) mentionne en effet que « les bénévoles représentent une ressource importante pour le développement » et que « leur présence et leur participation sont indispensables au fonctionnement des structures de fonctionnement » (1993 : 165).

Pour ce qui est du rôle des organismes culturels dans le développement de Carleton-sur-Mer, nous constatons que la majorité des réponses exprimées par les répondants

d'organismes ne sont pas d'ordre économique, mais rejoignent plutôt les principes de la micro-économie tel qu'évoqués par Bernard Vachon (1993). À ce propos, les répondants font davantage mention du rôle des organismes auxquels ils sont rattachés en regard de la dynamisation de la vie culturelle et du maintien de la qualité de vie du milieu. Leur rôle sur le plan économique local ressort toutefois en second, validant ainsi les propos de Vachon qui encouragent les approches micro-économiques qui « tendent à s'harmoniser avec les initiatives et les ressources locales » (1993 : 81). La plupart des organismes culturels collaborent ainsi avec la communauté locale, composée d'acteurs et d'organismes de toutes sortes, misant sur un réseau d'acteurs réceptifs et sensibles à l'environnement culturel de Carleton-sur-Mer et à son développement tel qu'évoqué par Andrée Fortin, Laval Doucet et Louis Favreau.

De plus, un nombre respectable d'organismes culturels parviennent à tisser directement des liens avec des acteurs et des organismes localisés à Québec, Montréal et Ottawa. D'autres parviennent à développer des projets avec des organismes basés à l'extérieur du pays, modifiant ainsi « le rapport des régions avec le « national » et l'« international » » (Harvey et Fortin, 1995 : 20). Bien qu'il y ait place à amélioration, l'innovation culturelle est palpable dans cette « région culturelle ». Cependant, les entrevues ont démontré que les organismes culturels sous-exploitent quelque peu les moyens et les outils technologiques à leur portée, bien que plusieurs organismes amateurs n'y voient pas d'avantages directs.

Autre fait saillant, l'environnement culturel de Carleton-sur-Mer ne semble pas tributaire ou dépendant de la saison estivale et de la manne touristique. À observer l'offre culturelle de Carleton-sur-Mer, une vitalité culturelle par l'entremise d'activités et d'événements variés s'étale tout au long de l'année, ce qui vient confirmer en quelque sorte le dynamisme de ce secteur, et ce, malgré la petite taille du milieu. Pour ces raisons, le secteur culturel est porteur, selon les répondants d'organismes, d'une cohésion sociale, d'un lien identitaire qui permet à la collectivité de préserver son tissu sociodémographique hors des perspectives régionales qui sont, admettons-le, plus négatives.

6.3 LES FAITS SAILLANTS DE L'ANALYSE : PERCEPTIONS DES INTERVENANTS CULTURELS

Notre recherche nous a également permis de constater que, dans l'ensemble, les intervenants culturels partagent le même point de vue concernant des perceptions et des attentes en matière de culture à l'échelle locale. En ce qui concerne le lien entre Carleton-sur-Mer et la culture, les entrevues avec les intervenants culturels indiquent qu'ils ont la perception que la localité se démarque sur le plan culturel dans la région. Bien qu'il y ait unanimité sur la question, deux répondants ont mentionné que Carleton-sur-Mer n'est plus la seule dans la cour des grands en matière de culture, ce qui laisse témoigner de la validité des propos d'Augustin et Lefebvre, à savoir que « l'action culturelle territorialisée laisse apparaître (...) des efforts des acteurs régionaux pour assurer la paix et le mélange social [et] (...) la compétition qu'ils mènent pour valoriser leur image » (2005 : 11), phénomène observable en Gaspésie depuis quelques années. D'où la remarque d'un répondant : « Carleton-sur-Mer devrait sortir de sa zone de confort ».

En ce qui concerne spécifiquement le rapport entre la culture et le développement économique local, la grande majorité affirme que la culture occupe une place prépondérante à ce niveau, bien qu'il existe, à première vue, très peu d'études démontrant concrètement l'apport du secteur culturel à l'économie locale. Face aux résultats obtenus, nous constatons que la culture vient consolider de façon notable l'offre touristique, industrie importante à Carleton-sur-Mer, mais également le tissu social de la localité. Les propos rejoignent la conception d'un nouveau modèle économique exprimée par Bernard Vachon (1993), axé sur les micro-initiatives de développement dont font partie les organismes culturels. Certains ont mentionné qu'il « est grand temps qu'on le reconnaisse ».

Nous constatons donc que les régions ne doivent pas être exclues du développement, pas plus qu'elles ne doivent renoncer à se développer sous prétexte qu'elles ne peuvent

intégrer le modèle macro-économique ou le système économique dominant qui, lui, tend à reposer sur les seules activités économiques.

Pour être en mesure de participer au développement du territoire, la culture en région, comme l'indiquent Harvey, Vachon, Fortin et Doucet, doit reposer sur les ressources et les aptitudes que possèdent les individus et les collectivités pour assurer l'élaboration et la gestion de leur développement. Vachon (1993 : 88) affirme que « c'est en misant sur les ressources, les compétences, les entreprises et les initiatives locales plutôt que sur les injections d'activités industrielles dans une région et les politiques d'intervention venues de l'extérieur que les acteurs du développement local décident de participer au redressement économique et social de leur collectivité » (Vachon, 1993 : 93). Des entrevues, il ressort que l'environnement culturel de Carleton-sur-Mer et son développement ont besoin de la mobilisation de tous les acteurs locaux et un engagement constant de la population : de la commission scolaire à l'hôtelier, de la caisse populaire aux gens d'affaires.

De plus, mentionnons que la totalité des intervenants considèrent que la culture contribue à une meilleure qualité de vie, rejoignant ainsi les propos de nombreux auteurs par l'affirmation que la culture est porteuse de cohésion sociale et de liens identitaires fort capables de contribuer à la (re)vitalisation d'un territoire, d'une communauté. D'autres sont d'avis que la culture possède la capacité de retenir, et même d'attirer, des familles dans la localité; ce qui contribue à occuper, pour ne pas dire à habiter le territoire, et à lui assurer un avenir.

Un autre fait saillant peut être dégagé des réponses des acteurs culturels, soit un consensus concernant la démarcation de la localité en matière de culture en Gaspésie. Même constat en ce qui a trait à Carleton-sur-Mer comme pôle culturel de référence dans la péninsule. Certes, Carleton-sur-Mer ne répond pas aux critères permettant de considérer cette localité comme une « métropole culturelle » en région, tel qu'énoncé par Fernand Harvey (2002), cependant peut-on la considérer comme un pôle culturel? Les acteurs culturels du milieu le pensent en très grande majorité, bien que quelques-uns nuancent leurs

propos en soulignant que leur localité se serait fait « rattraper » par d'autres localités gaspésiennes sur le plan culturel au cours des dernières années.

D'autre part, l'adoption d'une politique culturelle à Carleton-sur-Mer et son utilité dans la vie de tous les jours pour consolider le secteur culturel de la localité font consensus chez la très grande majorité des acteurs culturels. Cependant, nous observons que cet outil est mal connu par certains intervenants, principalement chez ceux qui sont rattachés à des organismes ayant un statut amateur et plus près du champ des loisirs culturels. Néanmoins, la plupart perçoivent cette politique comme pouvant protéger les acquis de la localité en matière de culture (Fortin, 2007), bien que la vigilance s'impose à l'égard des élus. En lien avec cette politique culturelle municipale, les acteurs culturels perçoivent tout de même en grande majorité que la culture représente une priorité pour les élus de Carleton-sur-Mer. Cependant, quelques-uns sont en désaccord avec cette perception optimiste, prétextant que le leadership des élus est fondamental, mais qu'il a manqué au cours des dernières années.

Il y a accord également sur des enjeux actuels ou à venir, à savoir les efforts estimés importants qu'il faudra déployer pour maintenir le financement en culture et pour assurer une relève au sein des différents organismes culturels du milieu qui tendent à montrer des signes d'essoufflement sur le plan de l'implication des bénévoles. Comme l'indiquent nos résultats, la ressource humaine constituée par les bénévoles est pourtant incontournable pour assurer le soutien de la vitalité culturelle en région éloignée. L'idée du maintien et celle de la consolidation des acquis ainsi que le développement de nouveaux produits culturels novateurs sont également ressortis chez les intervenants culturels. L'un d'entre eux a mentionné que pour « assurer la pérennité de l'ensemble des organismes culturels (...), un exercice de concertation sera essentiel ».

6.4 PORTÉE DE LA RECHERCHE

La réalité des organismes culturels localisés à Carleton-sur-Mer peut varier d'un organisme à l'autre, quoiqu'il existe des dénominateurs communs pour chacun d'eux témoignant du contexte particulier de la pratique culturelle en région. Cependant, les perceptions des intervenants culturels sont spécifiques à chacun et varient en fonction des expériences, des années d'implication et du statut de chacun au sein de son organisation.

Dans cette recherche, nous avons tenté d'établir le fonctionnement de l'ensemble du milieu culturel de Carleton-sur-Mer ainsi que les déterminants qui le caractérisent. De façon plus théorique, cette analyse s'inscrit dans la relation entre le concept de *territoire* et de *développement local*. C'est pourquoi nous avons rencontré uniquement des organismes et des intervenants dans le secteur culturel. Il serait sans doute pertinent de compléter et d'élargir cette étude de cas du secteur culturel vers d'autres secteurs de l'activité locale. À cet égard, la rencontre d'acteurs municipaux, du monde de l'éducation, du milieu des affaires viendraient assurément bonifier les résultats de cette recherche.

De plus, cette recherche rend compte de la dynamique culturelle présente à Carleton-sur-Mer, petite localité située en région éloignée. On pourrait sans doute envisager d'autres études de cas, par exemple du côté de la dynamique sportive ou de la dynamique socio-économique. Notre approche est-elle propre à l'environnement culturel? Ou encore, ce cadre d'analyse serait-il utilisable dans une autre petite collectivité locale? Il serait intéressant d'explorer de nouvelles pistes en ce sens.

ANNEXE I

LISTE DES ORGANISMES

1. Cinétoile³⁷

Historique

C'est à la suite d'une Journée de réflexion sur la culture, tenue à l'automne 2004 à Carleton-sur-Mer, que Cinétoile voit le jour. L'objectif de l'événement est d'échanger sur des projets viables susceptibles d'assurer la vitalité du milieu. Les participants expriment le désir de retrouver une tradition chère aux gens d'ici : le cinéma. Un comité est créé sur le champ et s'attable afin de procéder à l'implantation d'un ciné-répertoire. Ainsi, après plusieurs années de disette, les cinéphiles pourront enfin s'asseoir devant un grand écran à Carleton-sur-Mer, pour apprécier du septième art.

Cinétoile obtient sa charte en 2005. L'assemblée de fondation a lieu en octobre 2006 et les activités cinématographiques débutent le mois suivant. Après des premiers pas en solitaire, l'organisme devient membre de l'Association des cinémas parallèles du Québec (ACPQ) et de son Réseau Plus.

Mission

CINETOILE a comme mission d'assurer la promotion et la diffusion de cinéma d'auteurs et de documentaires québécois et étrangers.

³⁷ L'historique de Cinétoile provient du site Internet de l'organisme : <http://www.cinetoile.info/>

Le projet piloté par CINÉ TOILE vise à combler le vide en matière de diffusion cinématographique dans la Baie-des-Chaleurs. L'organisme entend desservir les populations de Nouvelle à Bonaventure.

Objectifs

- Offrir un cinéma de qualité à prix abordable;
- Rendre le cinéma accessible à la communauté environnante;
- Desservir la clientèle des jeunes;
- Présenter une diversité d'approches en offrant une programmation de films d'auteurs québécois, canadiens et étrangers;
- Élargir les horizons et ouvrir une fenêtre sur le monde en présentant des films de pays étrangers;
- Développer certains créneaux spécialisés par la mise sur pied d'événements spéciaux comme des festivals ;
- Favoriser un partenariat avec des organismes du milieu : le centre d'artistes Vaste et Vague (cinéma d'art), l'Écomusée Tracadièche (patrimoine vivant);
- Favoriser l'implantation de tout autre projet cinématographique susceptible de bien desservir la communauté de la Baie-des-Chaleurs.

2. Centre d'artistes Vaste et Vague³⁸

Historique

Le Centre d'artistes Vaste et Vague voit le jour en 1990, grâce à un regroupement d'artistes gaspésiens désireux d'avoir accès à un espace de création et de diffusion des arts visuels contemporains. C'est dans un modeste local, situé en plein cœur de la communauté de Carleton-sur-Mer, qu'ils installent ce qui

³⁸ L'historique du Centre d'artistes Vaste et Vague provient du site Internet de l'organisme : <http://www.vasteetvague.ca>

deviendra le premier centre destiné à la recherche et à l'expérimentation en arts visuels actuels et contemporains en Gaspésie.

Déjà en 1991, un premier projet d'envergure émerge. L'événement de création en art *in situ* *Bonjour Françoise*, réalisé par 13 artistes gaspésiens à Port-Daniel à l'été 1990, est reconstitué dans la galerie de Vaste et Vague. L'exposition fait ensuite la tournée de différentes galeries et musées du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie. Une publication, retraçant le parcours et l'aboutissement de mois entiers de création, accompagne les projets des artistes participants.

Dès lors, l'idée d'un symposium fait son chemin et c'est en 1997 que les espoirs se réalisent. Le premier Symposium de sculpture et d'installation *in situ* du Centre d'artistes Vaste et Vague prend son envol en août sous le titre de *Barrachoa*. Deux ans plus tard, l'équipe du Centre réitère avec le Symposium international de création *in situ* *H₂O MA TERRE* regroupant des artistes du Québec, de la France, de la Belgique, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

En 2003, Vaste et Vague délaisse ses locaux exigus pour s'installer au Centre de production et de diffusion culturelle, le Quai des Arts. Ce faisant, le personnel, les membres et les artistes acquièrent des espaces de production pour la gravure et pour les nouvelles technologies et agrandissent considérablement leur espace de diffusion en plus de s'assurer une meilleure visibilité pour leurs activités.

En 2010, le Centre d'artistes Vaste et Vague célébrera ses 20 ans d'existence sous la thématique du FEU.

Mission

La mission et le mandat artistique du Centre d'artistes Vaste et Vague, par ses projets de Rencontres d'Art, tables-ronde et conférences, sont de se positionner comme un lieu de réflexion et de référence pour l'art actuel et contemporain à l'échelle nationale et internationale.

3. **Maximum 90**³⁹

Historique

Le diffuseur de spectacles existe à Carleton depuis 1978. Anciennement le CODEC, le diffuseur prit le nom de *Maximum 90* en 1990. En 1992, *Maximum 90* reçoit le *Félix du diffuseur de spectacles de l'année*. L'incorporation fut effective en mars 2000. Lors du congrès annuel du ROSEQ à Rimouski en 2000, 2001 et 2002, *Maximum 90* reçoit respectivement le prix du *Diffuseur par excellence*, le prix *Partenariat MCC-Est du Québec* et le prix *Rideau*. Et lors du dernier congrès du ROSEQ en 2007, Maximum 90 a reçu le prix Distinction CALQ 2007 parmi tous les diffuseurs du réseau qui présentent entre 20 et 40 spectacles par année.

Mission

Diffuseur de spectacles professionnels pluridisciplinaires favorisant l'accessibilité aux arts de la scène dans sa région.

Objectifs

- Maintenir la constance de la diffusion de spectacles professionnels dans la région ;
- Prendre part au développement de projets à caractère touristique, culturel et à la gestion d'infrastructures se rattachant au mandat de la Corporation ;
- Sensibiliser le public et le rapprocher du milieu culturel et artistique ;

³⁹ L'historique de Maximum 90 provient du site Internet de l'organisme : <http://www.maximum90.ca/>

- Favoriser, par ses activités, le développement des artistes de la relève ;
- Établir un partenariat avec d'autres organismes locaux et développer une collaboration avec certains de ceux-ci pour la réalisation de projets spéciaux en arts de la scène ;
- Planifier et promouvoir une programmation de spectacles diversifiée en collaboration avec nos partenaires ;
- Rejoindre différentes clientèles par la diffusion de spectacles pour les enfants, les adolescents, les adultes et les aînés ;
- Travailler à solliciter des actions dans le milieu et augmenter la visibilité de la Corporation et de ses commanditaires dans la région ;
- Maintenir la visibilité, la reconnaissance et l'expertise de la Corporation au niveau des arts de la scène ;
- Organiser des activités de financement, se procurer des fonds ou d'autres biens par voie de souscriptions publiques, dons, subventions ou de toute autre manière.

4. Centre de production et de diffusion culturelles⁴⁰

Historique

En décembre 1999, la municipalité de Carleton adoptait sa politique culturelle qui définissait pour les années à venir les grandes orientations de son développement culturel. Ainsi, Carleton s'est donnée comme mission culturelle « d'optimiser le cadre de vie des citoyens et des citoyennes en leur offrant la possibilité de vivre des expériences culturelles auxquelles ils aspirent en leur garantissant l'accessibilité aux services collectifs mis en place pour répondre à leurs aspirations ». Le projet de construction du Centre de productions et de diffusions culturelles, le Quai des arts, s'insérait logiquement dans cette politique

⁴⁰ L'historique du Centre de production et de diffusion culturelles (Quai des arts) provient du site Internet de l'organisme et de documents fournis par le répondant de l'organisme : <http://www.maximum90.ca/quaidesarts/>

et devenait une priorité en permettant le maintien et le développement des organismes culturels présents dans le milieu en favorisant la création de nouveaux événements.

Au cœur de la Baie-des-Chaleurs, le **Quai des arts** est un lieu unique de production et de diffusion culturelles. Bibliothèques, salle d'exposition, foyer, salle de répétition, ateliers de création, billetterie sont les principaux espaces de cette infrastructure. Si le Quai des arts a été mis sur pied en 2003, c'est surtout pour sa salle de spectacles de 168 places.

Incorporé sous le nom de *Centre de production et de diffusion culturelles de Carleton-sur-Mer*, le **Quai des arts** a été conçu pour fournir un lieu de production et de diffusion culturelles à la population, aux organismes, aux artistes et aux établissements scolaires de la région.

En tant que locateur d'espaces, il met à la disposition des organismes culturels et éducatifs du milieu une variété d'équipements et de locaux. Il facilite ainsi l'accès à la culture et à l'éducation pour la population locale et régionale. Ce faisant, il développe deux pôles d'avenir essentiels à la Gaspésie.

Mission

Le Quai des arts a comme mission première de regrouper les créateurs, les diffuseurs, les producteurs et tous les passionnés des arts sous un même toit afin de développer la culture en Gaspésie.

Objectifs

- Promouvoir et développer la culture en s'associant à des partenaires privés ou publics;
- Favoriser la production et la diffusion de la culture en Gaspésie;

- Assurer le bon fonctionnement des opérations reliées au Quai des arts;
- Assurer au respect des objectifs fixés au départ et voir à l'application du code d'éthique élaboré par les organismes professionnels et leurs partenaires;
- Fournir un lieu de production et de diffusion culturelles aux organismes de Carleton, au réseau scolaire et à la population environnante;
- Favoriser l'accessibilité des activités culturelles à toute la population;
- Organiser des activités de financement, se procurer des fonds ou d'autres biens par voie de souscriptions publiques, dons, subventions ou de toute autre manière.

5. Les productions À tour de rôle⁴¹

Historique

C'est en 1982 qu'un groupe formé de gens de théâtre, fonde la troupe de théâtre La Moluque. À ses débuts, sous la direction artistique de Jean-Claude Sapre, cette troupe représentait uniquement une expérience de théâtre en été. En 1984, sous la férule de Jean-Jacques Dugas, la compagnie naissante se constitue en corporation sans but lucratif et se dote d'un premier conseil d'administration. Cette même année, la Ville de Carleton confirme sa participation en investissant dans la transformation d'un vieux bâtiment en un théâtre d'été du nom de Théâtre La Moluque. C'est en 1985 que la compagnie sans but lucratif Les Productions à tour de rôle Inc. voit le jour grâce aux artisans présents depuis le début.

Au fil des années, la compagnie se développe et s'acquiert une notoriété régionale et provinciale. Depuis 1992, la compagnie bénéficie au fonctionnement de plusieurs subventions provenant de plusieurs paliers gouvernementaux : pour le provincial, le Conseil des Arts et des Lettres du Québec (CALQ), pour le fédéral,

⁴¹ L'historique des Productions à tour de rôle provient du site Internet de l'organisme : <http://www.productionsatourderole.com/>

le Conseil des Arts du Canada (CAC) et pour le municipal, le Conseil de la ville de Carleton.

En 1997, les Productions à tour de rôle nomment un nouveau directeur artistique, Gary Boudreault. De concert avec ce dernier, la compagnie s'engage dans de nouvelles orientations. L'une d'elles, consiste à présenter des créations théâtrales originales de jeunes auteurs québécois.

En 1997, suite au changement des catégories de l'Académie québécoise du théâtre pour son Gala des Masques, Les Productions à tour de rôle s'inscrivent dans la catégorie « théâtre en régions ». Depuis, la compagnie récolte deux Masques et cinq nominations. En effet, en 1998, Adieu Beauté de François Archambault récolte le Masque dans la catégorie « théâtre en régions » et en 1999, Des fraises en janvier d'Évelyne de la Chenelière remporte le Masque du meilleur texte original en plus d'être finaliste dans les catégories « théâtre en régions » et révélation de l'année.

En avril 2000, le gouvernement du Québec par l'entremise des ministères de la Culture et des Communications avec 2.8 millions de dollars et de l'Éducation avec 500 000 mille dollars injecte de l'argent pour la construction d'un nouveau théâtre et de nouveaux équipements culturels à Carleton.

Mission

Les Productions à Tour de rôle ont pour mission de produire et de diffuser les arts de la scène en Gaspésie, d'y développer plus particulièrement le goût du théâtre, de former une relève d'interprètes, de metteurs en scène, de techniciens, de scénographes et de dramaturges.

Objectifs

- Produire et diffuser du théâtre professionnel en Gaspésie à partir de textes d'auteurs canadiens;
- Diffuser des productions théâtrales pour tous les publics;
- Soutenir les développements des arts de la scène dans la région en collaboration avec les partenaires du milieu culturel
- Favoriser l'émergence des artistes de la région et du Québec dans le domaine des arts de la scène;
- Développer un axe de diffusion des créations entre Carleton-sur-Mer et les grands centres.

6. Clan destin⁴²

Historique

En 1979, par le biais des fêtes patrimoniales de Carleton, une troupe de théâtre se forme réunissant quelques personnes qui veulent s'adonner à cet art de la scène et expérimenter ce volet de loisirs. La troupe se veut donc informelle sous le nom de Troupe de théâtre de Carleton. En 1983, un premier conseil d'administration se constitue et la troupe deviendra officiellement le Clan Destin.

Le Clan Destin a cette particularité d'être une troupe qui accueille tous les fervents de théâtre quelque soit l'âge, la profession ou le statut. Dotée d'un conseil d'administration voté en assemblée générale de façon démocratique, la troupe est constituée en corporation sous la dénomination sociale « Troupe de théâtre le Clan Destin » depuis 1992.

⁴² L'historique du Clan Destin provient du site Internet de l'organisme : http://www.productionsatourderole.com/?id=9&titre=le_Clan_Destin&em=9

Elle est soutenue par des liens de confiance, d'amitié et surtout par un lien commun : la passion du théâtre. Grâce à la collaboration de la ville de Carleton-sur-Mer et au soutien financier de quelques collaborateurs du milieu, la troupe peut évoluer agréablement dans un lieu de diffusion et de production propice à nos activités théâtrales : le Quai des arts. Toutes les personnes qui rejoignent la troupe travaillent bénévolement puisque celle-ci n'est aucunement subventionnée par des bailleurs de fonds des ministères gouvernementaux. Après 30 ans de productions et l'évolution de l'équipe, ses artisans considèrent la troupe comme semi-professionnelle.

Objectifs

- Permettre à des amateurs de théâtre de s'initier à la pratique de cet art en s'impliquant dans diverses tâches qui y sont reliées : interprétation, scénographie, technique, production.
- Promouvoir et développer le théâtre en région en concertation avec le milieu.
- Améliorer les connaissances et les habiletés de ses membres dans le domaine du théâtre en leur permettant de participer à des ateliers de formation.

7. Maximum Blues⁴³

Historique

Au début des années **1990**, les intervenants culturels locaux discutent de la consolidation et du développement des acquis dans le domaine des arts. En **1993**, Maximum 90, diffuseur de spectacles en petites salles, désire élargir son mandat en mettant sur pied une grande fête musicale : le Festival Maximum Blues. Bien qu'à cette époque, le blues n'occupe qu'une place négligeable dans la Baie-des-Chaleurs, la première édition du festival s'impose comme événement marquant de l'été. On présente alors durant cinq jours, sous un chapiteau pouvant accueillir

⁴³ L'historique de Maximum Blues provient du Site Internet de l'organisme : <http://www.maximumblues.net/>

1 000 personnes, les meilleurs artistes québécois du blues. À ces derniers, se joignent une variété d'artistes locaux qui animent les bars, cafés et restaurants de la municipalité. À la nombreuse clientèle touristique qui visite déjà régulièrement la région s'ajoute alors une nouvelle cohorte de visiteurs : celle des amateurs de blues. Au départ, ces gens proviennent principalement des régions de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et du Nouveau-Brunswick.

En **1994**, le Maximum Blues récidive avec une programmation un peu plus prestigieuse. La réponse du public, dont la provenance s'élargit aux villes centres du Québec, amène déjà chez les organisateurs le rêve d'une manifestation d'envergure internationale. Fort des succès des deux premières éditions, le comité du festival présente des artistes venant des États-Unis et d'Europe lors de sa 3^e édition. On note aussi une augmentation de l'achalandage sur le site, lequel se transforme avec l'ajout d'éléments d'animation.

Tout en maintenant le cap de la programmation internationale, le comité organisateur innove en **1996** en présentant une chorale de gospel à l'église de Carleton-sur-Mer. L'accueil est tel pour ce genre de spectacle qu'il est toujours à l'affiche aujourd'hui. Déjà à cette époque, on constate que le site enchanteur du festival, soit la plage municipale, est devenu le rendez-vous estival par excellence de la Baie-des-Chaleurs. Après quatre années d'efforts louables à implanter le festival à Carleton-sur-Mer, Maximum 90 s'en retire. S'implique alors une nouvelle équipe de bénévoles ayant à cœur de maintenir vivante la fête du blues, devenue non seulement une occasion de rassemblement populaire et pacifique, mais aussi un apport non négligeable au développement économique de son milieu. Sous les recommandations des diverses instances locales (municipalité, chambre de commerce, corporation de développement économique, organismes culturels, entre autres) et pour des raisons d'autonomie, des démarches sont

entreprises pour l'obtention d'une charte légale, laquelle sera accordée en avril **1997**.

La composition d'un conseil d'administration représentatif du milieu, l'implantation d'une structure d'encadrement, l'intégration de clubs sociaux, le regain d'enthousiasme des principaux partenaires économiques et publics devant la nouvelle orientation du Maximum Blues sont des facteurs qui ont contribué à son développement.

À l'occasion du 10^e anniversaire, en **2002**, un jumelage avec le Sunflower River Blues and Gospel Festival de Clarksdale, Mississippi est réalisé. Le but est de faire circuler des artistes entre deux communautés dans un cadre d'échange culturel. C'est ainsi qu'en **septembre 2002**, une délégation de 25 personnes, comprenant 13 artistes dont la porte-parole du projet, Nanette Workman, se rend à Clarksdale et y présente deux spectacles.

En **juin 2003**, le journal *La Presse* classe le Maximum Blues comme étant l'un des dix événements de l'été au Québec.

Forte de la notoriété du festival qui s'étend hors des frontières du Québec, la Corporation du Maximum Blues s'illustre surtout sur le plan du développement et de l'innovation de la programmation artistique. Elle produit des artistes de renommée internationale et adopte un modèle de programmation qui offre différents styles de blues dans le but de combler les attentes des différentes clientèles.

Objectifs

- Assurer la tenue d'un festival annuel de musique à prédominance « Blues » à Carleton-sur-Mer et pour lequel, administrer, gérer les activités y étant liées.

- Promouvoir et ou faciliter toutes activités de la musique à prédominance « Blues » telles que : émissions de radio et de télévision, chroniques journalistiques, bulletins d'information, site Internet, conférences, soupers, causeries, etc.
- Favoriser l'éclosion d'artistes locaux.
- Recevoir des dons, legs ou autres contributions de même nature, argent, et valeurs mobilières, administrer de tels dons, legs ou contributions aux fins des objets ci-devant mentionnés.
- Concerter les différents organismes du milieu autour du festival à prédominance « Blues » à Carleton-sur-Mer.

8. **Écomusée Tracadieche⁴⁴**

Historique

C'est en 1997 que le projet d'un écomusée voit le jour à Carleton. Il a alors comme objectifs la protection et la mise en valeur du patrimoine maritime qui a marqué profondément l'histoire de Carleton-sur-Mer. La pêche commerciale au saumon a particulièrement contribué au développement de la région et s'avère un thème de départ incontournable.

À la suite de l'adoption de la politique culturelle par la Ville de Carleton-Saint-Omer en 1999, l'Écomusée Tracadieche élargit son champ d'action en s'intéressant à tous les aspects de son patrimoine : bâti, acadien, religieux, vivant, maritime et naturel.

Au fil des ans, le conseil d'administration et les membres du comité du patrimoine ont collaboré à la réalisation de divers projets de l'organisme, projets

⁴⁴ L'historique de l'Écomusée Tracadieche provient de la page web de l'organisme et de documents fournis par le répondant de l'organisme : <http://www.carletonsurmer.com/culture/patrimoine.asp>

liés à son mandat dont : la mise sur pied d'un centre de documentation locale et régionale, l'acquisition d'une cabane de pêcheur et d'un équipement de pêche traditionnelle et commerciale au saumon, la réalisation d'une exposition portant sur le patrimoine religieux, la réalisation d'un plan de mise en valeur du Banc de Carleton, la présentation de causeries estivales portant sur le patrimoine sous toutes ces formes, l'inventaire du patrimoine bâti de la localité, la réalisation du Guide de découvertes patrimoniales Carleton-St-Omer, la mise en valeur du Parc de l'Ancien cimetière, la réalisation du DVD De Tracadie à Carleton-sur-Mer, une histoire à partager et la participation à la dénomination des lieux et des rues de la municipalité.

Mission

L'Écomusée Tracadie se donne pour mission d'identifier, de protéger et de mettre en valeur, de manière vivante et dans leur contexte original, les éléments du patrimoine naturel et culturel qui caractérisent le mieux Carleton-St-Omer et ses habitants.

9. Corporation de gestion et de mise en valeur du mont St-Joseph

Fondée le 5 juin 1998, à la suite d'une entente avec l'Évêché de Gaspé, la Corporation de gestion et de mise en valeur du mont Saint-Joseph Inc. s'est donné comme mission de : préserver et mettre en valeur le site du mont Saint-Joseph et de l'Oratoire Notre-Dame-du-mont-Saint-Joseph afin de permettre à la population locale et régionale, à la clientèle touristique et aux générations futures de découvrir la richesse de notre patrimoine culturel, historique et religieux.

La création de cet organisme s'est avérée nécessaire au maintien des activités sur le site du mont Saint-Joseph et à l'atteinte des objectifs poursuivis, soit :

Objectifs

- Assurer la gestion opérationnelle et financière du site du mont Saint-Joseph;
- Voir à l'entretien et à l'aménagement du site dans un souci de développement durable;
- Préserver l'intégrité de son patrimoine naturel et culturel exceptionnel en excluant toute activité de prélèvement;
- Par le biais d'activités d'interprétation et d'expositions, faire connaître le patrimoine naturel, culturel, historique et religieux;
- Par le biais d'activités d'animation, faire vivre à la clientèle une expérience enrichissante;
- Raffermer le sentiment d'appartenance de la population locale envers le site en les informant régulièrement sur les différentes activités du site;
- Apporter des bénéfices socio-économiques aux communautés locales et régionales;
- Par la formation continue des employés, assurer un service de qualité adapté aux besoins de la clientèle;
- Promouvoir les infrastructures touristiques ainsi que les autres sites religieux de la Gaspésie.

Actuellement, huit personnes sont à l'emploi de la Corporation de façon saisonnière dans les postes suivants : un responsable de la boutique, un responsable à l'animation et à l'interprétation, un responsable à l'entretien, un préposé à l'entretien, un préposé à la guérite et un préposé à la boutique ainsi qu'un guide-interprète, emploi habituellement occupé par un étudiant.

10. Jeunesses musicales du Canada – Baie des Chaleurs⁴⁵

Les Jeunesses musicales du Canada voient le jour le 23 août 1949 à la suite d'une rencontre entre l'abbé J.H. Lemieux, Anaïs Allard-Rousseau et Laurette

⁴⁵ L'historique de l'organisme provient du site Internet de Jeunesses Musicales du Canada et d'informations orales provenant du répondant de l'organisme : <http://www.jeunessesmusicales.com/>

Desruisseaux-Boisvert réunis à Saint-Hyacinthe à l'instigation de Gilles Lefebvre. Ce dernier leur propose un regroupement de sociétés existantes vouées à la culture artistique des jeunes et leur soumet un plan d'action prévoyant des tournées de concerts, la création de nouveaux groupements, des bourses d'études, un camp d'été, un foyer permanent et des échanges entre jeunes artistes.

Un rêve merveilleux qui est toujours enraciné à une mission : faire rayonner la musique classique, en particulier auprès des jeunes, et soutenir les meilleurs jeunes musiciens dans le développement de leur carrière, tant sur la scène nationale qu'internationale.

La contribution des JMC à la scène musicale canadienne est immense. En effet, grâce à un réseau formé de centaines de bénévoles qui accueillent leurs tournées, les JMC ont été parmi les premiers organismes à diffuser des concerts de calibre professionnel dans les régions éloignées des grands centres urbains. Ainsi, depuis leur fondation, elles ont présenté partout au pays des dizaines de milliers de concerts destinés soit au jeune public, à la famille ou au grand public.

Mission

Organisme à but non lucratif, les Jeunesses Musicales du Canada (JMC) ont un double mandat : favoriser la diffusion de la musique classique, en particulier auprès des jeunes, et soutenir les jeunes instrumentistes, chanteurs et compositeurs professionnels dans le développement de leur carrière tant sur la scène nationale qu'internationale.

11. **Bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé⁴⁶**

Historique

En 1847, l'abbé Félix Desruisseaux fonde une première bibliothèque paroissiale à Carleton-sur-Mer. Cependant, il faudra patienter plus de 125 ans avant qu'une bibliothèque municipale s'implante dans la localité.

En 1972, quelques individus manifestent le désir de voir s'implanter une bibliothèque municipale à Carleton-sur-Mer. L'aide de la Chambre de commerce de la localité est sollicitée. Celle-ci revendiquera l'implantation d'un lieu de lecture accessible à tous à la municipalité. S'armant de patience, un groupe de bénévoles travaille ardemment pour que le projet se réalise. La bibliothèque municipale sera aménagée dans un local situé à l'intérieur de l'ancien Couvent des Soeurs de la Charité de Québec, devenu un centre communautaire, aujourd'hui le Centre d'études collégiales de la Baie des Chaleurs. Les portes de la bibliothèque s'ouvrent au public en octobre 1980.

En avril 1991, la bibliothèque change de lieu et s'installe dans les locaux situés au-dessus du Centre Léopold-Leclerc (aréna), puis, en 1996, elle prend la direction de l'hôtel de ville de Carleton-sur-Mer où elle demeure jusqu'à l'arrivée du Centre de production et de diffusion culturelles (Quai des arts) en avril 2003. Depuis ce temps, la bibliothèque municipale, rebaptisée pour ce déménagement Bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé, en l'honneur de cette dame qui a contribué à la sauvegarde du vieux couvent et à la diffusion de la lecture, occupe le second étage du Quai des arts.

⁴⁶ L'historique de l'organisme provient du livre *Histoire de Carleton, dit Tracadieche, 1766-1996*, de Michel Landry et Laval Lavoie.

Mission

Établir et maintenir les structures de développement et de fonctionnement d'une bibliothèque publique à l'intérieur en vue d'assurer aux citoyens de tous âges et de toutes conditions l'accès à la lecture, à l'information et à la documentation sous toutes ses formes.

12. Bibliothèque de Saint-Omer⁴⁷

La bibliothèque municipale de Saint-Omer ouvre ses portes en 1981 à la suite d'une volonté exprimée par la Corporation municipale de doter la localité d'un lieu de lecture. Le 6 avril 1981, la Corporation se propose d'aider à l'établissement et au maintien d'une bibliothèque dans la municipalité.

Dès le 8 avril, l'aménagement d'un local est décidé. La bibliothèque sera localisée à même une pièce connexe au bureau municipal, située au 303 route 132 ouest. Le 14 avril 1981 est attribué le contrat pour l'exécution des travaux d'aménagement de la bibliothèque. Le 4 mai suivant, les travaux étaient terminés. Quelques années plus tard, la bibliothèque déménage au sous-sol du bâtiment et, en 1991, on fait tomber un mur pour l'agrandissement des lieux. Enfin, en avril 2008, la Ville de Carleton-sur-Mer contribue au déménagement de la bibliothèque municipale, maintenant localisée au sous-sol de l'OTJ (Oeuvre des terrains de jeux) de Saint-Omer, située à proximité de l'École des Audomarois, de l'église et du Coeur résidentiel de la localité.

La force de cette bibliothèque repose sur la présence active et dévouée de nombreux bénévoles qui se sont succédés au fil des ans.

⁴⁷ L'historique de l'organisme provient du livre : *Entre mer et monts. Saint-Omer, 1899-1999, centenaire.*

Mission

Établir et maintenir les structures de développement et de fonctionnement d'une bibliothèque publique à l'intérieur en vue d'assurer aux citoyens de tous âges et de toutes conditions l'accès à la lecture, à l'information et à la documentation sous toutes ses formes.

13. Symposium en art visuels l'Art Salin⁴⁸

Un symposium en arts visuels

Le domaine des arts est un secteur en plein développement au Québec. Les peintres se font de plus en plus nombreux et attirent une multitude de visiteurs intéressés à les observer en pleine création et à échanger avec eux. À première vue, tous les ingrédients étaient réunis pour qu'un symposium en arts visuels voit le jour à Carleton-sur-Mer. C'est donc en 2006 qu'est né le symposium en arts visuels l'Art Salin qui, en 2009, est devenu une corporation autonome bien implantée dans son milieu.

Notre mission

Le symposium en arts visuels l'Art Salin se donne la mission de :

- Contribuer à l'accessibilité des pratiques artistiques en arts visuels;
- Sensibiliser la population locale, régionale et touristique à l'importance de l'expression artistique et des arts visuels dans son ensemble;
- Rapprocher les artistes et le public par l'entremise d'échanges, de rencontres, de causeries, de forums, de documentaires et d'ateliers de création;
- Permettre à des artistes professionnels et émergents de se réunir en un même endroit afin d'échanger et d'encourager la création et la diffusion de leur art.

⁴⁸ L'historique de l'organisme provient de la page web de l'Art Salin et de documents fournis par le répondant de l'organisme : http://www.carletonsurmer.com/culture/eve_symp.asp

Fonctionnement de l'événement

L'Art Salin a lieu la troisième fin de semaine d'août de chaque année, du jeudi au dimanche inclusivement.

Il s'adresse aux artistes professionnels et émergents œuvrant dans une des disciplines suivantes : acrylique, aquarelle, dessin, huile, pastel et technique mixte. Pendant cet événement, les artistes professionnels et émergents sont invités à exposer leurs œuvres et à partager leur passion avec la population tout en créant sur place.

14. Chorale Chœur l'amitié⁴⁹

Le Chœur l'amitié a été fondé au début des années 1980. La mission de l'organisme consiste à assurer le chant à certaines célébrations religieuses tenues à l'église Saint-Joseph de Carleton. L'objectif principal du Chœur l'amitié est d'assurer un service de qualité à la communauté paroissiale.

15. Chorale le Chœur d'or⁵⁰

La chorale Le Chœur d'or existe depuis 1934, mais a déjà évolué sous d'autres noms. Elle constitue la chorale officielle de la paroisse Saint-Joseph de Carleton.

Mission :

Sa mission consiste à assurer un service religieux avec le support de la musique et du chant lors des célébrations du dimanche et des funérailles.

Objectifs :

- Apprentissage du répertoire religieux (rythme, phrasé, nuances, tempo, etc.)
- Exploration de la voix

⁴⁹ L'historique du Chœur l'amitié provient du répondant de l'organisme.

⁵⁰ L'historique du Chœur d'or provient du répondant de l'organisme.

- Travail conjoint de la voix et de l'instrument (orgue).

16. Chorale La croche chœur⁵¹

La chorale La croche chœur a été fondée en 2003. La mission générale de l'organisme est de permettre à un groupe d'individus bénévoles de chanter pour le plaisir, de donner des récitals pour le public et d'échanger avec des chorales d'ailleurs.

Le principal objectif de l'organisme est d'assurer une relève en invitant des enfants du primaire et du secondaire des paroisses environnantes à former « le p'tit chœur » et de les intégrer aux concerts de Noël. Il a également l'objectif de compléter des échanges avec des chorales de l'extérieur de la région, afin d'exporter les talents d'ici et, par la suite, recevoir des chorales d'ailleurs dans la région.

17. Société horticole de Carleton-Saint-Omer⁵²

La Société horticole de Saint-Omer existe depuis la fin des années 1990. Mission : La Société s'est donné une vocation éducative dans le domaine du loisir horticole, tout en comptant aider ses membres à améliorer leur environnement, à améliorer leurs connaissances en horticulture et en écologie en par l'entremise de conférences, de sorties organisées et de visites diverses.

Principaux objectifs :

Discussions, échanges d'informations et de conseils pratiques dans le domaine de l'horticulture.

⁵¹ L'historique de La croche chœur provient du répondant de l'organisme.

⁵² L'historique de l'organisme provient du répondant de l'organisme.

ANNEXE II
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre de la recherche : Les organismes culturels à Carleton-sur-Mer : portrait, rôle, activités et attentes

Chercheur : Pascal Alain – Étudiant à la maîtrise en développement régional (UQAR)

Co-chercheur :

Directeur de recherche : Danielle Lafontaine
(si le chercheur est un étudiant) Fernand Harvey

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche

Ce projet de recherche réalisé dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en développement régional poursuit les objectifs suivants :

1. Dresser un portrait des organismes culturels œuvrant à Carleton-sur-Mer.
2. Documenter le rôle, les activités réalisées et les services offerts des organismes culturels à Carleton-sur-Mer.
3. Documenter les perspectives et les attentes des principaux intervenants du secteur culturel de Carleton-sur-Mer.

2. Participation à la recherche

La participation des personnes à cette recherche consiste à fournir des informations en lien avec le rôle de votre organisation dans le développement local de Carleton-sur-Mer. L'information sera recueillie par l'entremise d'un questionnaire qui sera acheminé à une personne associée à l'organisme depuis au moins 24 mois. Le temps estimé pour remplir le formulaire est d'environ une heure.

Par la suite, un entretien d'une durée de 45 à 60 minutes sera réalisé par le chercheur auprès de chacun des répondants au questionnaire afin de s'assurer que ledit questionnaire a pu être complété ou, le cas échéant, de pouvoir recueillir verbalement les réponses aux questions ouvertes. Tous les entretiens seront enregistrés, avec le consentement du participant, afin de faciliter le traitement ultérieur de l'information. Les participants ne seront rencontrés qu'une seule fois dans un lieu fixé par eux.

3. Confidentialité, anonymat ou diffusion des informations

Le chercheur s'engage à préserver la plus complète confidentialité de toutes les informations nominatives recueillies dans le cadre de ce projet de recherche. En aucun cas votre nom ne sera révélé dans cette recherche. Étant donné que le projet de recherche consiste en une étude de cas, les noms des organismes seront indiqués dans le rapport de recherche ainsi que certaines informations factuelles et d'opinions recueillies par l'entremise du questionnaire et de l'entretien. Ces informations seront traitées de manière agrégée pour éviter qu'il soit possible d'associer une réponse à un répondant spécifique.

Tel que mentionné précédemment, l'entretien sera enregistré avec le consentement du participant. Le chercheur s'engage à ce que cette transcription ne comporte aucune information qui permettrait d'identifier les répondants. Une fois cette transcription vérifiée, les informations seront détruites. Quant aux enregistrements et aux questionnaires, ils seront conservés dans un endroit sécuritaire et seront entièrement détruits une fois le rapport final de recherche déposé. Dans le cas présent d'un dépôt de mémoire, la destruction des enregistrements et des questionnaires s'effectuera dès l'acceptation finale dudit mémoire. Seul Pascal Alain (le chercheur) et les directeurs de recherche que sont Danielle Lafontaine et Fernand Harvey auront accès aux questionnaires et aux enregistrements. L'étudiant s'engage également, lors de la diffusion des résultats de ce projet de recherche, à ne donner aucune information qui permettrait de vous identifier.

4. Avantages et inconvénients

En participant à cette recherche, vous ne courez pas de risques ou d'inconvénients particuliers. En participant à cette recherche, vous pourrez contribuer à l'avancement des connaissances sur le rôle des organismes culturels au développement d'une petite collectivité régionale comme celle de Carleton-sur-Mer. Votre participation à cette étude sera pour vous une occasion de réfléchir au rôle de votre organisme et à son développement futur. Vous contribuerez à l'avancement des connaissances dans un domaine où les études de ce genre sont moins nombreuses.

5. Droit de retrait

Votre participation est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps par avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec le chercheur, au numéro de téléphone indiqué à la dernière page de ce document. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements personnels et les données de recherche vous concernant et qui auront été recueillis au moment de votre retrait seront détruits.

6. Indemnité

Aucune rémunération ni compensation financière n'est associée à votre participation à cette étude.

B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans préjudice et sans devoir justifier ma décision.

Signature : _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du chercheur :
(ou de son représentant) _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer

Avec Pascal Alain, chercheur ,

au numéro de téléphone suivant : (418) 364-1397 ou à l'adresse de courriel suivante :

guavara@globetrotter.net

ANNEXE III
QUESTIONNAIRE

Les organismes culturels à Carleton-sur-Mer :
portrait, rôle, activités et attentes

S.V.P., lire avant de remplir le questionnaire

Objectif de l'enquête

Bonjour! Permettez-moi d'abord de vous remercier de votre précieuse collaboration à cette étape importante de cette recherche sur le portrait, le rôle et les activités des organismes culturels ainsi que les attentes des répondant(e)s du secteur culturel au sein de la localité de Carleton-sur-Mer. Initiée en 2009, cette recherche vise à dresser un portrait des organismes culturels de Carleton-sur-Mer ainsi qu'à documenter leur rôle dans leur localité. Le temps que vous consacrerez à répondre au questionnaire nous permettra de mieux comprendre le rôle des organismes culturels œuvrant au sein d'une petite collectivité régionale du nom de Carleton-sur-Mer, leur implication dans le milieu ainsi que les défis et obstacles à surmonter pour accomplir leur mission et atteindre leurs objectifs.

Participants

Vous avez été contacté parce que vous êtes fortement associé à un organisme à caractère culturel, et ce, depuis au moins 24 mois consécutifs, ceci à titre de gestionnaire responsable, soit comme directeur de l'organisme ou comme membre de son conseil d'administration.

Instructions pour compléter le questionnaire

Cette enquête comporte deux grandes parties. Vous pouvez parcourir le questionnaire et compléter celui-ci en tout ou en partie avant de rencontrer le chercheur. Toutefois, le questionnaire sera complété définitivement avec le chercheur qui vous contactera.

Confidentialité

Cette recherche s'effectue sur une base confidentielle. En aucun cas votre identité ne sera révélée. Des indications plus précises à cet égard vous seront d'ailleurs transmises par le biais du formulaire de consentement qui accompagne le présent questionnaire et que vous êtes invités à compléter.

Merci infiniment pour votre participation.
Pascal Alain, chercheur (418 364-1397)

Espace réservé au chercheur	
Contact fait par :	Date de l'entretien :
Codification du répondant :	Fonctions :
Autre :	Infos de contact :
Catégorie de répondant :	

1. Identification du répondant ou de la répondante

1. Quel est le nom officiel de l'organisme culturel auquel vous êtes rattaché ?
2. Depuis combien de temps êtes-vous impliqué dans votre organisme ?
3. Quel est votre titre actuel au sein de votre organisme ?
4. Êtes-vous salarié de votre organisme ?

Oui Non
5. Si vous avez répondu Oui à la question 4, êtes-vous salarié ?
 - À temps plein
 - À temps partiel
 - Autre, précisez :
6. Si vous n'êtes pas salarié de votre organisme, quel est votre statut occupationnel actuel ?
 - Retraité
 - Marché du travail, précisez le domaine :
 - Autre, précisez : _____

2. Profil de l'organisation

7. Quel est le statut juridique de votre organisme ? Cochez la case appropriée.

- Entreprise privée
- Organisme à but non lucratif
- Coopérative
- Un regroupement (par exemple un comité, une table régionale, un groupe de réflexion, un projet pilote)
- Autre, précisez : _____

8. En quelle année votre organisme a-t-il été fondé ?

9. Possédez-vous un document qui relate l'historique de votre organisme ?

- Oui Non NSP PDR (= Pas de réponse)

10. Votre organisme compte-t-il (cochez plus d'une case, si nécessaire)

- Des employés permanents à temps plein, précisez le nombre :
- Des employés permanents à temps partiel, précisez le nombre :
- Des employés à contrat, précisez le nombre :

11. Quelles sont les tâches de cet ou ces employé(s) ?

12. Est-ce que cet ou ces employé(s) cumule(nt) plus d'une fonction ?

- Oui Non NSP PDR

13. Votre organisme fait-il appel à des ressources humaines externes pour la réalisation de certaines tâches ?

- Oui Non NSP PDR

Si oui, précisez ces tâches :

14. Votre organisme compte-t-il (cochez plus d'une case, si nécessaire) :

- Des membres, précisez le nombre :
- Des bénévoles, précisez le nombre :
- Un conseil d'administration, précisez le nombre de personnes :

15. Votre organisme est-il reconnu comme un organisme

- Professionnel
- Semi-professionnel
- Amateur
- Autre, précisez : Catégorisation qui ne s'applique pas

16. Approximativement, quel est le chiffre d'affaires annuel de votre organisme ?

- Moins de 25 000 \$
- De 25 000 \$ à 50 000 \$
- De 50 000 \$ à 100 000\$
- De 100 000 \$ à 150 000 \$
- De 150 000 \$ à 200 000 \$
- Plus de 200 000 \$

3. Mission et objectifs de l'organisme

17. Quelle est la mission générale de votre organisme (raison d'être) ?

18. Quels sont les principaux objectifs poursuivis par votre organisme (résultats, activités, etc.) ?

19. Votre organisme possède-t-il un document dans lequel nous retrouvons sa mission générale ?

- Oui Non NSP PDR

20. Votre organisme possède-t-il un document dans lequel nous retrouvons ses principaux objectifs ?

- Oui Non NSP PDR

21. Quel est le rôle de votre organisme dans le développement local de Carleton-sur-Mer?

4. Activités et services offerts par l'organisme

22. En vous référant aux trois dernières années, décrivez brièvement les principales activités et services produits par votre organisme ?

23. Y a-t-il eu une réorganisation importante des activités de votre organisme depuis sa fondation ?

Oui Non NSP PDR

24. Votre organisme produit-il des activités et/ou des événements récurrents ?

Oui Non NSP PDR

25. Si vous avez répondu Oui à la question 24, votre organisme produit-il des activités et/ou des événements récurrents sur une base :

Hebdomadaire Mensuelle
 Annuelle Autre, précisez :

26. Votre organisme produit-il des activités et/ou des événements ponctuels ?

Oui Non NSP PDR

Si oui, précisez :

27. L'implication des bénévoles est-elle indispensable à l'organisation des services et des activités produits par votre organisme ? Expliquez.

28. Quels sont les publics cibles de votre organisme ?

29. Les activités de votre organisme se tiennent-elles exclusivement dans la localité de Carleton-sur-Mer ?

Oui Non NSP PDR

Expliquez :

30. Votre organisme possède-t-il des outils de promotion spécifiques tels que :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Bulletin des membres | <input type="checkbox"/> Bulletin public |
| <input type="checkbox"/> Site Web | <input type="checkbox"/> Dépliants |
| <input type="checkbox"/> Affiches | <input type="checkbox"/> Autre(s), précisez : |

31. Votre organisme est-il relié au réseau Internet ?

- Oui (Précisez depuis quelle année ? _____)
- Non

32. Votre organisme dispose-t-il d'un site Web sur Internet ?

- Oui, il a son site
- Oui, il dispose d'une page hébergée par une autre entreprise ou organisation (précisez le site ou l'adresse électronique)
- Non

Si oui : Depuis quelle année votre organisme dispose-t-il d'un site Web ? _____

33. Votre organisme offre-t-il des services à ses membres ?

- Oui Non NSP PDR

Si oui, quels sont les services offerts ?

34. Votre organisme collabore-t-il régulièrement avec d'autres organisations culturelles ou d'autres secteurs localisées à Carleton-sur-Mer (par exemple chambre de commerce, secteur touristique, CEGEP, entreprises, etc.) ?

- Oui Non NSP PDR

Précisez :

35. Votre organisme collabore-t-il avec des organisations culturelles ou d'autres secteurs sur le plan régional ou national ?

- Oui Non NSP PDR

Si oui, précisez :

36. Les activités et/ou événements produits par votre organisme font-ils références au territoire de Carleton-sur-Mer (tradition, histoire, identité, culture locale et régionale, etc.) ?

Oui Non NSP PDR

Précisez :

5. Reconnaissance de l'organisme

37. Votre organisme est-il reconnu par (cochez plus d'une case si nécessaire)

- Le palier municipal
- Le palier provincial
- Le palier fédéral
- Une société d'état
- Autre, précisez : _____

38. Votre organisme dispose-t-il d'un budget de fonctionnement distinct de celui des projets spécifiques ?

Oui Non NSP PDR

39. Votre organisme est-il soutenu financièrement pour son fonctionnement général, au-delà des projets spécifiques ? Précisez.

40. Quel est le mode de financement de votre organisme ? (Cochez toutes les cases qui s'appliquent et la proportion en pourcentage)

- Municipal _____ %
- Régional _____ %
- Provincial _____ %
- Fédéral _____ %
- Cotisation des membres _____ %
- Commandites _____ %
- Dons _____ %

Autre(s), précisez : _____

41. Votre organisme connaît-il des contraintes ou des limites dans son développement ? Expliquez.
42. Dans l'avenir, quels seront les principaux défis auxquels votre organisme devra faire face pour assurer son développement ?
43. Quels sont les impacts (ou retombées) de votre organisme dans la localité de Carleton-sur-Mer ?
44. Les médias régionaux couvrent-ils les événements et/ou conférences de presse organisés par votre organisme ?
- Rarement Parfois
 Toujours Jamais

Perspectives et attentes des répondant(e)s en matière de culture

1. Carleton-sur-Mer et la culture

45. Selon vous, existe-t-il un événement ou une activité dans le domaine culturel qui décrit bien ce que représente Carleton-sur-Mer à vos yeux ? Expliquez.
46. Selon vous, en général, la population de Carleton-sur-Mer considère-t-elle que le secteur culturel doit occuper une place importante dans le développement de la localité ? Expliquez.
47. Selon vous, la culture contribue-t-elle à la qualité de vie des gens de Carleton-sur-Mer ? Expliquez.
48. Selon vous, la ville de Carleton-sur-Mer se démarque-t-elle en matière de dynamisme et de développement culturels dans la Baie-des-Chaleurs et/ou en Gaspésie ? Expliquez.
49. Selon vous, la ville de Carleton-sur-Mer constitue-t-elle un « pôle culturel de référence » en Gaspésie ? Expliquez.

2. La culture et le développement local

50. Selon vous, comment les acteurs des autres localités de la Gaspésie perçoivent-ils le secteur culturel à Carleton-sur-Mer ?
51. Selon vous, quelle est l'utilité de la politique culturelle municipale pour la consolidation et le développement du secteur culturel à Carleton-sur-Mer ?
52. Selon vous, la culture est-elle l'une des priorités municipales à Carleton-sur-Mer ?

3. L'avenir culturel de Carleton-sur-Mer

53. Selon vous, le secteur culturel peut-il constituer un apport au développement économique de Carleton-sur-Mer ? Expliquez.
54. Comment entrevoyez-vous le secteur culturel à Carleton-sur-Mer dans 10 ans ?
55. Quels sont, selon vous, les enjeux actuels ou à venir pour le milieu culturel à Carleton-sur-Mer ?
56. Seriez-vous d'accord avec l'affirmation suivante du sociologue québécois Fernand Dumont (1991): « Pour assurer la survie des régions sur le plan économique et politique, il faut débiter par le développement culturel de ces régions ». Justifiez votre réponse.
57. Y a-t-il autre chose que vous aimeriez ajouter concernant le domaine culturel à Carleton-sur-Mer ?

MERCI INFINIMENT DE VOTRE PARTICIPATION!

BIBLIOGRAPHIE

- ALAIN, Pascal, Marie-Andrée PICHETTE et Magalie POULIOT. 2004. *Guide de découvertes patrimoniales Carleton-Saint-Omer*. Carleton : Écomusée Tracadièche, 84 p.
- ALAIN, Pascal, Sylvain BOUDREAU et Angèle FOURNIER. 2010. « Histoire ». Dans *Ville de Carleton-sur-Mer*. En ligne. <<http://www.carletonsurmer.com/culture/histoire.asp>>. Consulté le 10 octobre 2010.
- ARPIN, Roland. 2002. *Territoires culturels*. « L'essentiel ». Québec : Bellarmin, 297 p.
- ARSENAULT, Bona. 1983. *Les registres de Carleton, 1773-1900*. Carleton : Télévision de la Baie des Chaleurs Inc., 574 p.
- ARSENAULT, Bona. 2004. *Histoire des Acadiens* (nouvelle mise à jour effectuée par Pascal Alain). Montréal : Fides, 502 p.
- AUGUSTIN, Jean-Pierre et Alain LEFEBVRE. 2004. *Perspectives territoriales pour la culture*. Pessac : MSHA, 298 p.
- BELLALI, Abderrahmane. 2007. « Les spécificités limitatives de la culture dans les SPL du Sud. Dynamiques territoriales : débats et enjeux entre les différentes approches disciplinaires ». Dans *XLIII^e colloque de l'ASRDLF. Association de science régionale de langues Française*. (Grenoble et Chambéry, 11 au 13 juillet 2007). En ligne. < http://docs.google.com/viewer?a=v&q=cache:MlzfKtorFoJ:edytem.univ-savoie.fr/d/asrdlf2007/pub/resumes/textes/Bellali.doc+bellali+XLIIIe+colloque+de+l'ASRDLF&hl=fr&gl=ca&pid=bl&srcid=ADGEESgNAm9ADkmGndJfyDew6J_zI IIIqQZDjGloNWJ1sg6RvVfDgoOSOBXWCaCtgezV1UAIvfSdV3ZG8k6OTeRotE5E9IVRyKuWC2yS1347IKkQmX7omDRW6BQFenstyCQiADTWs9Up&sig=AH IEtbS2506xU_ft3HCXfbrnA1O10_uo2A>. Consulté le 12 mars 2010.
- BERNARD, Antoine. 1965. « Les origines du pays de Carleton 1760-1810 ». *Revue d'histoire de la Gaspésie*, volume 3, numéro 3, juillet-septembre 1965, pp. 121-130.
- BERNARD, Antoine. 1966. « Les origines du pays de Carleton 1760-1810 ». *Revue d'histoire de la Gaspésie*, volume 4, numéro 1, janvier-mars 1966, p. 94-104.

- BERNARD, Antoine. 1966. « Les origines du pays de Carleton 1760-1810 ». *Revue d'histoire de la Gaspésie*, volume 4, numéro 3, juillet-septembre 1966, pp. 141-149.
- BERNARD, Antoine. 1966. « Les origines du pays de Carleton 1760-1810 ». *Revue d'histoire de la Gaspésie*, volume 4, numéro 4, octobre-décembre 1966, pp. 205-214.
- BERNIER, Serge. 2007. « Les dépenses culturelles municipales ». Dans *Observatoire de la culture et des communications du Québec*. Statistiques en bref, numéro 26, février 2007. 16 pages. En ligne.
<http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/Stat_BrefNo55.pdf>.
Consulté le 28 mars 2009.
- BOURGET, Clermont. 1999. « Le réseau Villes et villages d'art et de patrimoine ». *Municipalité*, octobre-novembre 1999, pp. 28-31.
- CARRIER, Mario et Serge CÔTÉ (sous la direction de). 2000. *Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*. Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec, 343 p.
- CARTIER, Jacques. 1977. *Voyages en Nouvelle-France*. Texte remis en français moderne par Robert Lahaise et Marie Couturier. Québec : Cahiers du Québec/Hurtubise, 158 p.
- CETTOLO, Hélène. 2000. « Action culturelle et développement local en milieu rural : le cas de trois projets culturels en Midi-Pyrénées ». Thèse de doctorat d'études rurales, Toulouse : Université de Toulouse-Le Mirail. En ligne.
<<http://ruralia.revues.org/document156.html>>. Consulté le 17 mars 2009.
- CHOUINARD, Édouard-Pierre. 1906. *Histoire de la paroisse Saint-Joseph de Carleton, Baie des Chaleurs, 1755-1906*. Rimouski : Imprimerie Générale, 111 p.
- COLLECTIF D'AUTEURS. 1999. *Entre mer et monts. Saint-Omer, 1899-1999, centenaire*. Saint-Omer, 463 p.
- COLLOQUE SUR LES ORGANISATIONS CULTURELLES DE L'AVENIR (1997, Montréal). 1998. Actes du colloque tenu à l'école des HEC, Montréal, 7-8 novembre 1997, 232 p.
- CONFERENCE ECONOMIQUE ET SOCIALE D'ALSACE. 2007. « Avis : Culture et développement local : mariage du cœur et de la raison ». 8 octobre 2007, 23 p.

- CONFERENCE REGIONALE DES ELU(E)S GASPESIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE. 2006. *Plan stratégique de développement du secteur de la culture et des communications : vision, enjeux, orientations*, Gaspé, 16 p.
- CONSEIL DE LA CULTURE DE LA GASPÉSIE. 2003. *Portrait des organisations culturelles de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Toutes voiles déployées*. Résumé. Octobre 2003.
- DALPHOND, Claude-Edgard. 2008. *Le système culturel québécois en perspective*. Québec : Ministère de la culture, des communications et de la Condition féminine, 114 p.
- DEGRACE, Éloi. 2000. « Bourg Joseph-Mathurin ». *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*. Bibliothèque nationale du Canada et archives nationales du Canada. University of Toronto/Université Laval. En ligne. <<http://www.biographi.ca/fr/ShowBio.asp?BioId=35888>>. Consulté le 12 mars 2009.
- DESJARDINS, Marc, Yves FRENETTE et Jules BELANGER. 1999. *Histoire de la Gaspésie*. Québec : Institut québécois sur la recherche en culture, 763 p.
- DI MÉO, Guy. 1996. *Les territoires du quotidien*. « Géographie sociale ». Paris : L'Harmattan, 207 p.
- DOUCET, Laval et Louis FAVREAU (sous la direction). 1991. *Théorie et pratiques en organisation communautaire*. Québec : Presses de l'université du Québec, 464 p.
- DUGAS, Clermont. 1983. *Les régions périphériques : défi au développement au Québec*. Sillery : Presses de l'Université du Québec, 253 p.
- DUGAS, CLERMONT. 1988. *Disparités socioéconomiques au Canada*. Sillery : Presses de l'Université du Québec, 263 p.
- DUMONT, Fernand. 1968. *Le lieu de l'homme*. Québec : Bibliothèque québécoise, 274 p.
- DUMONT, Fernand. 1987. *Le sort de la culture*. « Positions philosophiques ». Montréal : L'Hexagone, 332 p.
- DUMONT, Fernand. 1995. *L'avenir du Québec*. Québec : Éditions Nuit Blanche, 95 p.
- DUMONT, Fernand. 1997. *Récit d'une émigration*. Québec : Boréal, 268 p.

- DURAND, Monique. 2005. « La Gaspésie redessine son avenir ». *Le Devoir*, samedi 8 et dimanche 9 octobre 2005, pp. A1, A7-A8.
- FALLU, Jean-Marie. 2004. *La Gaspésie, une histoire d'appartenance*. Sainte-Foy : Les Éditions GID, 557 p.
- FERLAND, Jean-Baptiste-Antoine. 1940. *Journal d'un voyage sur les côtes de la Gaspésie*. Montréal : Valiquette, 176 p.
- FONDATION CHARLES LEOPOLD MAYER. 2009. « Territoires ». En ligne. <<http://www.fph.ch>>. Consulté le 18 octobre 2009.
- FONTAN, Jean-Marc, Juan-Luis KLEIN et Diane-Gabrielle TREMBLAY. 2005. *Innovation socioterritoriale et reconversion économique : le cas de Montréal*. Paris : L'Harmattan, 169 p.
- FORTIN, Andrée. 2008. « Le modèle de développement culturel et le développement régional : ancrage dans la communauté, rapport à la mémoire et publics visés ». Dans *Actes du colloque Arts et territoires : vers une nouvelle économie culturelle?* 76^e Congrès de l'ACFAS. Québec, 6-7 mai 2008. Institut national de la recherche scientifique. En ligne. 20 pages. <<http://chairefernanddumont.ucs.inrs.ca/Mai2008/Fortin.pdf>>. Consulté le 18 avril 2010.
- GAGNÉ, Gilles. 2001. « Fusion Saint-Omer-Carleton : Les électeurs choisiront entre deux visions ». *Le Soleil*, vendredi 2 février, p. A4.
- GAGNÉ, Gilles. 2005a. « Carleton-sur-Mer se prononce sur le «Frigidaire» ». *Le Soleil*, samedi 17 septembre, p. A20.
- GAGNÉ, Gilles. 2005b. « L'aventure du «Frigidaire» ravive l'intérêt à Carleton ». *Le Soleil*, jeudi 3 novembre, p. A19.
- GOVERNEMENT DU QUEBEC. 1978. *La politique québécoise du développement culturel*. Québec : Bibliothèque nationale du Québec. 472 p.
- GROUPE-CONSEIL SUR LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC. 1991. *Une politique de la culture et des arts*. Québec : Bibliothèque nationale du Québec, 326 p.
- GREFFE, Xavier. 1984. *Territoires en France : les enjeux économiques de la décentralisation*. Paris : Éditions Économica, 304 p.

- GREFFE, Xavier. 1992. *Sociétés postindustrielles et développement*. Paris : Hachette, 304 p.
- GREFFE, Xavier. 2005. *La culture et le développement local*. Paris : OCDE, 213 p.
- HARVEY, Fernand. 1991. « L'histoire régionale, rurale et urbaine ». Dans *Guide d'histoire du Québec du régime français à nos jours : bibliographie commentée*, sous la direction de Jacques Rouillard. pp. 251-276. Montréal : Éditions du Méridien.
- HARVEY, Fernand et Andrée FORTIN (sous la direction). 1995. *La nouvelle culture régionale*. Québec : Institut québécois de la recherche sur la culture, 255 p.
- HARVEY, Fernand (sous la direction). 1994. *La région culturelle*. Québec : Institut québécois de la recherche sur la culture, 231 p.
- HARVEY, Fernand. 1996. « Historique des régions du Québec : des origines à la Révolution tranquille ». Dans *Le phénomène régional au Québec*, sous la direction de Marc-Urbain Proulx. pp. 113-132. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- HARVEY, Fernand. 2002. « La région culturelle et la culture en région ». Dans *Traité de la culture*, sous la direction de Denise Lemieux. pp. 135-161. Québec : Les Éditions de l'IQRC.
- HARVEY, Fernand et Myriam SIMARD. 2002. « Espace rural et culture ». Dans *Traité de la culture*, sous la direction de Diane Lemieux. pp. 163-180. Québec : Éditions de l'IQRC.
- HARVEY, Fernand. 2007. « La vie culturelle en région : hors Montréal et Québec ». Dans *Vues du Québec*, sous la direction d'Aurélien Boivin et Chantale Gingras. pp. 68-71. Québec : Les Publications Québec français.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC. 2006. « Coup d'œil sur les régions ». Dans *Institut de la statistique du Québec*. En ligne. <http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_00/region_00.htm>. Consulté le 12 mars 2006.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC. 2010. « Coup d'œil sur les régions ». Dans *Institut de la statistique du Québec*. En ligne. <http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_11/region_11_00.htm>. Consulté le 8 décembre 2010.
- JAMBES, Jean-Pierre. 2001. *Territoires apprenants : esquisse pour le développement local du XXI^e siècle*. Paris. L'Harmattan, 250 p.

- JEAN, Bruno. 2006. « Le développement territorial : un nouveau regard sur les régions du Québec ». *Recherches sociographiques*, volume 47, numéro 3, septembre-décembre, pp. 465-474.
- JOYAL, André. 2001. « Que faire avec la Gaspésie? ». Dans *Choix publics et prospective territoriale. Horizon 2025. La Gaspésie : futurs anticipés*, sous la direction de Danielle Lafontaine. pp. 95-14. Rimouski : Université du Québec à Rimouski (GRIDEQ).
- KAHN, René. 2007. « Une approche pluridisciplinaire de la dimension culturelle du développement territorial ». Dans *Colloque de l'Association de science régionale de langue française. XLIII^e colloque de l'ASRDLF. Grenoble-Chambéry, 11-13 juillet 2007*. 15 pages. En ligne.
<<http://edytem.univ-savoie.fr/d/asrdlf2007/pub/resumes/textes/Kahn.pdf>>. Consulté le 12 juillet 2009.
- KAHN, René. 2010. « La dimension culturelle du développement territorial ». *Revue d'Économie Régionale & Urbain*, numéro 4, octobre 2010, pp. 625-650.
- LAFONTAINE, Danielle (sous la direction). 2001. *Choix publics et prospective territoriale. Horizon 2025. La Gaspésie : futurs anticipés*. « Tendances et débats en développement régional ». Rimouski : GRIDEQ, 347 p.
- LAFONTAINE, Danielle et Bruno JEAN (sous la direction). 2005. *Territoires et fonctions*, tome 2. Rimouski : CRDT et GRIDEQ, 298 p.
- LALONDE, Michel. 1998. *Comprendre la société : une introduction aux sciences sociales*. Sainte-Foy : Télé-université, 405 p.
- LANDRY, Michel et Laval LAVOIE. 1997. *Histoire de Carleton, dit Tracadieche, 1766-1966*. Sillery : Septentrion, 332 p.
- LANGELIER, Jean-Chrysostome. 1885. *Esquisse de la Gaspésie*. Québec : Dussault, 104 p.
- LAQUERRE, Stéphanie et Michel DE LA DURANTAYE. 2003. « Recherche-action : présentation d'un modèle d'analyse et de planification d'un système culturel et d'une démarche d'élaboration d'une politique culturelle. Le cas de la ville de Longueuil ». *Revue Loisir et Société/Society and leisure*, volume 26, numéro 1, Printemps/Springs 2003, pp. 113-142.
- LEBLANC, Micheline. 1995. *Un sommet de la foi à Carleton*. Carleton. Québec, 170 p.

- LAROCQUE, Paul et Jean LARRIVÉE (sous la direction). 1998. *Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie*. Rimouski : GRIDEQ, 480 p.
- LEMIEUX, Denise (sous la direction). 2002. *Traité de la culture*. Québec : Institut québécois de la recherche sur la culture, 1070 p.
- MARTIN, Paul-Louis et Gilles ROUSSEAU. 1978. *La Gaspésie : de Miguasha à Percé*. Montréal : Beauchemin et Éditeur officiel du Québec, 236 p.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. 2004. *Déchiffrer la culture au Québec. 20 ans de pratiques culturelles*. Sainte-Foy : Les Publications du Québec, 355 p.
- MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN. 2002. *Rapport de discussion. Innovation et culture*. Patrimoine canadien. Ottawa. En ligne. <<http://innovationstrategy.gc.ca>>. Consulté le 28 février 2008.
- MIMEAULT, Mario. 2004. *Brève histoire de la Gaspésie*. Québec : Les Éditions de l'IQRC, 190 p.
- MOINE, Alexandre. 2005. « Le territoire comme un système complexe : des outils pour l'aménagement et la géographie ». Dans *Le territoire au cœur de la géographie*. En ligne. 21 pages. <http://foad.refer.org/IMG/pdf/420BIntelligence_territoire_et_definitions-I.pdf>. Consulté le 8 juin 2009.
- PECQUEUR, Bernard. 2000. *Le développement local*. Deuxième édition. « Alternatives économiques ». Paris : Éditions La découverte et Syros, 132 p.
- PROVOST, Pierre. 1978. *Contre vents et marées : les 55 ans de la Coopérative des pêcheurs de Carleton*. Québec : L'Éditeur officiel du Québec, 128 p.
- PROULX, Marc-Urbain. 1995. *Réseaux d'information et dynamique locale*. Chicoutimi : GRIR/UQAC, 336 p.
- ROCHER, Guy. 1968. *Introduction à la Sociologie générale*. Deuxième édition, tome 1. Montréal : Éditions Hurtubise HMH ltée., 136 p.
- ROY, Alexandra. 2009. « Projet de recherche sur les indicateurs culturels pour les municipalités québécoises ». Dans *Observatoire de la culture et des communications au Québec*. Bulletin Statistiques en bref, numéro 48, mai 2009. 24 pages. En ligne. http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/Stat_BrefNo48.pdf. Consulté le 15 juin 2011.

- SAUCIER, Carol. 2001. « La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine : d'espoir et d'avenir ». Dans *Choix publics et prospective territoriale. Horizon 2025. La Gaspésie : futurs anticipés*, sous la direction de Danielle Lafontaine. pp. 103-108. Rimouski : Université du Québec à Rimouski (GRIDEQ).
- SAUCIER, Carol, Abdellatif LEMSSAOUI et alii. 2007. « Développement et territoire ». Dans *L'innovation sociale : émergence et effets sur la transformation des sociétés*, sous la direction de Jean-Luis Klein et Denis Harrisson. pp. 377-398. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- TARDIF, Carole et Jean-Luis KLEIN et Benoît LEVESQUE. 2001. « L'expérience québécoise de planification du développement régional ». Dans *Choix publics et prospective territoriale. Horizon 2025. La Gaspésie : futurs anticipés*, sous la direction de Danielle Lafontaine. pp. 149-168. Rimouski : Université du Québec à Rimouski (GRIDEQ).
- VACHON, Bernard et André LEMIEUX. 1996. « Les régions intermédiaires et périphériques : de nouvelles possibilités de développement? ». *Recherches sociographiques*, volume 37, numéro 3, pp. 471-496.
- VACHON, Bernard. 1993. *Le développement local, théorie et pratique : réintroduire l'humain dans la logique de développement* (avec la collaboration de Francine Coallier). Montréal : Éditions Gaétan Morin, 331 p.
- VILLE DE CARLETON-SUR-MER. 1999. *Politique culturelle*. Carleton. 12 p.
- WIEVIORKA, Michel. 2005. *La différence. Identités culturelles : enjeux, débats et politiques*. Paris : Éditions de l'Aube, 201 p.

